9 JOURS AVANT LA GRÈVE
Un dossier complet en page G1
NHLPA

Lebeau VITRES D'AUTOS
DIVISION D'AUTOSTOCK INC
Votre expert en réparation de pare-brise

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
MONTRÉAL 350e

GREICHE & SCAFF
2 POUR 1
OBTENEZ UNE 2e MONTURE DE NOTRE COLLECTION SPECIALE SANS FRAIS
336-4444
50 SUCCURSALES

4 • MONTRÉAL, SAMEDI 21 MARS 1992 108e ANNÉE Nº 149 190 PAGES, 13 CAHIERS
Îles de La Madeleine : 2 00 1 50 $ Taxes en sus

La GRC a volé les listes du PQ à la demande du cabinet Trudeau

Divulgation des procès-verbaux de la Commission McDonald

GILLES PAQUIN
du bureau de La Presse

OTTAWA

Le Service de sécurité de la GRC a volé la liste de membres du Parti québécois en janvier 1973 à la demande expresse du conseil des ministres de Pierre Trudeau. Le cabinet a émis une directive à la GRC à ce propos lors de sa réunion du 19 décembre 1969.


John Starnes

C'est ce que révèle le témoignage devant la Commission d'enquête McDonald du directeur des Services de sécurité de la GRC, John Starnes. M. Starnes est maintenant à la retraite.

Les procès-verbaux des travaux de la Commission McDonald viennent tout juste d'être rendus publics après avoir été gardés secrets pendant 14 ans dans le but de cacher les motifs politiques de cette opération policière illégale.

Ces informations inédites ont récemment été déposées aux Archives publiques du Canada à Ottawa. Elles permettent pour la première fois de prendre connaissance des témoignages entendus à huis clos en juillet 1978 lors des audiences de la Commission sur les activités clandestines de la Gendarmerie royale du Canada.

Interrogé afin d'établir quel ministre lui avait demandé d'obtenir la liste de membres du PQ, le directeur Starnes a répondu que le gouvernement avait clairement indiqué ce qu'il voulait à trois reprises.

«Je me réfère au procès-verbal d'une réunion du comité du cabinet sur la sécurité avec (le secrétaire du Conseil privé) Gordon Robertson le 14 août; à une autre rencontre en septembre et enfin, à la réunion du cabinet du 19 décembre 1969», a dit M. Starnes.

«Je me souviens qu'on a alors demandé au Service de sécurité d'obtenir la liste de membres des organisations séparatistes. Je n'étais pas présent à la réunion du cabinet, mais je m'appuie sur les documents», a précisé M. Starnes à la demande du procureur du gouvernement, Me Michel Robert. Plusieurs autres pages de ce témoignage explosif ont été censurées avant d'être remises aux Archives du Canada.

La plus importante des organisations visées était le Parti québécois et Starnes a reconnu qu'il avait été décidé d'obtenir la liste des membres, d'établir son organigramme et de découvrir ses sources de financement. L'objectif réel de cette enquête était de repérer les noms des militants du PQ à l'emploi du gouvernement fédéral a conclu de son côté le commissaire Jean Keable.

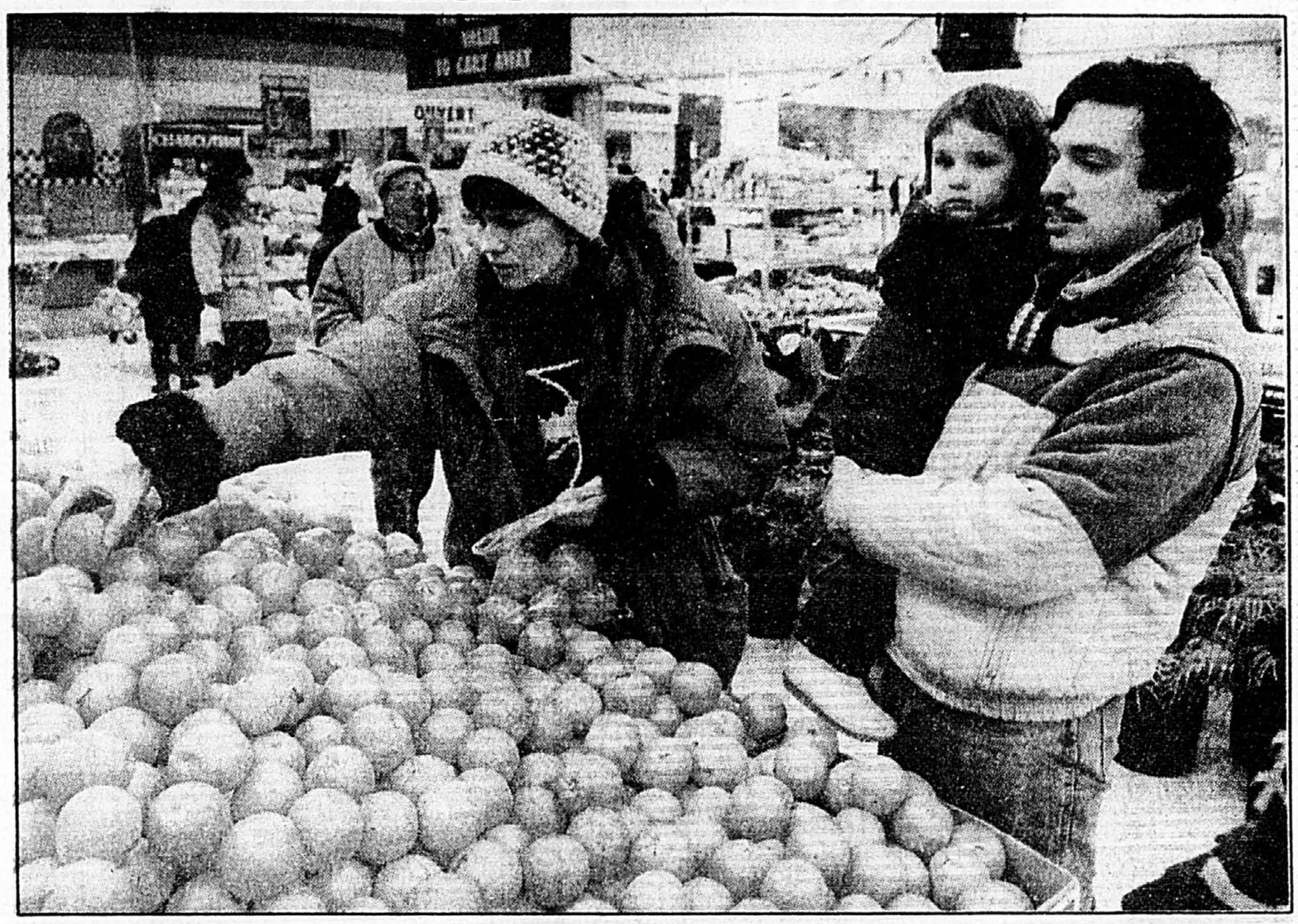
Lors de sa comparution devant la commission Keable en 1977, un an avant de témoigner devant la commission McDonald, M. Starnes prétendait qu'il n'avait pas informé le Solliciteur général à Ottawa de sa décision «pour éviter que l'opération Ham n'apparaisse obéir à des considérations d'ordre politique».

Une note de service de la GRC signale que cette opération est d'une grande valeur, «car elle fournira la force des renseignements à jour sur la plupart des sujets fichés, ainsi que des statistiques sur le degré d'infiltration séparatiste dans nos secteurs clés: l'éducation, la police, les forces armées, et les gouvernements».

A la requête du procureur de la

VOIR TRUDEAU EN A2

LES ORANGES AMÈRES DE LA LIBERTÉ



Les uns sont envahis par un vif sentiment de liberté. Les autres ont l'impression de voyager dans le temps. D'autres encore, comme Vadim, Tatyana et Anna Lioubimov (notre photo), qui sont originaires de Kharkov, en Ukraine, sont estomaqués par l'abondance des marchés d'alimentation. Les milliers d'immigrants qui ont fui l'Europe de l'Est depuis la fin des années 1980 pour venir s'installer au Québec vivent une expérience fascinante... et déchirante. Après les premiers mois d'euphorie, ces immigrants, qui sont souvent médecins, ingénieurs, informaticiens, connaissent en effet la frustration de ne pas trouver un emploi à la mesure de leurs diplômes universitaires. **Notre dossier en pages B4 et B5**

PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Soligaz est en voie de réalisation

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Le consortium Soligaz procède actuellement aux dernières analyses techniques d'ingénierie en vue d'entreprendre les travaux d'excavation à Varennes au cours des prochains mois. Les cavernes devant stocker les gaz liquéfiés seront creusées dès cette année, alors que le quai sur pilotis où accosteront les méthaniers sera aménagé à compter de l'an prochain. Les installations devraient être en exploitation dès 1994.

C'est ce qu'a confirmé hier un porte-parole du consortium, M. Raymond Larocque, précisant que, jusqu'à maintenant, quelque 13 millions ont déjà été investis pour les démarches préparatoires. «Le projet est maintenant en voie de réalisation. Le groupe SNC-Lavalin est à préparer les plans et devis qui seront immédiatement soumis au gouvernement du Québec pour approbation finale», a précisé M. Larocque.

Au bureau du premier ministre Robert Bourassa, on a par ailleurs confirmé que le projet était en voie de réalisation, les exigences du ministère de l'Environnement étant jusqu'à maintenant respectées.

M. Larocque a de plus indiqué à *La Presse* que le projet initial, c'est-à-dire l'excavation dans le roc de deux cavernes, n'était pas modifié, malgré les difficultés que traverse le monde de la pétrochimie. «Les difficultés reliées à ce secteur économique sont cycli-

VOIR SOLIGAZ EN A2

Hôtel-Dieu: Côté promet du sport

PIERRE GINGRAS

Le ministre québécois de la Santé Marc-Yvan Côté s'en est pris hier à ceux qui s'opposent au déménagement de l'Hôtel-Dieu à Rivières-des-Prairies en indiquant qu'il avait bien hâte de les recontrer afin de mettre cartes sur table publiquement sur le sujet et d'étouffer les nombreux «bobards».

Tout en mentionnant qu'il ne se laisserait pas dicter ce qu'il avait à faire, le ministre a indiqué qu'il fera la lumière publiquement sur les intentions de ceux qui ont «détourné» le débat, parfois à des fins personnelles, a-t-il signalé.

M. Côté a aussi demandé au conseiller André Lavallée de «faire ses devoirs». Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et responsable de l'aménagement urbain, M. Lavallée aurait évalué le coût de la restauration de l'hôpital à seulement 76 millions, selon le ministre. «Si on veut faire de l'Hôtel-Dieu un hôpital universitaire des temps modernes, a insisté M. Côté, il faudrait investir au moins 150 millions dans le site actuel.»

Le ministre a été particulièrement virulent à l'endroit de Jean Dugré, président de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec, qu'il a traité de «menteur». M. Dugré avait indiqué qu'aucun ingénieur du gouvernement n'avait étudié la recommandation ministérielle de construire un nouvel hôpital à Rivière-des-Prairies.

Le ministre soutient au contraire qu'au moins trois professionnels gouvernementaux ont été consultés à ce sujet. M. Côté, qui trouve curieux que le chef syndical se joigne à une coalition d'opposants au projet, a qualifié l'attitude de M. Dugré de «honteuse». «C'est

VOIR MINISTRE EN A2

Le cirque est à Kiev et il n'y a vraiment pas de quoi rire

PAULE ROBITAILLE
collaboration spéciale

KIEV

Les États de la CEI n'arrivent pas à s'entendre sur l'avenir de l'ex-URSS. Paralysée par les différents qui divisent ses deux plus puissantes républiques, l'Ukraine et la Russie, la Communauté des États indépendants semble incapable de sortir l'ex-union de son fiasco.

Les 11 se sont peut-être mis d'accord sur près du tiers des points à l'ordre du jour, mais toutes les questions majeures ont été remises à plus tard. Aucun point économique n'a été réglé. Et l'Ukraine a refusé de donner son accord sur toutes les questions militaires. Un résultat concret pourtant: la création d'une force de paix pour règler les conflits inter-ethniques dont celui du Nagorno-Karabakh.

Le président de l'Ukraine, Léonid Kravchouk, furieux au sortir de la rencontre, s'est montré très pessimiste pour ce qui est de l'avenir de la communauté. «La CEI, c'était un rêve», a-t-il lancé en conférence de presse. Le président de Russie, Boris Eltsine, plus optimiste, a avoué que rien de décisif n'avait été accompli à Kiev mais qu'il croyait toujours aux vertus de la communauté.

Léonid Kravchouk, lui, n'a pas caché son insatisfaction se disant incompris et mis de côté. «La patience du peuple ukrainien a déjà craqué. Tous ces jeux sont des attaques planifiées de la Russie contre l'Ukraine!» a-t-il conclu.

Le président ukrainien a ensuite accusé son homologue russe Boris Eltsine d'avoir menti au sujet du transfert des armes nucléaires tactiques en Russie. Léonid Kravchouk a déclaré la semaine dernière que sa république arrêtait le transfert des armes nucléaires tactiques en Russie comme convenu précédemment. Boris Eltsine a affirmé, à la veille de la conférence de Kiev, que le président de l'Ukraine revenait sur sa décision. «C'est complètement faux. La dernière fois que j'ai parlé à Boris Eltsine, c'était le 16 février, bien avant ma déclaration», a répété Kravchouk.

Selon un porte-parole, les membres de la Communauté se sont entendus sur le statut et la légalité des forces armées de la CEI. Le 14 février à Minsk, huit des républiques

VOIR États EN A2

Aujourd'hui

METÉO

Aujourd'hui: mélange de nuages et de soleil. Maximum -5°, minimum -15°.
Demain: partiellement ensoleillé et froid.
Détails en page D 16

ÉCONOMIE

Encore le fisc: au Québec, quatre millions de contribuables attrapent à chaque mois de mars le virus de l'impôt. Et plus les années passent, plus les déclarations de revenus se compliquent... ***Page F1***

CINÉMA

***City of Joy*:** on se serait cru aux premières loges du jet-set international, mercredi, à Lennoxville, devant l'ampleur du phénomène entourant la première canadienne de *City of Joy*, mettant en vedette Patrick Swayze. Quel contraste! Cette Cité de la joie est un bidonville de Calcutta où 75 000 personnes vivent entassées dans un mouchoir.



Page D 1

ARTS ET SPECTACLES

U2: à la porte de «l'autre» Spectrum, celui de Philadelphie (où Alain de Repentigny a assisté au concert), un *Jesus freak* crie la bonne parole mais personne ne l'écoute. Cinq ans trop tard... En 1992, U2 ne joue plus au Messie. Sa musique est maintenant brouillon, bruyante...
Page E1



VACANCES/VOYAGE

En Ontario? Pour bien des Québécois, il ne s'agit pas d'une destination «naturelle». Mais il est possible de faire dans la province voisine un périple historique et récréatif et d'y découvrir presque... une société distincte. Un voyage qui passe par Ottawa, Sudbury, Toronto et Kingston.
Page I1

SOMMAIRE

Annonces classées
Immobilier ..... D11 à D15, H2 à H8
marchandises H8, H9
emplois ..... H9 à H12
automobiles ..... H13 à H14
propositions d'affaires F2
Arts & Spectacles ..... Cahiers D et E
ciné-horaires D6
télé-horaires E16
Télévision E2
Avis C7, H15
Carr. et prof. ..... Cahiers J et K
Cinéma D1
Décès C8
Économie F1
Encans C6, C7
Feuilleton K5
Horoscope K5
Le monde H1
Loteries A4
Météo H10
Mots croisés H9
Restaurants/Vins E20

SPEC Électronique Dumoulin
Montréal 8390 rue St-Hubert 388-1122
Laval 1599 Autoroute 440 ouest 681-7770
Longueuil 2203 chemin de Chambly 468-1993

Libre comme l'air!
Grâce au téléphone sans fil de SONY, plus besoin de s'attacher sur place pour faire un appel!
SONY
Mémoire 18 numéros
Pile longue durée
Fonction pagette
Touche recomposition
Antenne flexible
S'accroche au mur
129$

En bref

ENQUETE DU CORONER

■ Les circonstances du décès de la skieuse Cindy Reeves, 16 ans, sur une pente du centre de ski de Bromont, le 7 mars dernier, seront étudiées au cours d'une enquête publique du coroner Anne-Marie David, a annoncé hier le coroner en chef du Québec, Jean Grenier. «Ça ne nous la rendra pas, mais au moins on voit que ça va être pour une bonne cause», disait hier le père de la victime, Tom Reeves, qui souhaite aussi une enquête de la Régie de la sécurité dans les sports. L'adolescente avait heurté un véhicule de damage en action sur une piste ouverte. Ses parents s'interrogeaient sur l'opportunité de procéder à de telles opérations sans fermer les pistes, une pratique pourtant répandue dans la province, selon le responsable du centre de ski de Bromont.

LE VOLEUR A TIRÉ

■ Un voleur qui venait de s'approprier un montant d'argent indéterminé sous la menace d'une arme a fait feu à deux reprises sur un employé de la succursale de la Banque Royale de Place Ville-Marie, peu après 16 h hier. Les coups ne sont cependant pas partis. Pris en chasse ensuite, par des gardiens de sécurité, le suspect a tiré deux fois en leur direction, sans toutefois les atteindre. On n'a trouvé aucun trace de balles, si bien que la police croit que le voleur était armé d'une imitation d'arme. Le suspect, âgé d'entre 25 et 30 ans, a échappé à ses poursuivants après avoir gagné Place Bonaventure par les couloirs souterrains.

SEPTUAGÉNAIRE GRIÈVEMENT BLESSÉ

■ Un homme de 75 ans a subi des fractures au crâne et au bassin, hier après-midi, quand une automobile l'a heurté alors qu'il traversait à pied l'intersection Millen et Henri-Bourassa, dans le nord de Montréal. L'accident est survenu à 13 h 50 et, selon des témoins cités par la police, le vieil homme aurait traversé pendant que le feu était rouge. Une autre source policière a rapporté que le feu vert du coin nord-ouest de l'intersection était brûlé. Il reste cependant à déterminer aux enquêteurs si cela a pu avoir quelque influence dans cet accident. La vie du blessé ne serait pas en danger.

FERMETURE DE L'ÎLE NOTRE-DAME

■ Les variations climatiques des derniers jours rendent difficile la tenue d'activités dans l'île Notre-Dame, et les dirigeants de la Société de l'île ont annoncé hier que le site sera fermé aujourd'hui et demain.

SUITE DE LA UNE

TRUDEAU

La GRC a volé les listes du PQ à la demande du cabinet Trudeau

GRC Me Pierre Lamontagne qui invoquait alors «la sécurité nationale et l'intégrité du Canada», la Commission avait accepté d'entendre les témoignages de plusieurs cadres des Services de sécurité derrière des portes closes.

Ces témoignages secrets ont ensuite été omis du rapport de la Commission afin de protéger les agents de la GRC qui avaient violé les lois, écrit le juge MacDonald dans le volume III de son rapport déposé en août 1981. Le vol de la liste de membres du PQ par la GRC était connu sous le nom de code «Opération Ham». Cette activité illicite, et d'autres semblables, ont également fait l'objet des travaux de la Commission Keable qui avait été mise sur pied par le gouvernement du Québec en 1977.

Donnant suite aux recommandations de la Commission Keable, le ministère de la Justice du Québec a, un peu plus tard, entrepris des procédures judiciaires contre plusieurs agents de la GRC. Pour différentes raisons techniques, la plupart de ces poursuites ont avorté.

L'opération Ham a été évoquée pour la première fois dans un rapport soumis le 8 août 1972 par le caporal Maurice Goguen de la section G du Service de sécurité de la GRC à Montréal. Ce projet présenté à ses supérieurs à Ottawa a été rapidement pris en main par le quartier général qui a ouvert un dossier le 19 août suivant.

Dans son rapport, M. Goguen informait ses patrons du fait que le PQ utilisait un ordinateur de marque Burroughs pour tenir à jour sa liste de membres. Cet appareil était situé dans les locaux des Messageries Dynamiques, rue Jeanne-Mance, à Montréal.

Après étude du dossier et des recherches de ses hommes sur les lieux pour étudier les moyens à prendre en vue de s'emparer de cette liste sans laisser de traces, le directeur John Starnes donnait finalement le feu vert à l'opération le 14 novembre suivant.

L'opération devait être reportée à deux reprises et c'est finalement dans la nuit du 8 au 9 janvier 1973 que des membres de la GRC ont neutralisé le système d'alarme pour ensuite s'introduire dans les locaux des Messageries Dynamiques et faire main basse sur la liste du PQ.

La liste fut copiée la même nuit sur un ordinateur de la firme M.I.C.R. Systems, Westmount Square, et remise en place quelques heures plus tard. La copie a ensuite été transmise aux quartiers-généraux de la GRC à Ottawa.

Deux ans plus tard, soit en juillet 75, des officiers de la GRC estimèrent préférable de la détruire pour éviter que le gouvernement fédéral ou la force policière elle-même ne se trouvent dans une situation embarrassante s'il venait à être révélé que le Service de sécurité s'était procuré ce type d'information sur un parti politique parfaitement légal et démocratique.□



Des femmes ukrainiennes lancent des slogans antirusses devant le palais présidentiel de Kiev, juste avant l'arrivée du président de la Russie Boris Eltsine pour la conférence de la Communauté des États indépendants. La manifestation était organisée par le Mouvement pour l'indépendance de l'Ukraine, qui réclame une armée nationale et la non-ingérence de la Russie dans les affaires ukrainiennes.

PHOTO ASSOCIATED PRESS

ÉTATS

Le cirque est à Kiev et il n'y a vraiment pas de quoi rire

avait opté pour une défense commune. L'Ukraine, la Moldavie et l'Azerbaïdjan avaient refusé, voulant créer leur propre force.

Toujours selon le porte-parole, les membres de CEI ont aussi procédé aux nominations des commandants en chef de l'état-major, des forces stratégiques et des forces conventionnelles : tous des généraux russes. Le ministre de la Défense de l'Ukraine, le général Morosov, a affirmé que l'Ukraine n'a jamais accepté ces nominations. Le général Morosov a aussi clairement indiqué que l'Ukraine ne se joindrait pas à une défense commune des frontières. «L'Ukraine est un État indépendant et cette question doit être décidée par son parlement.» Son parlement, fortement nationaliste, est bien peu enclin à toute collaboration avec la Russie sur cette question.

Dans ce contexte de confrontation entre les deux États les plus puissants de la CEI, les questions militaires de premières importances comme celles des armes nucléaires et de la flotte de la mer Noire ont été remises à plus tard.

Jamais la brouille entre la Russie et l'Ukraine n'aura été aussi évidente. «Cette guerre de mots entre les présidents Eltsine et Kravchouk me fait peur, confie une Ukrainienne à la voix douce et tranquille. Je crains que la Russie ne réclame des territoires à l'Ukraine (comme la Crimée), et vice-versa. Tout cela pourrait finir bien mal.»

Les quatres conflits qui sévissent dans l'ancienne URSS laissent aussi planer la crainte d'une confrontation possible entre les deux plus puissantes républiques de l'ancienne union. «Cette rencontre de Kiev a lieu à une époque extrêmement compliquée de notre histoire, disait Léonid Kravchouk. Les questions politiques sont jamais simples, c'est vrai, mais ce qui inquiète maintenant, c'est que la situation se détériore sérieusement.»

Cette cinquième conférence de la CEI s'est tenue dans un imposant immeuble de l'ère stalinienne. Tout cela, pendant qu'un millier de manifestants nationalistes ukrainiens exigeaient le départ de leur république de la communauté des états indépendants. «La CEI: voilà nos nouvelles chaines !» titraient les pancartes. «Ukraine sans Moscou», scandaient les manifestants stoppés par au moins trois rangées de policiers habillés de gris.□

SOLIGAZ

Soligaz est en voie de réalisation

ques, alors nous sommes très confiants pour l'avenir et nous allons de l'avant.»

Le projet Soligaz, rappelons-le, représente un investissement évalué à 300 millions pour l'entreposage à Varennes de gaz naturels qui seront par la suite traités par des membres du consortium, dont le groupe Pétromont.

De nombreuses exigences environnementales ont été posées par le gouvernement, depuis le début de la réflexion sur le projet, il y a maintenant six ans.

Les questions de sécurité et de protection de la faune aquatique suscitaient plusieurs inquiétudes. Au total, le ministère de l'Environnement a posé 17 conditions à la réalisation de Soligaz.

L'ensemble du projet, s'il se réalise, devrait susciter des investissements de 2 milliards dans la région de Montréal et contribuer à la création de 20000 emplois, soutient-on au sein du gouvernement Bourassa.

Plusieurs compagnies reliées à la pétrochimie (30000 emplois à Montréal), étaient condamnés à la disparition sans la réalisation de Soligaz, soutient-on au ministère de l'Industrie et du Commerce. On se souviendra que les libéraux de Robert Bourassa avaient d'ailleurs fait de ce projet un des principaux enjeux électoraux pour la région, lors de la dernière campagne électorale, en 1989. Les objections de nature écologique sont survenues après le scrutin.

La première phase des travaux ne créerait cependant que quelques centaines d'emplois, puisqu'il va s'agir de creuser les cavernes, profondes de 400 pieds, et nécessitera l'intervention d'ouvriers vraiment spécialisés.

La municipalité de Varennes, pour sa part, a terminé l'adoption de tous les règlements municipaux nécessaires au début des travaux d'aménagement, notamment en ce qui a trait à l'aménagement riverain indispensable à la construction d'un quai.

Un dernier règlement modifiant le zonage riverain vient d'être adopté, a indiqué hier le maire Jean Robert. Cette modification sera soumise à l'approbation des citoyens dès lundi prochain dans le cadre de la procédure des «registres» qui consiste pour les citoyens à inscrire leur nom pour marquer leur désaccord. Il faut les signatures de 500 citoyens pour qu'un référendum soit obligatoire. Il ne semble pas, selon le maire, que les citoyens de Varennes s'opposent au projet du groupe Soligaz.

«C'est un grand espoir de développement pour nous. Nous avons franchi toutes les étapes. Il nous reste maintenant à convaincre le gouvernement de nous accorder un accès à l'autoroute 30 pour empêcher la circulation de matières dangereuses dans les rues de la ville», a expliqué M. Robert.□

MINISTRE

Hôtel-Dieu: Côté promet du sport

faire preuve d'un manque de professionnalisme indigne d'un dirigeant syndical», a-t-il dit.

M. Côté a aussi lancé un avertissement à la CSN qui avait laissé plané des doutes au sujet de la spéculation sur des terrains à Rivière-des-Prairies en rapport avec la construction éventuelle du nouveau centre hospitalier. «Le porte-parole de la CSN qui a laissé circuler de telles rumeurs devra prouver ce qu'il a avancé», a averti le ministre.

Lundi, le secrétaire général de la centrale, Pierre Paquette, a dit qu'il «soupçonnait des choses» quand les journalistes ont demandé si les terrains convoités pour le futur hôpital avaient fait l'objet de spéculation foncière.

Selon le ministre Côté, la construction du nouvel hôpital dans le nord-est de la ville pourait contribuer de façon importante à la relance économique. Mais ce déménagement ne veut pas dire pour autant que l'édifice actuel de l'Hôtel-Dieu sera abandonné, dit-il. M. Côté estime que le complexe immobilier pourrait redevenir «un endroit bien vivant» du centre-ville, un édifice où on pourrait retrouver des logements pour personnes âgées, les bureaux de la future régie régionale de santé ou encore, les locaux d'Urgence-Santé de services reliés à la santé.□

Domco : forte hausse du bénéfice

■ Une malheureuse erreur nous a fait confondre les résultats trimestriels et annuels de Les Industries Domco dans notre édition de vendredi. L'entreprise a obtenu en 1991 un chiffre d'affaires de 141,5 millions, une progression de 54,5 p. cent. Son bénéfice atteint 5,28 millions ou 81 cents par action contre 742 000$ ou 11 cents par action en 1990. Pour le quatrième trimestre, le chiffre d'affaires s'élève à 33,8 millions et le bénéfice net à 876 000$, soit 13 cents par action. Les résultats de 1990 ont été redressés pour tenir compte du nouvel exercice financier qui court du 1er janvier au 31 décembre.



Salon international des vins et spiritueux

Le Salon international des vins et spiritueux, qui a ouvert ses portes hier, se tient cette année encore à la Place Bonaventure. Dans notre photo, M. Rolf C. Zimmerli sert à MM. Rudolf Dosager et Anton Koch un vin de Suisse, pays dont les produits sont encore peu connus au Québec. Le salon, qui réunit une centaine d'exposants, se poursuit aujourd'hui et demain (12 h à 22 h), mais aussi lundi (14 h à 22 h). Le droit d'entrée est de 10 $.

PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

La Quotidienne tirage d'hier
à trois chiffres 846
à quatre chiffres 1511

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h a 17 h 30, samedi et dimanche de 7 h a 11 h
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classees 285-6900
RÉDACTION 285-7070
ANNONCES CLASSÉES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé+ 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe —.

Enregistrement : numéro 1400» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

SAMEDI 21 MARS 1992
12-6-01

GAGNEZ SANS EFFORT AVEC CITÉ 107,3 FM ROCK·DÉTENTE

ÉCOUTEZ CITÉ 107,3 FM ROCK·DÉTENTE OU COMPOSEZ LE 790-CITÉ

20 voyages pour 2 à Varadero, 35 lecteurs au laser et de nombreuses sorties!

La Presse

Montréal veut acheter 300 logements «privés» pour son secteur social

GILLES GAUTHIER

■ L'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) a lancé pour la première fois hier un appel d'offres en vue d'acquérir environ 300 logements du secteur privé qu'il utilisera comme logements sociaux.

Il s'attend à ce qu'on lui offre entre 500 et 600 logements et choisira ceux qui seront à la fois «les moins chers et les meilleurs», a expliqué Jocelyn Bigras, directeur du développement à l'OMHM.

«Le marché se prête bien à un appel d'offres parce que plusieurs propriétaires nous appellent pour nous dire qu'ils éprouvent des difficultés et nous demander d'acheter leurs immeubles», ajoute-t-il.

«Auparavant, poursuit-il, nous achetions les immeubles un à la fois. L'appel d'offres permet plus de transparence», en évitant qu'on se demande à chaque fois pourquoi l'Office «achète d'un tel plutôt que de tel autre».

L'an dernier, précise M. Bigras, l'Office a acheté près de 60 logements d'institutions financières qui en avaient pris possession parce que les propriétaires avaient fait faillite.

Les logements que l'OMHM veut acquérir devront être situés dans un des arrondissements suivants: Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce, Rosemont/Petite-Patrie et Villeray/Saint-Michel et Parc Extension.

Selon les critères de l'appel d'offres, le coût de chaque logement devra être inférieur à 50000 $ et les bâtiments devront être inoccupés dans une proportion de 70 p. cent. M. Bigras avance prudemment qu'il s'attend a payer entre 25000 $ et 30000 $ «au gros maximum» en moyenne par logement. Ces deux critères réduiront selon lui le nombre de condos qui seront offerts. En 1991, 572 logements ont été acquis, dont 24 condos.

Les propriétaires de terrains vagues peuvent également participer à l'appel d'offres bien que l'Office s'oriente de plus en plus vers l'acquisition de bâtiments plutôt que la construction. Il y a deux ans, de dire M. Bigras, l'organisme n'achetait pas d'immeubles existants alors que la proportion est passé à 40 p. cent en 1991 et dépassera 50 p. cent cette année.

Les acquisitions sont financées par des obligations émises par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et les remboursements sont assumés à 50 p. cent par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), 40 p. cent par la SHQ et 10 p. cent par la Ville de Montréal.

Lors d'un forum montréalais sur l'habitation qui se tenait hier, le responsable de ce dossier au comité exécutif, John Gardiner, a déclaré que l'objectif de construire 50000 logements sociaux dans la métropole entre 1990 et l'an 2000 ne sera pas atteint si Ottawa et Québec continuent de se désengager financièrement de ce secteur.

Il a par ailleurs annoncé l'intention de la Ville d'attribuer dorénavant la majeure partie des terrains de la réserve foncière de la Ville au développement privé.

Montréal tiendra une consultation à l'automne sur les modalités de la levée partielle de l'interdiction de convertir des logements locatifs en condos.



Un vrai poulailler !

Bien que la Ville de Montréal ait annoncé au début du mois une offensive visant l'élimination des nids-de-poule, ceux-ci continuent à proliférer avec l'arrivée du printemps. En plein centre-ville hier, rue Ontario, près de Berri, ce motocycliste ne s'était sans doute pas préparé au motocross... Le Service municipal des travaux publics promettait pourtant, le 6 mars, un blitz de réparation dans les rues de l'ensemble du territoire. PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

10 millions pour l'ouverture de 84 lits à Maisonneuve-Rosemont

■ Le ministère de la Santé et Services sociaux investira 10 millions $ afin d'augmenter le nombre de lits pour les soins de courte durée à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, a indiqué hier le ministre Marc-Yvan Côté en conférence de presse.

Si tout se déroule selon l'échéancier prévu, les travaux pourraient être terminés dans deux ans et demi.

On compte ainsi offrir 84 lits additionnels, notamment en diminuant le nombre de lits dits de soins prolongés qui sont excédentaires dans l'est de la métropole.

Le centre hospitalier qui dessert une population de 450000 habitants a traité 335000 patients l'an dernier. Cette augmentation des services amènera une augmentation du budget annuel de l'hôpital qui atteindra alors les 153 millions $.

Le ministre Côté a souligné que cet investissement était le dernier élément du plan de désengorgement des urgences mis de l'avant par le ministère il y a quelques années.

Cet hôpital dont le service d'urgence a éprouvé des problèmes d'affluence ces derniers mois, a reçu récemment la visite du Groupe d'intervention tactique du ministère en vue de solutionner le problème. Le ministre qui a parlé de la grande collaboration de la direction à cette occasion, a fait valoir que la situation était en partie attribuable à la crise économique, à la pauvreté et à l'éclatement de la famille, des événements qui affectent profondément le moral des gens.

L'ex-ami de Nathalie Champigny remis en liberté

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Nouveau rebondissement hier dans l'affaire Nathalie Champigny au Palais de justice de Cowansville.

Kelly Whittier, d'abord soupçonné du meurtre de son ex-compagne et finalement accusé d'entrave au travail des policiers, a pu reprendre sa liberté sur ordonnance du procureur, moyennant certaines conditions.

Me Henry Keyserling a estimé que les résultats de l'enquête policière ne lui permettaient pas, à ce jour, de porter aucune accusation criminelle contre le jeune Whittier.

Il a également décidé de retirer sa demande d'enquête en détention relativement à l'accusation d'entrave au travail d'un agent de la paix.

Dans un communiqué très bref, le procureur a expliqué que sa décision se basait «strictement sur des principes juridiques qui gouvernent les substituts du procureur général lorsqu'ils sont appelés à évaluer la valeur et l'admissibilité de la preuve disponible.»

Nathalie Champigny, 21 ans, de Cowansville, a disparu le 22 février dernier. Ce soir-là, elle aurait rompu définitivement avec Kelly, 24 ans, son compagnon depuis trois ans.

Les agents de la Sûreté du Québec ont appréhendé Whittier samedi dernier, et, au terme d'un long interrogatoire, il leur aurait finalement avoué avoir étranglé la jeune femme dans la soirée du 22 février, au cours d'une violente dispute dans leur appartement de Cowansville.

D'autres éléments laissaient aussi croire aux policiers que le jeune homme se serait ensuite débarrassé du corps en le jetant dans un camion à rebuts stationné dans le parking du garage Irving, à Omerville. Mais jusqu'ici, le cadavre n'a toujours pas été retrouvé.

Premier coup de théâtre lundi, jour de la première comparution. Kelly Whittier n'a pas été accusé de meurtre, comme le recommandait la SQ, mais seulement d'entrave au travail des policiers. Et hier, il a été libéré sous conditions.

Le père de Nathalie Champigny est révolté par la décision du procureur. Ce sont ses fils, Sabin et Michel, qui lui ont appris la nouvelle.

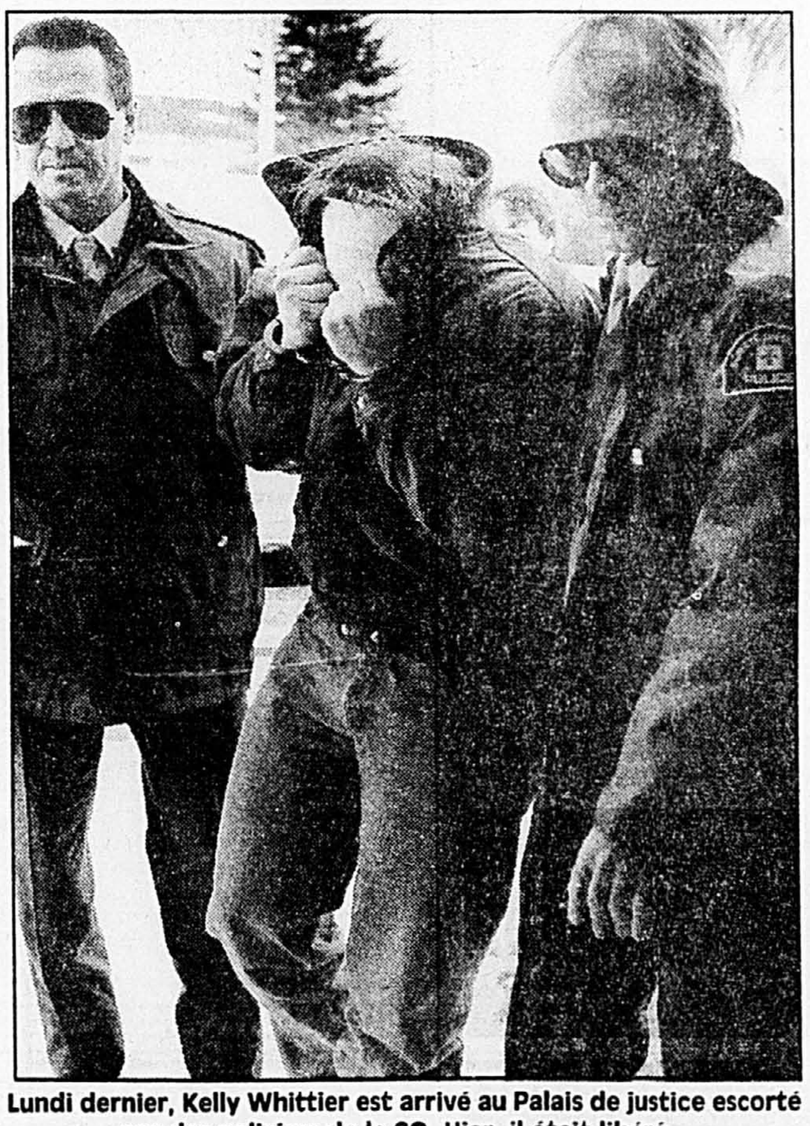
«On dit qu'on manque de preuves pour l'accuser (Whittier). Mais c'est lui même qui a avoué. Je ne comprends plus rien. On ne sait plus quoi faire», a indiqué M. Louis-Georges Champigny, découragé.

Pour la famille de Nathalie, la libération de Whittier signifie aussi le retour de l'angoisse et de l'incertitude.

«Si personne n'est accusé de meurtre et qu'on ne retrouve pas le corps de Nathalie, ça voudrait dire qu'elle n'est peut-être pas morte. Et ne pas savoir, c'est très dur à supporter», a-t-il précisé.

Il déplore par ailleurs que ni les policiers, ni le Greffe du Palais de justice de Cowansville ne lui aient communiqué hier la décision du procureur. Kelly Whittier a été remis en liberté à condition de demeurer chez ses parents, de ne pas changer d'adresse et de se rapporter à la Sûreté du Québec.

Le juge Donald Buissonnette a fixé au 3 avril son enquête préliminaire pour entrave au travail des policiers.



Lundi dernier, Kelly Whittier est arrivé au Palais de justice escorté par des policiers de la SQ. Hier, il était libéré...

PHOTO *La Presse*

Les autorités belges autorisent l'extradition de Sylvie Roy

MARIE-FRANCE LÉGER

■ Le ministre belge de la Justice a entériné hier l'avis d'extradition de Sylvie Roy vers l'Italie.

La fille de Micheline Lévesque partira donc pour Rome afin de répondre à des accusations de complot dans l'importation de 4,98 kilos d'héroïne, cinq ans après l'acquittement de sa mère et de sa tante.

Le procureur de la Couronne belge Raymond Bossuyt a demandé aux autorités italiennes de lui faire connaitre la date à laquelle ils viendront chercher la détenue.

Au cours d'un entretien téléphonique avec le réseau NTR, Me Bossuyt a précisé que l'extradition vers l'Italie se fera dans un délai maximum de trois semaines.

Pour leur part, les soeurs Lévesque s'envolent pour Bruxelles dimanche soir. Dès lundi matin, elle se rendront à la prison de Forest pour rencontrer Sylvie. C'est elle qui a annoncé la nouvelle à sa mère, hier matin.

«La bombe a éclaté ce matin (hier). Mais Sylvie est finalement soulagée; c'est une lutteuse. Ce qui lui ôtait son courage, c'était que la décision tardait énormément. Nous avons rendez-vous avec elle lundi matin», a expliqué hier Micheline Lévesque.

S'il le faut, Mme Lévesque et sa soeur Laurence n'hésiteront pas à partir pour l'Italie.

«Je ne vois pas pourquoi nous n'irions pas, même si ça ne nous rappelle pas de très bons souvenirs. Nous avons bénéficié d'un non-lieu en 1987 et d'une exonération totale en 1990», a souligné Micheline Lévesque.

La justice italienne doit faire connaitre la date de l'extradition au magistrat belge dans le dossier, Me Raymond Bossuyt. Ce sont d'ailleurs les policiers italiens qui escorteront la jeune femme jusqu'à Rome.

Les faits reprochés à Sylvie Roy sont les suivants: l'achat des billets d'avion et l'achat des fameuses valises rouges pour le transit de 4,98 kilos d'héroïne à l'aéroport de Rome en 1986.

Emprisonnée depuis le mois de novembre à Bruxelles, Sylvie Roy s'est opposée à la demande d'extradition en espérant bénéficier du délai de prescription. La loi belge prévoit en effet qu'au bout de six ans, le délit s'efface automatiquement.

Mais les juges de la Cour d'appel de Bruxelles et le ministre de la Justice en ont décidé autrement.

Le consul du Canada, M. René Bersma, a été avisé hier de la décision du ministre. Il se rendra à la prison de Forest lundi ou mardi.

«Tout ce que nous pouvons faire pour Sylvie Roy, c'est de vérifier si les normes de la justice internationale ont été suivies, de donner l'assistance consulaire et veiller à ce qu'elle ait un avocat. Nous avons toujours suivi le dossier depuis le début mais nous ne pouvons pas l'influencer», a dit M. Bersma.

1993, Année de l'harmonie interculturelle et interraciale

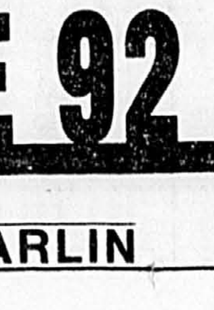
RICHARD HÉTU

■ Profitant d'une cérémonie marquant la Journée internationale contre la discrimination raciale, les gouvernements d'Ottawa, du Québec et l'administration municipale de Montréal ont annoncé hier deux initiatives pour combattre le racisme.

Par la voix du maire Jean Doré, la Ville de Montréal a proclamé 1993 «l'Année de l'harmonie interculturelle et interraciale».

Et Ottawa, Québec et Montréal ont confirmé la mise sur pied d'un comité tripartite dont le but sera de coordonner leurs efforts dans la lutte contre l'intolérance raciale.

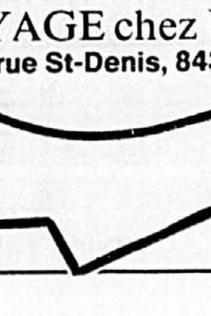
«Le Québec n'est pas une société plus raciste qu'une autre», a déclaré Monique Gagnon-Tremblay, ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, lors de la cérémonie, tenue à l'hôtel de ville de Montréal.



Jean Doré

«Toutefois, les manifestations ponctuelles de racisme et de discrimination que nous voyons poindre à l'occasion méritent que nous nous interrogions», a ajouté Mme Gagnon-Tremblay en rappelant que «certaines personnes sont tentées de chercher des boucs émissaires» lorsque les conditions sociales ou économiques sont plus difficiles.

Dans un message lu par Mme Gagnon-Tremblay, le premier ministre Bourassa a pour sa part déclaré: «C'est en faisant preuve de vigilance, de persévérance et de solidarité que nous arriverons à changer les attitudes et les comportements d'intolérance qui, malheureusement, existent dans notre société démocratique».



Monique Gagnon-Tremblay

La Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, qui est commémorée le 21 mars, fait référence aux massacres de Sharpeville en Afrique du Sud en 1962. S'adressant aux leaders des communautés culturelles réunies à l'Hôtel de Ville, le maire Doré n'a d'ailleurs pas manqué de saluer le résultat du référendum sud-africain, cette semaine, qui donne à son avis aux Noirs de ce pays l'espoir de «retrouver leur dignité».

Même elle est «moins virulente et plus subtile» qu'en Afrique du Sud, «la discrimination raciale existe chez nous», a poursuivi M. Doré. C'est pourquoi, à la recommandation du Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales de Montréal, il a accepté l'idée d'imiter des villes comme Toronto, Windsor et North-York et de placer l'année 1993 sous le signe de l'harmonie interculturelle et interraciale.

Pas une opération de relations publiques

Cette proclamation n'est pas qu'une opération de relations publiques, a dit le maire Doré, précisant qu'elle s'ajoutait à une série de mesures concrètes adoptées par son administration. «D'année en année, non seulement y a-t-il des déclarations, mais il y a des gestes concrets et des actions qui suivent», a commenté M. Doré.

En prévision de 1993, le maire de Montréal a souhaité que tous les citoyens et tous les milieux de la ville s'approprient de cette initiative en mettant sur pied des projets «valorisant l'interculturalisme». Montréal, a-t-il ajouté, donnera l'exemple à ce chapitre.



Gerry Weiner

Le groupe de travail réunissant Ottawa, Québec et Montréal fera le point sur l'état des relations intercommunautaires et interraciales au Québec et passera en revue les mesures qui existent déjà afin d'établir une nouvelle stratégie d'intervention dans ce secteur, a fait savoir Mme Gagnon-Tremblay.

Selon Gerry Weiner, ministre du Multiculturalisme et de la Citoyenneté du Canada, la concertation des trois paliers gouvernementaux autour d'une «question aussi vitale» que la lutte contre le racisme est un «miracle». «Ce sera une contribution importante à la vitalié et la santé de cette communauté», a-t-il dit.

Fait à noter, le maire Doré a conclu son allocution en saluant le directeur du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, M. Alain St-Germain, «qui a su, à un moment difficile, nous donner une leçon d'humilité».

On se souvient que M. St-Germain avait critiqué sévèrement ses hommes dans son rapport sur l'affaire Marcellus François, au grand dam de la Fraternité des policiers de la CUM.

Le maire Doré a aussi annoncé que Fatima Houda-Pépin remplacera Alain Jean-Bart à la présidence du Comité consultatif sur les relations interculturelles et interraciales de Montréal. Mme Houda-Pépin dirige le Centre maghrébin de recherche et d'information.

EUROPE 92
de VIAU MARLIN
Journée d'information VOYAGE chez Ulysse, la librairie du voyage 4176, rue St-Denis, 843-9447 (angle Rachel).
le PORTUGAL
Dimanche 29 mars 1992
entre 11 h et 16 h
CONCORDE Jet tours ULYSSE
Restaurant SOLMAR
UNE EXPÉRIENCE SUPERSONIQUE !
Concours Supersonique, gagnez un voyage promotionnel de deux heures en (*) CONCORDE
* Tous les détails du concours sur l'invitation Europe 1992 disponible dans toutes les agences de Voyages Viau Marlin.

Un ex-conseiller de Reagan vient donner la réplique à Greenpeace, Kennedy et cie.

PIERRE ROBERGE
Presse Canadienne

■ Les groupes écologistes américains comme la Audubon Society, Greenpeace et autres pourfendeurs d'Hydro-Québec «sont à court de de grands débats porteurs d'émotion et de controverse», et c'est pour cette raison qu'ils mènent une campagne acharnée contre le projet Grande-Baleine.

C'est du moins ce que soutient Mike Kelley, qui fut haut fonctionnaire dans l'administration de Ronald Reagan et qui est maintenant consultant à Washington.

Si les opposants à Grande-Baleine invitent des Américains aux audiences publiques sur ce projet d'Hydro-Québec, pour y broder sur le thème de la destruction de la nature et des sociétés indigènes, des partisans du projet, comme l'Association des manufacturiers du Québec (AMQ), peuvent de leur côté en dénicher qui sont d'accord avec eux.

L'AMQ a invité M. Kelley à dire «toute l'utilité de l'électricité sur l'échiquier économique nord-américain».

Arche de Noé

Mais en conférence de presse, hier. Et non pas aux audiences que tiennent, ces jours-ci à Montréal, quatre commissions officielles. Richard Le Hir, vice-président exécutif de l'AMQ, ne reconnaît pas en effet à ces commissions la compétence pour traiter de «questions qui dépassent largement leur mandat».

M. Kelley, ancien sous-secrétaire d'État au Commerce et à l'Énergie, «n'est pas payé pour venir ici, il n'est affilié à aucun groupe de pression», assure M. LeHir. M. Kelley lui-même, en montrant sa carte de crédit, dit avoir défrayé son séjour.

À l'audience de jeudi soir, Robert Kennedy Jr, fils du sénateur assassiné en juin 1968, est venu dire qu'il faut préserver cette «arche de Noé» d'espèces animales et végétales que sont les bassins des baies James et d'Hudson; il témoignait au nom du Natural Resources Defense Council.

«Moi aussi je suis un Irlandais du Massachusetts. Quand j'entends un Kennedy défendre une cause, je suis toujours méfiant», précise M. Kelley, qui a travaillé dans le secteur privé (industrie atomique, charbon, pétrole, gaz) et qui compte maintenant parmi ses clients Lockheed, NovaCore Chemicals et l'Illinois Institute of Technology.

À propos des tarifs d'électricité préférentiels aux alumineries du Québec, qui font crier à la déloyauté les adversaires d'Hydro, M. Kelley signale en passant que, même sans cela, «les producteurs américains n'arriveraient pas à concurrencer vos usines d'aluminium.»

À court de sujets

Depuis qu'un référendum, il y a 10 ans, en Californie, a stoppé un projet de centrale atomique, analyse-t-il, les Américains n'ont plus de grand débat catalyseur chez eux.

«Les problèmes de pollution sont passés au plan local, il n'y a plus de question d'environnement assez *sexy* pour obtenir l'attention au plan national. La grande question nationale, c'est maintenant l'emploi.

«De sorte que les écologistes se tournent maintenant vers des causes internationales comme Grande-Baleine, les forêts du Brésil ou les pluies acides, explique M. Kelley. C'est avec des sujets pareils qu'ils réussissent leurs levées de fonds et font signer leurs pétitions.»

Les lobbies du charbon, du pétrole ou de l'énergie atomique peuvent-ils être derrière les écologistes qui dénoncent l'énergie hydro-électrique?

«Aucune compagnie, aucun organisme national, aucune instance du gouvernement fédéral n'a pris position contre l'idée des barrages de la baie James. Personne n'a même préparé une ébauche là-dessus. Sinon je le saurais.

«Je vous le dis, à Washington, ce n'est pas un problème, je n'entends pas parler de Grande-Baleine. Il peut en être question à Boston, à Harvard.»

Hydro demande aux Cris de lui laisser faire ses études d'impacts sociaux

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

■ La société Hydro-Québec a profité hier de la clôture des audiences publiques sur le projet Grande-Baleine pour demander aux Cris du Nord québécois de lui donner accès à leur territoire, de façon à lui permettre de compléter les études sur les impacts sociaux qu'ils sont les premiers à juger essentielles.

La porte-parole d'Hydro-Québec en matière d'environnement, Stella Leney, a expliqué aux commissaires que la société d'État avait commencé des études sur les impacts sociaux (l'alimentation et les activités de chasse et de pêche) qui ne pouvaient être complétées en raison de l'opposition des Cris à laisser entrer sur leur territoire des chercheurs mandatés par Hydro-Québec.

«Pour les compléter et s'assurer de la justesse des résultats, nous avons besoin de la collaboration des communautés concernées. Les Cris ont refusé», a-t-elle signalé.

Interrogé à ce sujet, en marge des audiences, le grand chef du Grand conseil des Cris, Matthew Coon Come a affirmé qu'il était d'accord avec la réalisation de telles études, mais à la condition qu'elles ne soient pas menées par Hydro-Québec.

«Je n'ai pas d'objection à ce que des études d'impacts sociaux soient faites, par nous ou par un groupe de scientifiques indépendants en collaboration avec des Cris.»

Pour M. Coon Come, il n'est pas question «de faire confiance au promoteur du projet, Hydro-Québec».

Mme Leney réplique que selon la loi québécoise, les études d'impacts relèvent du promoteur.

«C'est normal que nous en soyons responsables, nous aurons à les défendre par la suite», a-t-elle commenté.

Mais ne voulant pas fermer la porte, Mme Leney a ajouté qu'Hydro-Québec étudierait avec le plus grand sérieux toute proposition permettant de sortir de l'impasse actuelle.

Depuis deux ans, les Cris et Hydro-Québec ne discutent que par avocats interposés.

Outre cette question d'études d'impacts sociaux, Mme Leney a émis un double commentaire aux commissaires représentant les Cris, les Inuit, et les gouvernements fédéral et provincial et qui prendront jusqu'au 30 avril pour rédiger, à l'intention d'Hydro-Québec, les directives devant guider ses études d'impacts et la justification de son projet Grande-Baleine.

Mme Leney a demandé aux commissaires de veiller à fournir les outils méthodologiques nécessaires si jamais ils retenaient la suggestion faite par plusieurs, dont Matthew Coon Come, de faire évaluer l'impact cumulatif que pourraient avoir les projets d'Hydro-Québec, d'Hydro-Ontario et d'Hydro-Manitoba dans les régions de la Baie James et la Baie d'Hudson.

Mme Leney a formulé la même demande dans le cas où les commissaires décidaient d'exiger qu'Hydro-Québec tienne compte dans ses calculs des coûts indirects de son projet, «les externalités» comme disent les experts, comme la perte d'un territoire de chasse, de pêche ou de villégiature.

«Si vous retenez ces demandes, nous espérons que les directives indiqueront une méthodologie à Hydro-Québec», a-t-elle dit.

Mme Leney et la quarantaine de groupes ayant participé aux audiences publiques tenues cette semaine à Montréal seront fixées là-dessus à la fin d'avril quand ils recevront, pour consultation, les lignes directrices soumises à Hydro-Québec.

Une fois que les commissaires auront mis la touche finale à ces directives, à la lumière des commentaires écrits reçus, il y aura une autre série d'audiences publiques.



Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'Europe...

Vous trouverez dans notre brochure estivale *L'Europe d'Air Canada* 1992, une foule d'aubaines auxquelles tous nos billets vers l'Europe vous donnent droit.

... sans oser l'espérer à ce prix!

Aller-retour de Montréal à	à partir de
LONDRES du 1er avril au 15 mai	499$
PARIS du 19 avril au 17 juin	598$
FRANCFORT du 13 avril au 27 mai	628$

Aller-retour de Montréal à	à partir de
LYON du 19 avril au 27 juin	648$
GENÈVE du 13 avril au 27 mai	679$
NICE du 19 avril au 17 juin	728$

* En collaboration avec Nouvelles Frontières

L'HÔTEL À BAS PRIX
Grâce à Air Canada, une nuit à l'hôtel vous coûtera aussi peu que:
32 $ par personne à LONDRES
83 $ par personne à PARIS
Tarifs offerts avec tous nos billets vers l'Europe.

LOCATION DE VOITURE À RABAIS
Partout en Europe, vous pourrez louer une voiture pour une semaine à un prix semblable à ceux-ci:
156,5 $ à LONDRES
206 $ à PARIS
Tarifs offerts avec tous nos billets vers l'Europe.

De plus, tous nos passagers à destination de Londres pourront se prévaloir du forfait **La côte d'Azur en prime** comprenant le vol Londres-Nice, trois nuits à l'hôtel avec petit déjeuner à l'européenne, service compris ainsi que la taxe de sécurité française.
À partir de 448$
du 1er avril au 30 juin
du 1er au 31 oct.

RABAIS RÉSERVE-TÔT
Et si vous réservez d'ici le 30 avril, vous profiterez de notre Rabais réservé-tôt de 100 $ par couple (50 $ par personne) applicable à un des forfaits Vol et Voiture et Vol et Séjour annoncés dans notre brochure *L'Europe d'Air Canada*.

Les rabais sur l'hébergement et la location de voiture ainsi que le forfait L'Europe d'Air Canada sont offerts à l'achat d'un billet d'Air Canada à destination de l'Europe. Les tarifs s'appliquent à une personne hébergée en occupation double, et ne comprennent pas les taxes d'aéroport. Les tarifs diffèrent selon les dates de départ.

Pour connaître les autres conditions, consultez la brochure *L'Europe d'Air Canada* ou renseignez-vous auprès d'un ***agent de voyages***, ou Air Canada en téléphonant au 393-3333.

MEMBRE DE L'ALLIANCE DES ASSOCIATIONS TOURISTIQUES CANADIENNES
PERMIS DU QUÉBEC

DRF 1148

Air Canada

Procurez-vous la brochure *L'Europe d'Air Canada* afin de trouver réponse à toutes vos questions. Mais attention, vous risquez d'y prendre goût et de terminer votre lecture dans l'avion!

Vous trouverez dans notre brochure **gratuite** *L'Europe d'Air Canada*, de nombreuses aubaines ainsi que des renseignements sur des sites exceptionnels partout en Europe. Vous pouvez vous en procurer une copie auprès de votre agent de voyages ou à un bureau d'Air Canada, ou remplir ce bon et nous le retourner dès aujourd'hui.



Nom: _____

Adresse: _____

Municipalité: _____ Code postal: _____

La brochure *L'Europe d'Air Canada*
(PAC 265)
500, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1X5

Veuillez prévoir un délai de deux semaines entre l'envoi et la livraison.

Vous vous sentez fatigué(e)? essoufflé(e)? Le moral en berne? Les tensions douloureuses? Les sommeils difficiles et les réveils moroses?

LA THALASSOTHÉRAPIE À PASPÉBIAC

vous permettra de décrocher et de vous ressourcer.

Ces bains à l'eau de mer, enveloppements d'algues et massages thérapeutiques, quotidiennement, dans la douceur et le charme ancien de l'Auberge du Parc, vous redonneront vitalité et énergie!

Accordez-vous un placement à court terme pour votre santé, votre bien-être et votre efficacité!

Offrez-vous la thalassothérapie à l'Auberge du Parc de Paspébiac!

Informations et brochures
1-800-463-0890

Design et art de vivre

Jeudi,

dans le cahier

Design

et art de vivre,

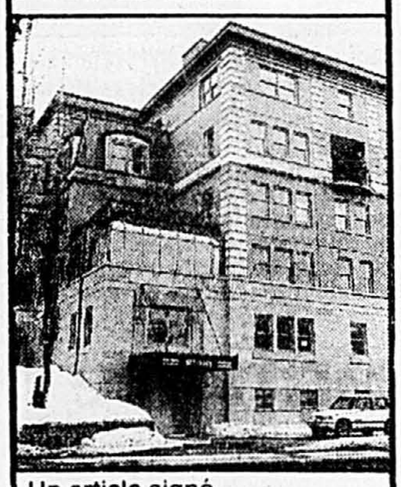
La Presse

vous propose

Treize luxueux

condos sur le

Square Mile



Un article signé
Raymond Bernatchez

La Presse

SEULE... MAIS PAS TOUTE SEULE



TOUS LES SOINS ET SERVICES IMPORTANTS SUR PLACE, SOINS INFIRMIERS 24 HEURES

Promotion spéciale de location INFORMEZ-VOUS!

Laval
1000, boul. Chomedey
(entre Notre-Dame et St-Martin)
682-6686

St-Laurent
775, rue Muir
(près de Côte-Vertu)
748-1396

LES RÉSIDENCES
Manoir Le Corbusier

Pour personnes retraitées ou semi-retraitées
SERVICES SPÉCIALISÉS POUR GENS EN PERTE D'AUTONOMIE À LAVAL

laMini — RÉSULTATS Loto-Québec

Tirage du: 92-03-20

LOTS BONIS

Numéros	Lots	Numéros	Lots
382419	50 000 $	38241 ■	1 000 $
82419	5 000 $	3824 ■	100 $
2419	250 $	382 ■	10 $
419	25 $		
19	5 $		

5 HONDA CIVIC SEDAN LX 1992 *
(numéros non décomposables)

169H997	396H803	
710H523	858H673	225J672

* Chaque voiture est échangeable contre un lot de 15 000 $

50 lots bonis de 500 $ chacun (n** non décomposables)

105H650	445H013	699H011	216J022	392J685
126H625	489H289	702H914	218J634	408J366
159H006	494H331	706H797	242J285	420J128
182H883	501H417	782H873	289J121	436J008
195H518	507H621	892H105	293J544	487J786
220H043	509H209	106J967	306J463	542J309
235H432	529H701	118J660	328J227	641J118
313H115	562H731	122J295	348J792	643J221
317H044	581H899	127J858	378J342	724J324
348H765	663H964	168J958	381J571	760J606

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

55 autres lots bonis le vendredi 27 mars

RÉSULTATS Loto-Québec

loto-québec

laMini — Tirage du 92-03-20

NUMÉROS	LOTS
382419	50 000 $
82419	5 000 $
2419	250 $
419	25 $
19	5 $
38241 ■	1 000 $
3824 ■	100 $
382 ■	10 $

INTER PLUS — Tirage du 92-03-20

NUMÉROS	LOTS
099815	250 000 $
99815	2 500 $
9815	250 $
815	25 $
15	10 $
NUMÉROS MOBILES	
02150	1 000 $
4442	100 $
201	25 $

La Quotidienne — Tirages du 92-03-14 au 92-03-20

	3	4
SAMEDI	770	4444
LUNDI	504	0757
MARDI	220	5658
MERCREDI	556	3440
JEUDI	055	1688
VENDREDI	846	1511

Banco — Tirage du 92-03-20

5	9	11	13	14	15	16
19	22	24	25	29	31	39
41	42	44	59	62	63	

Prochain tirage: 92-03-21

PROVINCIAL — Tirage du 92-03-20

NUMÉRO DÉCOMPOSABLE

NUMÉROS	LOTS
2720609	1 000 000 $
720609	5 000 $
20609	500 $
0609	100 $
609	25 $
09	5 $

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

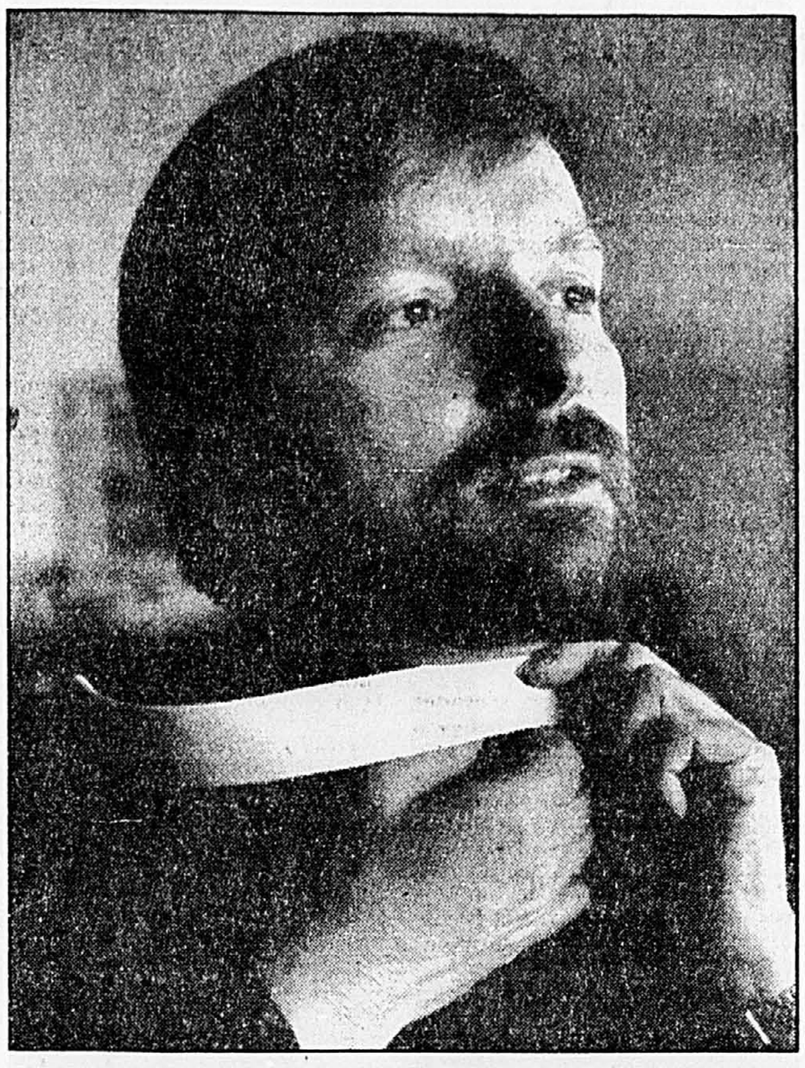


PHOTO PC

Un ministre du culte s'estime traité en paria

Presse Canadienne
TORONTO

■ Déçu, un ministre du culte homosexuel à qui l'Église anglicane interdit de prêcher parce qu'il refuse de garder le célibat s'estime traité en paria.

L'évêque de Toronto Terence Finley a confirmé hier, en conférence de presse, l'exclusion du révérend James Ferry de son église d'Unionville, près de Toronto.

Le révérend Ferry a soutenu hier qu'on le traitait en paria et que «ce n'est pas ce que l'Église est censée faire». Il a ajouté que la décision de l'évêque était très douloureuse pour lui et pour d'autres.

La décision initiale de lui retirer son ministère date de l'été dernier. Le révérend Ferry avait refusé de mettre fin à une relation homosexuelle. L'Église accepte les ministres du culte homosexuels, mais à condition qu'ils s'engagent à demeurer célibataires.

Mgr Finley a soumis le cas du prêtre à un tribunal, rarement convoqué, qui a entendu l'affaire le mois dernier.

Les avocats du prêtre ont fait valoir devant le tribunal que la politique de l'Église anglicane est déraisonnable et force les membres homosexuels du clergé à mentir au sujet de leur orientation sexuelle.

Mgr Finley a déclaré que la décision avait été difficile à prendre. Il a ajouté que le révérend Ferry, qui est âgé de 39 ans, sera toujours considéré comme un ministre de l'Église, même s'il ne peut plus prêcher, célébrer des mariages ou d'autres sacrements, et a précisé que le prêtre pourra reprendre son ministère s'il accepte de garder le célibat.

Le révérend Ferry a indiqué qu'il n'avait pas l'intention d'accepter cette proposition. Son avocate, Valerie Edwards, a fait savoir qu'il envisageait les options qui s'offrent à lui, y compris la possibilité d'en appeler devant un tribunal supérieur de l'Église, et celle de loger une plainte contre l'évêque et le diocèse à la Commission ontarienne des droits de la personne.

Le révérend Ferry a soutenu hier qu'on le traitait en paria et que «ce n'est pas ce que l'Église est censée faire». Il a ajouté que la décision de l'évêque était très douloureuse pour lui et pour d'autres.



Pierre Foglia

Question d'intelligence

Est-ce que cela vous fatigue, vous, de penser? Moi c'est épouvantable.

Chez moi, ce n'est pas du tout une activité naturelle. Ni d'ailleurs un besoin irrépressible, comme pisser par exemple, si vous me permettez. Ce n'est pas parce que je me dézippe le cerveau, que je me sors le cortex et que je me le secoue un peu, que ça vient. Il faut que je force terriblement pour produire des idées. Qui ne seront pas vraiment les miennes de toute façon... On ne resuce jamais que les idées des autres, qui eux-mêmes les ont tétées aux philosophes, qui eux-mêmes se réclament d'Aristote ou Platon, qui lui-même s'est imprégmé de Socrate. On ne produit presque jamais de pensée neuve. Surtout en ces temps labourés par une actualité manichéenne: indépendance et fédéralisme, écologie et développement, économie libre et justice sociale, tradition et rock'n roll, blanc-noir, bing-bang... chacun son église, ses références, ses auteurs et envoye-donc, chacun creuse ses sillons. Vous connaissez les miens, et combien creux je rampe dedans. Je ne prétends pas à l'élévation, que non, que non...

Comme 99,9 p. cent des habitants de cette planète, je ne «produis» pas de pensée, je me contente d'adhérer à celle des autres ou de m'en démarquer. De réagir donc. Des fois, dans ma job de chroniqueur, je réussis à établir un lien nouveau entre deux ou trois vieilles idées. Mais même ça — juste ça — c'est terriblement fatigant et compliqué. Le lien entre deux idées n'est jamais direct, ni droit, n'est jamais le plus court chemin, il faut contourner les émotions, les préjugés, et c'est très long si on veut faire ça bien. Il y a des matins je ne suis pas capable penser. Il y a des matins, il y a des sujets surtout.

Par exemple la constitution, l'indépendance, le référendum ou pas, tout ça...

Par exemple l'écologie, le progrès, le prix de l'anti-pollution...

Il y a des mots en ce moment qui me ferment l'intelligence ou ce qui m'en tient lieu. Ces mots sont *constitution, culture, écologie, Mercredi, récession, magasinage États-Unis, 350e anniversaire de Montréal*... Quand je les entends je me ferme l'esprit. Je ne dis pas que ce n'est pas important, je ne dis pas que ce n'est pas normal que ça prenne du temps (la constitution par exemple), c'est même un signe de bonne santé démocratique et grand bien nous fasse, je dis quand même que je ne suis plus capable de réfléchir à cela. Je m'en remets au sort, à la fatalité, comme lorsque j'étais petit, deux jours avant un examen, à quoi bon étudier maintenant, arrivera ce qui arrivera, et là-dessus, je froissais en boule une feuille de papier que je lançais dans la poubelle. Si je la pognais je passais, si je la ratais, je calais.

Je fais encore la même chose aujourd''hui pour l'indépendance du Québec avec mon ballon de basketball. Je tire dix fois. Plus de cinq paniers, c'est bon. Moins de cinq c'est non...

— Pis, me demande ma fiancée qui sait très bien à quoi je joue...

— Pis rien, fille. Trois séries de dix lancers: cinq paniers à chaque fois!

Depuis elle m'appelle Boubou.

* * *

Un petit test tiens, pour voir si vous êtes aussi bêtes que moi.

Luc Gagnon, un ami qui enseigne la philo au Cégep de Trois-Rrivières m'a soumis, l'autre jour, ce problème amusant qu'il avait proposé à ses étudiants la semaine d'avant...

Voici. Durant la nuit, une fée a déposé sur votre table deux boites. Sur l'une il est écrit: «Peureux». Sur l'autre «Gambler». La fée a aussi laissé le message que voici: *«Bonjour, je suis la fée Gertrude qui connait l'avenir. Dans la boite du peureux j'ai mis $1000. Dans la boite du gambler j'ai peut-être mis un million, mais peut-être aussi que je n'ai rien mis du tout. N'oubliez pas que je connais l'avenir, c'est important. Si vous prenez les deux boites, je savais hier, que vous prendriez les deux. Et je n'ai rien mis dans la boite du gambler.*

Par contre, si vous prenez seulement la boite du gambler, je savais aussi, hier, que c'est ce que vous alliez faire. Et j'ai mis un million dans la boite du gambler. A vous de choisir...

Je ne sais pas pour vous, moi j'ai mis un millième d'un millième de seconde pour résoudre ce problème. Mais mon ami le prof de philo m'a mis en garde:

— Whaô, penses-y bien Foglia. Sans être vraiment un piège, ce n'est pas si simple. C'est une allégorie que je propose aux étudiants pour leur introduire le paradoxe du déterminisme...

— Si tu prends la boite du gambler seulement, a poursuivi mon ami, c'est donc que tu embarques dans le jeu de la fée. Tu te conformes à sa loi. Ton choix n'en est pas vraiment un. Tu as fait ce qu'elle voulait que tu fasses. Dans la mesure où elle incarne les lois naturelles et supérieures qui ordonnent l'univers, te voilà assujetti à ces lois, sans possibilité de choisir... Remarque que je sais très bien que ce n'est pas ce que tu as fait. Déliquant comme je te connais, tu as pris les deux boites. En te disant fuck la fée, c'est HIER que cette conne a mis ou n'a pas mis le million dans la boite du gambler, et quoique je fasse aujourd'hui, ca ne changera rien. Fait que envoye les deux boites, je ne perdrais pas tout. C'est bien ce que tu penses non?

— Exactement. Viens donc me dire que ce n'est pas correct!

— Eh bien j'te le dis: ce n'est pas correct. En prenant les deux boites, tu exerces une liberté totale mais au mépris des lois qui régissent l'univers. La bonne réponse est ailleurs, dans une liberté «déterminée»... Pense à un skieur en haut d'une pente. Ce qui le détermine c'est la pente. Mais il a la liberté d'accélérer, de ralentir, de passer plus ou moins où il veut...

J'ai un peu honte de l'avouer mais je n'ai pas tout compris dans ce que vient de m'expliquer le prof. J'étais un peu déçu aussi: j'étais tellement fier d'avoir fourré la fée...

Ah misère. J'aurais tellement aimé être beau et intelligent dans la vie. Je suis beau, mais pour le reste, hélas, je partage avec 99,9 p. cent des habitants de cette planète une indécrottable paresse intellectuelle qui me fait préférer, et de loin, le basketball à la Quadruple racine du principe de raison suffisante d'Arthur Schopenhauer.

Parlant de basketball, je suis retourné jouer, un peu plus tard dans la matinée. Je voulais trancher l'affaire de l'indépendance. Mais j'étais tout mêlé. Je pensais encore aux boites. La boite du gambler ou les deux? Ça m'a dérangé dans mes tirs. J'en ai rentré deux sur dix.

Va falloir que je rappelle mon prof de philo. Qu'est-ce qui arrive avec les tatas qui choisissent juste la boite du peureux?

VENDEURS, REPRÉSENTANTS, CONSEILLERS, GÉRANTS DE VENTE...

VOUS VOULEZ VENDRE?



AVIS D'ENCAN PUBLIC

Sans préjudice. La présente constitue un avis public officiel annnonçant que toutes les marchandises qui n'auront pas été emportées dans les 72 heures suivant cet avis seront considérées comme abandonnées et seront automatiquement remises à l'enchère sans réserve lors de notre vente de mars. Cet avis concerne tous les articles demeurés invendus et tous les articles achetés mais non emportés ou sur lesquels seul un accompte a été versé. Il y aura aussi des articles à vendre au profit d'une oeuvre charitable ainsi que de divers intérêts privés et commerciaux, entre autres.

EXPOSITION DES ARTICLES À VENDRE
AUJOURD'HUI ET DEMAIN, 21 et 22 MARS, 10 h à 17 h
VENTE

LUN.	23 MARS	19H	BIJOUX
MAR.	24 MARS	19H	TAPIS
MER.	25 MARS	19H	TABLEAUX, BRONZES ET ART ESKIMO
JEU.	26 MARS	19H	PIÈCES DE COLL.,MEUBLES ET DÉCOR.
DIM.	29 MARS	13H	PIÈCES DE COLL., MEUBLES ET DÉCOR.



LUNDI - VENTE DE BIJOUX
Plus de 200 lots de bagues, colliers, bracelets, pendentifs, broches, boucles d'oreilles et épinglettes sertis de diamants, de rubis, d'émeraudes, de saphirs, et de perles,montres incluant Rolex et Cartier, et diamants non montés (3.44 carats et 3.25 carats).

MARDI - VENTE DE TAPIS
Grande sélection de tapis persans et orientaux incluant:Kashan, Kerman, Qom, Isfahan, Bakhtiar, Sarouk, Nain, Mashed, Heriz, Mahal, chinois, Ardebil, Kashmiri, Tabriz et beaucoup plus, de grandeur de couloir jusqu'à grandeur de chambre.



S.Cosgrove

MERCREDI - VENTE D'OEUVRES D'ART
A.Y. Jackson, L. Harris, F. Johnston, M.A. Fortin, L. Ayotte, L. Bouchard, Marie Claire, A. Sapp, N. Poirier, W. Ronald, A. Tatossian, L. Scott, A. Arts, T.M. Martin, J. Funnekotter, G. Gingras, F. Brandtner, L. Muhlstock, N. Letovsky, T. Tabiasse, M. Chagall, J.W. Morrice, J.-P. Riopelle, F. Eacurto... aussi sculptures inuites et collection de bronzes.

JEUDI - VENTE GÉNÉRALE
300 lots de meubles de salle à manger, de chambre à coucher, de salon et d'appoint, lustres en cristal, porcelaine, lampes, articles décoratifs, argent, Satsuma, articles judaïques, ivoire, horloges, verre moulé, vaisselle en cristal, netsukes, et beaucoup plus.

DIMANCHE - VENTE GÉNÉRALE

Approx. 450 lots incluant:collection de monnaies, meubles, lustres, vases, tableaux, cristal, porcelaine, argent, et beaucoup plus - trop pour le lister.

ENCANS EMPIRE
5500 rue Paré, à l'ouest de Décarie [NAMUR] Tel: (514) 737-6586

Des coquerelles sur les étagères, dans des sacs de légumineuses...

RAYMOND GERVAIS

■ Une boucherie-épicerie sise au 6841 rue Victoria à Montréal, **Les aliments Tropical**, a écopé hier d'une amende de 1900 $ après avoir été reconnue coupable de malpropreté et d'avoir eu des coquerelles.

En rendant sa sentence, le juge Jean Massé de la Cour municipale a servi une sérieuse semonce au propriétaire de l'épicerie qui tentait d'expliquer tant bien que mal, pourquoi six mois après avoir été accusé de malpropreté et d'avoir eu des blattes dans son commerce, la situation n'est toujours pas corrigée.

«J'espère monsieur que vous n'aurez pas à revenir ici pour la même chose», a dit le juge d'un ton sévère.

L'infraction remonte au 9 septembre dernier et une récente vérification a démontré que la situation s'était à nouveau détériorée après s'être améliorée en janvier.

Lors de leur passage, les inspecteurs du Service de l'environnement de la Communauté urbaine de Montréal, division des aliments, ont constaté qu'il y avait des coquerelles au sous-sol de l'établissement, sur les étagères, au rez-de-chaussée et à l'intérieur de sacs de légumineuses.



Au chapitre de la malpropreté, le plancher et les étagères étaient sales, les réfrigérateurs poussiéreux et il y avait des insectes morts dans les coins.

Par ailleurs, deux restaurants fermés ont été condamnés hier à des amendes respectives de 2100 $ et à 2000 $ après avoir été reconnus coupables de malpropreté.

Il s'agit du restaurant **Shamrat Enr.**, sis au 280 est, rue Duluth et du restaurant **Yan Wah Inc**, situé au 11 987 est, rue Notre-Dame.

Dans les deux cas, les rapports des fonctionnaires sont très éloquents. Lors de leur visite au Shamrat, le 17 octobre 1991, les fonctionnaires on noté de nombreux manquements à l'hygiène. Ils y ont confisqué quelque 12 kg de carottes et de citrons. Les inspecteurs se sont empressés de jeter 10 kg de carottes coupées et marinées et comportant des moisissures, ainsi que deux kg de citons pourris, avant que ces fruits et légumes ne prennent la fuite d'eux-mêmes...

De plus, il y avait une accumulation de gras sur le plancher de la cuisine, des coulisses de gras le long de la hotte de ventilation, et la cuisinière était encroûtée d'aliments séchés. Quant au passe-plats pour la vaisselle, il était encroûté de près d'un quart de pouce de gras.

Au Yan Wah, la situation n'était guère plus appétissante et il y avait des restes d'aliments séchés et calcinés dans les appareils servant à la cuisson et dans les réfrigérateurs.

C'est la deuxième fois depuis le mois de juillet 1990 que cet établissement est condamné pour des infractions relatives à l'hygiène publique. En 1990, il a écopé d'une amende de 1000 $.

Dans les deux cas, le juge Massé a imposé des sentences qualifiées de «clémentes» compte tenu de la gravité des accusations. Le magistrat a expliqué sa décision en précisant que les restaurants étaient fermés et que la santé du public n'était plus menacée.

Par ailleurs, le restaurant **Chez Paolo**, sis au 6057 est, rue Bélanger à Saint-Léonard, a écopé d'un total de 800 $ d'amendes après avoir reconnu sa culpabilité aux accusations de malpropreté et d'avoir eu de la vermine.

L'infraction date du 9 octobre 1991 et une récente vérification a démontré que la situation était corrigée. Il faut préciser qu'il n'y avait pas de vermine à l'intérieur du restaurant mais uniquement dans un entrepôt où il n'y a pas de nourriture.

Finalement, la **Boulangerie du Marché Atwater**, sise au 3025 rue Saint-Ambroise à Montréal, a écopé d'une amende de 200 $ après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de ne pas avoir obligé ses employés à porter la résille.

L'infraction remonte au 27 juillet 1991 et une récente vérification a permis de constater que la situation est corrigée.

Couper l'herbe à poux aurait coûté moins cher

■ Plus l'herbe à poux est haute et dense, plus elle crée d'allergies et plus elle coûte cher aux propriétaires fonciers de terrains qui ne respectent pas l'obligation de couper cette herbe avant le 1er août de chaque année.

Hier, trois compagnies ont appris à leurs dépens qu'il aurait été moins dispendieux de couper l'herbe que de payer l'amende.

Ainsi, Domis Construction a écopé d'une amende de 5000 $ après avoir été reconnue coupable d'avoir laissé pousser de l'herbe à poux sur un terrain vague lui appartenant à Montréal. La Vitrerie Bouchard a été condamnée pour sa part à 3500 $ pour un terrain également situé dans les limites de la ville, tandis que la compagnie à numéros 152 122 Canada Inc. a écopé d'une amende de 1800 $ pour avoir omis de couper la plante allergène avant le 1er août dernier sur un terrain également situé à Montréal.

Deux particuliers, MM. Al Carbone et Frank Carbone ont écopé chacun de 400 $ et de 300 $ d'amende après avoir reconnu leur culpabilité à des accusations similiaires pour des terrains situés à l'Île Bizard.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Rappel aux étudiants

INSCRIPTION PRINTEMPS 1992

27 MARS : PAR LA POSTE

3 AVRIL : EN PERSONNE

Service d'accueil et de renseignements :
Ouvert du lundi au jeudi, de 9 h à 19 h
le vendredi, de 9 h à 17 h

3744, rue Jean-Brillant, 3e étage
Métro Côte-des-Neiges
343-6090 ou 1-800-363-8876

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

(FEP0020)

APPRENDRE *POUR AGIR*

FAILLITE... FAILLITE... FAILLITE...FAILLITE...

MEUBLES DE

FAILLITE

GALERIES FRONTENAC

25 REMORQUES DE MOBILIERS DE SALON ET MOBILIERS DE CUISINE

de MARQUES RÉPUTÉES telle que:

ELRAN / VIC LINE / R. BÉDARD

À LIQUIDER AU PRIX COÛTANT
AUCUNE TAXE - INCLUS DANS LES PRIX
ARGENT COMPTANT OU CHÈQUE VISÉ

Jeudi-Vendredi 10h à 21h
Samedi 10h à 17h
Lundi au merc. 10h à 17h

BRAMON INC LIQUIDATEUR
9600, Ignace, suite 1A-B
Parc Industriel, Brossard (à l'arrière de Matco)
Boul. Taschereau
direction La Prairie
659-6492

FAILLITE... FAILLITE... FAILLITE...FAILLITE...

Le solde de places des Ailes de l'espoir

DES TARIFS PRINTANIERS QUI ÉVEILLENT *la* GÉNÉROSITÉ



Le *solde de places des Ailes de l'espoir*, c'est bien plus que des petits prix. C'est aussi un don de 500 points à la Fondation Canadien Plus pour chaque aller-retour que vous achetez. Il s'agit bien de dons de Canadien International et non pas de points soustraits de votre compte Canadien Plus.

Profiter de ce solde, c'est donc fournir une aide précieuse à des organismes de bienfaisance agréés : le Réseau de Transport Mission Air, qui organise le transport aérien gratuit des gens qui n'ont pas les moyens de prendre l'avion pour obtenir un traitement médical, les Œuvres de bienfaisance Ronald McDonald du Canada, qui assurent le transport aérien d'enfants malades et de leur famille afin que celle-ci puisse séjourner dans les manoirs Ronald McDonald pendant les traitements, et la Fondation Canadienne Rêves d'Enfants^MD, qui aide les enfants souffrant de maladies incurables à réaliser leurs rêves.

LA FONDATION CANADIEN PLUS

Pour profiter des prix indiqués ci-dessus et d'autres tarifs intéressants, il n'y a qu'une condition : réserver avant le 11 avril 1992. Pensez-y. Une offre aussi généreuse ne se présente pas tous les jours! Appelez votre agent de voyages ou Canadien International, au 847-2211.

Départ entre le 2 avril et le 15 juin 1992, sauf indications contraires.
DE MONTRÉAL (aller-retour)

Nos tarifs de printemps

QUÉBEC 95 $
HALIFAX 155 $
CALGARY/EDMONTON 309 $
VANCOUVER 329 $
PARIS 598 $ — *Départ entre le 19 avril et le 17 juin 1992*

VAL-D'OR/ROUYN 115 $
BAIE-COMEAU/MONT-JOLI 145 $
VICTORIA 378 $
MILAN/ROME 788 $ — *Départ entre le 1er avril et le 31 mai 1992*

TORONTO 119 $
SEPT-ÎLES 157 $
MEXICO 521 $ — *Départ entre le 27 mars et le 26 avril 1992*
RIO DE JANEIRO/SÃO PAULO 1049 $ — *Départ entre le 15 avril et le 15 sept. 1992*

FREDERICTON 128 $
THUNDER BAY 204 $
IQALUIT 524 $
BUENOS AIRES/SANTIAGO 1 149 $ — *Départ entre le 15 avril et le 24 mai 1992*

SAINT JOHN 134 $
WINNIPEG 256 $
MUNICH 658 $ — *Départ entre le 10 avril et le 27 mai 1992*

Canadien VA *plus* LOIN

Le nombre de places est limité selon les disponibilités. Les taxes sont en sus. Pas de TPS sur les tarifs internationaux. Certains vols peuvent être complets pendant le solde. Des conditions relatives à la durée maximale et minimale de séjour, à l'achat des billets à l'avance, aux périodes d'interdiction ou autres s'appliquent. Les déclassements sont permis jusqu'au 11 avril 1992. Dans la plupart des cas, les billets ne sont pas remboursables. Un supplément de week-end peut s'appliquer. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation gouvernementale. Canadien est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International ltée. Reservec : DRI FAR/CP HOT Sabre : Y/SYS/QCP/FARES APG : S*CPH/FARES Pegasus : G/COH/QCP/CUR

Une saine alimentation fait aussi partie de la prévention



Fondation québécoise du cancer

Montréal (514) 527-2194 Québec (418) 681-9989 Estrie (819) 822-2125
1-800-363-0063

La CSST réclame plus de pouvoirs de Québec pour réduire son déficit

FRANÇOIS BERGER

Le président de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), M. Robert Diamant, a demandé hier que des modifications soient apportées à la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles afin d'assurer la survie même de l'organisme qui croule sous un déficit de 791,9 millions $.

Chargée d'indemniser les accidentés du travail à même les cotisations des employeurs, la CSST invite le gouvernement à lui accorder plus de pouvoirs. Ainsi, la Commission veut être capable de cesser le versement de prestations quand elle le juge à propos, ce que la loi lui interdit de faire actuellement. L'accidenté conserverait cependant son droit d'appel et les prestations lui seraient versées rétroactivement s'il remportait sa cause. Actuellement, la CSST est tenue de continuer à verser les prestations pendant que l'accidenté fait appel, ce qui peut durer jusqu'à trois ans.

La Commission veut aussi exercer un contrôle accru sur le «médecin traitant», souvent soumis aux pressions de ses patients qui réclament des certificats de complaisance. M. Diamant a parlé de recours à une «expertise médicale externe» qui permettrait à la CSST de ne plus être «liée» à l'avis du médecin choisi par l'accidenté.

D'autre part, la judiciarisation très poussée du régime d'indemnisation provoque des délais très longs qui pourraient être réduits grâce à la mise en place d'un service de conciliation dès le début du processus de réclamation. La création d'un tel service exige aussi des modifications à la loi.

M. Diamant a également déjà suggéré au gouvernement de doter son organisme d'une direction bicéphale, avec d'une part un président du conseil d'administration et chef de la direction, et d'autre part un président et chef de l'administration. Actuellement, il faut être une «personne orchestre» pour diriger la CSST, a-t-il dit hier.

Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) a accueilli favorablement les demandes législatives de M. Diamant, tandis que les syndicats s'opposent farouchement à toute révision de la loi qui menacerait leurs droits acquis. Le patronat et les syndicats siègent à parité au conseil d'administration de la CSST.



Robert Diamant

Selon M. Ghislain Dufour, président du CPQ, le «médecin traitant» doit être davantage contrôlé et la présomption d'accident ne doit plus être automatique. Le patronat croit que «l'irritant numéro un pour les entreprises actuellement, c'est la CSST», qui coûte 2,50 $ pour chaque 100 $ de masse salariale.

«Il n'est pas question de revoir la loi», a indiqué hier Mme Céline Lamontagne, vice-présidente de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Elle craint que les employeurs utilisent le prétexte de l'ampleur du déficit de la CSST pour remettre en question le régime de protection. Mme Lamontagne croit que l'accent doit être mis sur la prévention afin de réduire le nombre, et partant les coûts, du régime d'indemnisation.

Le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Clément Godbout, s'est pour sa part indigné des propositions faites publiquement par le président de la CSST, au moment où un comité de travail mis sur pied par le gouvernement s'apprête à proposer des modifications à la loi. Ce comité doit remettre vers la fin de mars un rapport au ministre du Travail, M. Norm Cherry. Québec pourrait adopter des mesures législatives dès ce printemps.

La FTQ et la CSN ont par ailleurs noté que l'augmentation de la durée d'indemnisation des accidents de travail et des maladies professionnelles — actuellement 74 jours en moyenne — s'explique en partie par le refus des employeurs de réembaucher les accidentés. Selon les syndicats, on nie aux travailleurs le droit du retour au travail, ce qui contribue à étirer les périodes de prestation de la CSST.

La Commission a noté hier que c'est essentiellement la hausse de la durée des prestations — augmentation de 25 p. cent par année — qui explique la montée du déficit en cette période de récession économique.

M. Diamant a déclaré que 1992 devrait être une autre année de déficit, l'équilibre du budget (la CSST a dépensé plus de deux milliards l'an dernier) étant actuellement une «mission impossible». Les actuaires qui ont examiné la situation financière de la CSST notent d'ailleurs, dans un «rapport complémentaire» dont *La Presse* a obtenu copie, que «de nouveaux déficits risquent de se développer au cours du prochain exercice financier».

IMPÔT LAZER
GESTIONS INFORMATIQUES GÉRARD PAIN INC.
• TRAITEMENT DES IMPÔTS PAR ORDINATEUR
• IMPÔTS DE TOUTES LES PROVINCES
• IMPRESSIONS SUR FORMULES LASER RECTO-VERSO ET N.C.R. 3 COPIES
• VERSION 90 GRATUITE
• VERSION ANGLAISE DISPONIBLE
• AUTRES PRODUITS ET SERVICES DISPONIBLES
2026, ST-HUBERT, MONTRÉAL, Qc H2L 3Z5 TÉL.: (514) 289-1998
(METRO BERRI / AUTOBUS VOYAGEUR)

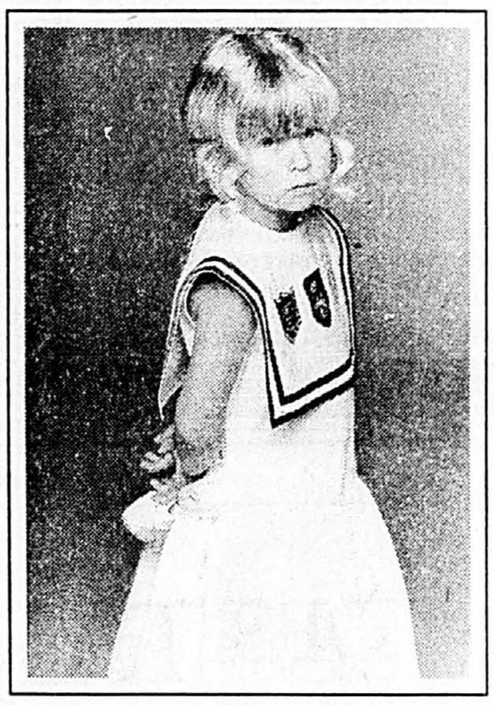
GRATUIT
1495$ GRATUIT ou
MacPaint et Claris Works (avec coupon) prix reg: 499$
ou Microsoft Excel 2.2 (français) prix reg: 499$
(quantitée limitée)
Mac Classic II
Un Classic 2 fois plus puissant!
Classic II 68030, 2 Mo de mémoire vive, disque rigide interne 40 Mo, en prime MacPaint et ClarisWorks ou Excel 2.2
1095$ GRATUIT
Quantité limitée!
OCCASION UNIQUE!
OCCASION UNIQUE!
OCCASION UNIQUE!
Achetez Adobe Photoshop et recevez un scanner couleur Abaton gratuit.
Adobe Photoshop est le logiciel par excellence de manipulation d'images digitalisées.
1599$
PowerBook 100
• Mémoire vive 2Mo
• Disque rigide interne 20Mo
• Apple Superdrive externe
• AutoDoubler
• System 7 Tune-Up
(Quantité limitée)
StyleWriter
• Imprimante à jet-d'encre
• 360 p.p.p.
349$*
MICRO BOUTIQUE
Centres d'affaires
Concessionnaire autorisé
Montréal 6615, avenue du Parc 270-4477
Longueuil 93, St-Charles Ouest 674-6253 • Sherbrooke 2433 King ouest 564-4644
* À l'achat d'un PowerBook 100. L'offre se termine le 31 mars 1992. Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer, Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc.

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités ?
Prêt commercial seulement.
Confidentiel.
Finance Rapide Cie Ltée
342-4488

SALON DES ARMES
DIMANCHE
22 MARS 1992
DE 9 h à 15 h
Armes antiques et modernes, militaria, epées, cartouches, etc. Achat, vente ou échange.
à la
PLACE DESAULNIERS
1023, boul. Taschereau, Longueuil
Organisé par l'Association des Collectionneurs d'Armes du Bas-Canada.
Rens.: 481-2012
Prochaine exposition:
3 mai 1992

COURS DE CUISINE VIETNAMIENNE ET CHINOISE
EN PETITS GROUPES par Mme Jacqueline NGUYEN
Téléphone: 682-0356
La cuisine viétnamienne est une cuisine savoureuse, diététique et qui ne fait pas grossir.
DÉBUT EN AVRIL
LES MARDIS 13 h à 15 h
19 h à 21 h
MERCREDIS 19 h à 21 h
Comprend 4 leçons 130$
Démonstration, pratique et degustation.
À la fin de chaque leçon, l'étudiant emporte le plat préparé lors de ses propres expériences.

Françoise Bouthillier
Collection printemps / été 1992
•
Collections précédentes



• Robes
• Jupes
• Blouses
• Pantalons
• Fuseaux
• Maillots
• Chandails
• Layette
• Accessoires
• Et plus encore...

GRANDE VENTE D'ENTREPÔT
30 % à 80 % de rabais
4 JOURS SEULEMENT, DU MERCREDI AU SAMEDI
225, Saint-Elzéar Ouest, Laval — Tél.: 663-2702
Heures d'ouverture: du 25 au 27 mars, de 9 h à 21 h; le 28 mars, de 9 h à 17 h.
Déposez ce coupon dûment rempli à notre grande vente d'entrepôt et courez la chance de gagner un bon d'achat d'une valeur de 500 $. Valide dans l'une de nos deux boutiques Françoise Bouthillier.
Nom
Adresse
Ville
Tél.: Code Postal
Les reglements de ce concours sont disponibles au 225, Saint-Elzear Ouest, Laval (Quebec) H7L 3N5
Saint-Elzear Ouest
Boul. Industriel
Boul. Le Corbusier
Autoroute Laval (440) (vers pont Papineau)
Autoroute des Laurentides (15)
Boul. des Laurentides

QUAND L'APPÉTIT VA TOUT VA!
Quel festin! Et toujours un choix de repas bien équilibré.
La Résidence Les Marronniers vous offre également l'ambiance et les sourires, la sécurité, la détente, des prix abordables, des appartements et studios, et de nombreux petits extras!
LES MARRONNIERS
RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS
1500, Montée Monette Vimont, Laval (Québec) H7M 5C9
858-1500

Pourquoi la Baie services à domicile ?
Parce que nous sommes les plus gros, nous avons les meilleurs PRIX!
29,99 SEULEMENT
DEUX PIÈCES
Tapis mur à mur nettoyé par des professionnels.
89,99 SEULEMENT
MEILLEURE VALEUR
Nettoyage de tapis: 5 pièces, 12 marches et un vestibule. Plus nous nettoyons, plus vous économisez !
59,99 CANAPÉ Toute dimension
49,99 SYSTÈME DE CHAUFFAGE Nettoyage de fournaise seulement. Ajoutez 7$ par conduit.
80¢/ft² NETTOYAGE DE CARPETTES Toute dimension (8,61 m²). Gratuit: ramassage et livraison (minimum 39).
DERNIÈRE SEMAINE !
20$ de rabais à l'achat de 50$ ou plus des services de nettoyage de mobilier La Baie.
$UPER ESCOMPTE$
la Baie services à domicile
339-5420
Rendez-vous disponibles en soirée sans frais supplémentaires
Lundi au Vendredi 9h à 17h Samedi 9h à 14h - Appelez pour plus de renseignement !
Autres services disponibles - Des restrictions peuvent s'appliquer - Valide jusqu'au 21 Mars 1992

ALCOOL - DROGUE



un problème dans ta vie?
le Père Paul Aquin s.j.
veut t'aider
(514) 229-3426

DEPUIS 1978
PAVILLON GRAND ÉLAN
C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

Le colloque Thérèse Casgrain de l'UQAM rend hommage à une femme tenace

JULES BELIVEAU



■ C'est à une militante tenace et à une éternelle dissidente que les personnes participant au colloque sur Thérèse Casgrain ont surtout rendu hommage hier soir à l'occasion de l'inauguration de cet événement organisé par l'Institut de recherches et d'études féministes de l'Université du Québec à Montréal.

Ce colloque, qui se poursuivra jusqu'à demain soir, permettra à un bon nombre de personnes ayant travaillé aux côtés de Mme Casgrain et à des femmes et des hommes ayant étudié ses réalisations d'échanger sur cette femme dont les actions ont marqué l'histoire du Québec au cours de plusieurs décennies. Depuis 1987, d'autres personnalités québécoises ont ainsi fait l'objet d'un colloque à l'UQAM. Il s'agit de Georges-Émile Lapalme, Jean Lesage, André Laurendeau, Daniel Johnson et René Lévesque.

Tous les intervenants, à la seule exception très remarquée du président de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec, ont vanté sans réserve les actions et la personnalité de Mme Casgrain. M. Fernand Daoust, qui a dit avoir une admiration totale notamment pour l'engagement de la militante en faveur des droits des femmes, s'est en effet montré beaucoup plus réticent au sujet de son action politique.

Évoquant non sans quelque humour la grande dame qu'était Mme Casgrain, Gérard Pelletier a résumé en un seul mot, l'adjectif «abominable», toutes les rencontres et les discussions que lui et son épouse ont eues avec elle pendant près de 35 ans.

«Thérèse, a expliqué celui qui fut successivement permanent syndical, journaliste, ministre libéral fédéral et enfin ambassadeur avant de revenir au journalisme, utilisait ce mot pour caractériser aussi bien la politique de ces années noires que le sort fait aux femmes par notre société et nos gouvernements de l'époque, ou encore l'attitude anti-syndicale des autorités, au temps où le mouvement ouvrier tentait de consolider chez nous ses positions encore fragiles. Bref, l'épithète «abominable» résumait sa pensée sur l'actualité d'alors. Elle lui servait à signifier que la situation lui faisait horreur, ou bien que la tournure des événements lui paraissait très mauvaise.»

M. Pelletier, qui avait demandé aux responsables du colloque de lire publiquement le texte de son exposé en son absence, a souligné que Mme Casgrain lui est toujours apparue «comme une dissidente née, incapable de dissimuler ses désaccords ou d'exprimer une opinion qui ne répondait pas à son sentiment profond». Et il a ajouté qu'elle fut également «une intermédiaire efficace entre les groupes les plus divers».

Selon Mme Lauraine Vaillancourt, vice-présidente de la FTQ, «penser tout ce qu'elle disait et dire tout ce qu'elle pensait» devait être la devise de Mme Casgrain.

Celle-ci, a affirmé Mme Vaillancourt, a eu auprès des femmes du Québec une influence qui leur donnait le souffle nécessaire pour poursuivre leur cheminement. Et «par son courage, elle donna la parole aux femmes, elle exprima notre volonté d'être partie prenante du pouvoir.»

La vice-présidente de la FTQ n'a pas hésité à décrire la militante des droits des femmes et des personnes les plus défavorisées comme une «féministe», un terme qui, selon Mme Simonne Monet-Chartrand, ne faisait pas partie du vocabulaire généralement utilisé par Mme Casgrain.

Mme Monet-Chartrand a souligné à ce sujet que Mme Casgrain croyait préférable de ne pas se présenter comme féministe — et ce bien qu'elle l'ait été réellement — parce que, disait la principale intéressée, cela indisposait inutilement les hommes.

L'écrivaine-animatrice sociale a par ailleurs beaucoup insisté sur la ténacité dont a toujours fait preuve Mme Casgrain, et ce dans quatre champs d'action : la politique, la défense des consommateurs, le versement des allocations familiales aux mères du Québec plutôt qu'aux pères et son engagement au sein de la Fédération des femmes du Québec.

Comme M. Pelletier, Mme Monique Bégin, qui est aujourd'hui doyenne de la faculté des sciences de la santé de l'Université d'Ottawa, n'était pas présente au colloque mais à tenu à y faire lire un texte.

Mme Bégin a confié que, encore jeune et encore imbue de l'intransigeance de la jeunesse lorsqu'elle a connu Mme Casgrain, les manières de grande bourgeoise aisée de cette socialiste résidant à Westmount avaient le don de l'irriter. Mais un jour, a-t-elle dit, «de façon soudaine, j'ai vu Thérèse Casgrain avec d'autres yeux. J'ai vu l'extraordinaire sens de la justice sociale qu'elle avait et combien cette qualité l'honorait spécialement à cause même du milieu social qui était le sien. J'ai compris que ses manières de travailler, irritantes pour une jeune professionnelle organisée, méthodique et féministe, étaient son seul recours dans les causes auxquelles elle croyait, c'est-à-dire utiliser le pouvoir des hommes l'entourant dans sa vie privée ou dans sa vie sociale.»

Celle qui allait devenir ministre libérale fédérale souligne qu'elle s'est beaucoup attachée à la militante socialiste. «J'adorais de Thérèse Casgrain, dit-elle, sa merveilleuse coquetterie (discipline quotidienne qui était sa façon d'affirmer son courage), sa détermination, ses blagues.»

Le concert de louanges auquel a eu droit hier Mme Casgrain aurait été unanime si le président de la FTQ, après s'être excusé de froisser certaines susceptibilités, n'y était allé de quelques remarques moins enthousiastes.

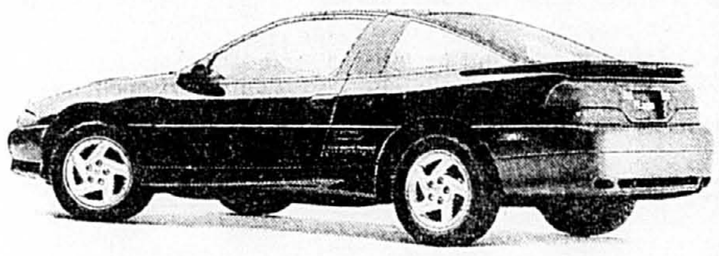
«Cette grande dame des bonnes oeuvres, a dit Fernand Daoust, a parfois fait preuve d'une certaine intolérance». Et le syndicaliste a rappelé d'abord quelques querelles et des «altercations verbales» qu'a eues Mme Casgrain avec des représentants syndicaux des grévistes de Murdochville, qui acceptaient mal que la dirigeante d'un parti politique, même socialiste, veuille récupérer leur cause au profit de la sienne.

M. Daoust s'en est aussi pris au fait que Mme Casgrain ait démontré assez peu de sympathie pour le nationalisme québécois. «Cette grande dame à l'abord agréable, a-t-il souligné devant une partie de son auditoire complètement médusée, était une fédéraliste agressive, il faut le mentionner, et féroce, il faut le mentionner aussi. Elle était intolérante à l'égard du nationalisme québécois.»

S'exprimant depuis la salle, une femme, professeure à l'Université d'Ottawa, a exprimé son désaccord avec les propos de M. Daoust. Elle a dit notamment que, pendant toute sa vie, Mme Casgrain a été cohérente avec elle-même et que si elle était devenue à un certain moment nationaliste québécoise, on aurait bien le droit aujourd'hui de dire qu'elle était «une girouette».

Mme Monet-Chartrand a indiqué par ailleurs que Mme Casgrain était fière de se présenter comme québécoise. Et elle a ajouté qu'elle trouvait «un petit peu sévères» les paroles de M. Daoust.

LA SUPER VENTE DE MARS



TALON 1992 STOCK 20028

- CONSOLE AU PLANCHER AVEC ACCOUDOIR
- DIRECTION ASSISTÉE
- FREINS ASSISTÉS - DISQUE AUX 4 ROUES
- DÉGIVREUR DE LUNETTE
- DEUX RÉTROVISEURS EXT. ÉLECTRIQUES
- COLONNE DE DIRECTION INCLINABLE
- RADIO AM - FM AVEC LECTEUR DE CASSETTE, 6 H.P., MONTRE
- ROUES POLYMOULÉES 15
- BAQUETS AV. AVEC RÉGLAGE LOMBAIRE POUR CONDUCTEUR ET SIÈGE ARRIÈRE RABATTABLE
- SUSPENSION SPORT
- GLACE TEINTÉE
- MOULURES LATÉRALES COULEUR ASSORTIE
- TAPIS - AVANT
- ESSUIE-GLACES DE PARE-BRISE À BALAYAGE INTERMITTENT
- ESSUIE LAVE-GLACES AU HAYON
- RÉGULATEUR DE VITESSE

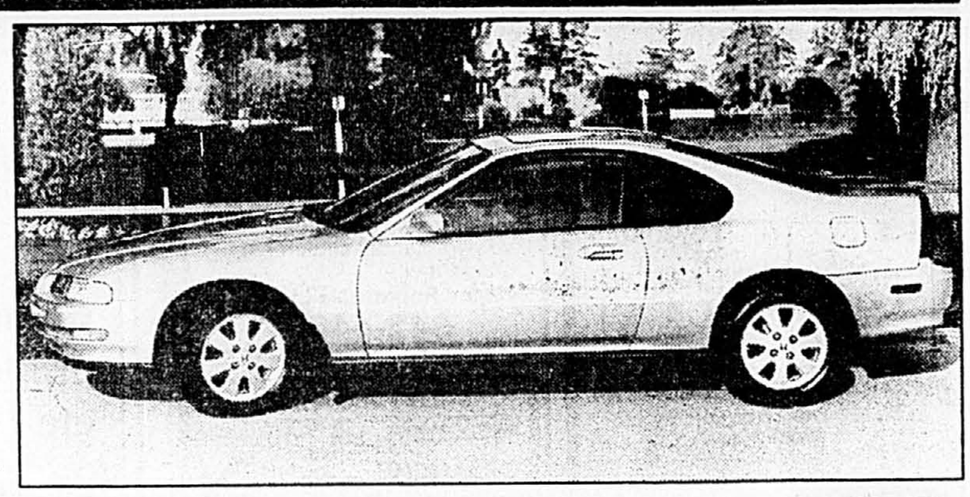
PRIX DE DÉTAIL: 17 337 $
RABAIS: 1 342 $
PRIX CONCORDIA: 15 995 $*
LOCATION: 349 $**

* TRANSPORT, PRÉPARATION ET TAXES EN SUS, RABAIS CHRYSLER INCLUS.
** LOCATION: 48 MOIS. TRANSPORT, PRÉPARATION ET TAXES EN SUS. RABAIS CHRYSLER INCLUS.

CONCORDIA AUTO LTÉE
Des prix compétitifs Un service attentif
273-2373 8065, rue Lajeunesse
Mention d'excellence CAA
Jeep Eagle

Automobile

Lundi, dans le cahier automobile, *La Presse* vous propose **Honda Prelude SR:** plus puissante, plus controversée



Un article signé **Denis Duquet**

La Presse

Le solde de places des Ailes de l'espoir

DES TARIFS *d'été* QUI FONT *chaud* AU COEUR



Le *solde de places des Ailes de l'espoir,* c'est bien plus que des petits prix. C'est aussi un don de 500 points à la Fondation Canadien Plus pour chaque aller-retour que vous achetez. Il s'agit bien de dons de Canadien International et non pas de points soustraits de votre compte Canadien Plus.

Profiter de ce solde, c'est donc fournir une aide précieuse à des organismes de bienfaisance agréés : le Réseau de Transport Mission Air, qui organise le transport aérien gratuit des gens qui n'ont pas les moyens de prendre l'avion pour obtenir un traitement médical, les Œuvres de bienfaisance Ronald McDonald du Canada, qui assurent le transport aérien d'enfants malades et de leur famille afin que celle-ci puisse séjourner dans les manoirs Ronald McDonald pendant les traitements, et la Fondation Canadienne Rêves d'Enfants[MD], qui aide les enfants souffrant de maladies incurables à réaliser leurs rêves.

LA FONDATION CANADIEN PLUS

Pour profiter des prix indiqués ci-dessus et d'autres tarifs intéressants, il n'y a qu'une condition : réserver avant le 11 avril 1992. Pensez-y. Une offre aussi généreuse ne se présente pas tous les jours! Appelez votre agent de voyages ou Canadien International, au 847-2211.

Départ entre le 6 juin et le 13 septembre 1992, sauf indications contraires.
DE MONTRÉAL (aller-retour)

Nos tarifs d'été

QUÉBEC 111 $
HALIFAX 181 $
CALGARY/EDMONTON 359 $
VANCOUVER 369 $
PARIS 768 $ *Départ entre le 18 juin et le 15 août 1992*

TORONTO 119 $
SAINT JOHN 156 $
THUNDER BAY 238 $
IQALUIT 590 $

VAL-D'OR/ROUYN 134 $
BAIE-COMEAU/MONT-JOLI 169 $
WINNIPEG 290 $
LONDRES 798 $ *Départ entre le 25 juin et le 15 août 1992*

FREDERICTON 149 $
SEPT-ÎLES 183 $
VICTORIA 426 $
MUNICH 878 $ *Départ entre le 18 juin et le 15 août 1992*

RIO DE JANEIRO/SÃO PAULO 1049 $ *Départ entre le 15 avril et le 15 sept. 1992*

MILAN/ROME 1188 $ *Départ entre le 18 juin et le 15 août 1992*

Canadien VA *plus* LOIN

Le nombre de places est limité selon les disponibilités. Les taxes sont en sus. Pas de TPS sur les tarifs internationaux. Certains vols peuvent être complets pendant le solde. Des conditions relatives à la durée maximale et minimale de séjour, à l'achat des billets à l'avance, aux périodes d'interdiction ou autres s'appliquent. Les déclassements sont permis jusqu'au 11 avril 1992. Dans la plupart des cas, les billets ne sont pas remboursables. Un supplément de week-end peut s'appliquer. Les tarifs sont sous réserve de l'approbation gouvernementale. Canadien est une marque déposée des Lignes aériennes Canadien International ltée. Réservec : DRI FAR/CP HOT Sabre : Y/SYS/QCI/FARES APG : S*CPH/FARES Pegasus : G/COH/QCI/CUR

La structure du Village olympique ne présente «aucun risque»

Les conclusions de la Régie du bâtiment ne suffisent pas à rassurer l'Association des locataires du Village

■ Les trois inspecteurs délégués jeudi par la Régie du bâtiment du Québec au Village olympique ont constaté que l'effritement du béton et la corrosion des ancrages des parapets des balcons n'affectent pas les structures.

«En conséquence, la Régie du bâtiment considère que la situation actuelle ne présente aucun risque pour la sécurité du public et qu'il s'agit d'un état couramment constaté sur les bâtiments et ouvrages de béton», a fait savoir l'organisme par voie de communiqué en fin d'après-midi, hier.

Depuis février, la Régie du bâtiment a vu s'ajouter à ses responsabilités celle de la sécurité du public qui fréquente les édifices publics. Son intervention a fait suite à la publication, par un quotidien montréalais, d'un article faisant état d'un risque potentiel pour les résidants et locataires du Village olympique.

Les trois inspecteurs de la Régie ont prêté attention, lors de leur visite de jeudi, aux «conditions d'effritement et d'éclatement localisés du béton» et à la «corrosion superficielle des tubes d'ancrage des parapets des balcons», a indiqué le directeur des communications de l'organisme, Georges Paquet.

Ils ont jugé que ces détériorations n'affectent «en rien» les structures. L'accès aux endroits où il y a possibilité de chutes de fragments de béton est par ailleurs déjà interdit, ont-ils noté.

«La Régie des installations olympiques nous avise que des travaux d'évaluation sont en cours pour connaître l'étendue des correctifs devant être effectués au cours des prochains mois, pour restaurer le béton endommagé et protéger les supports des balcons», fait encore valoir la Régie du bâtiment, qui annonce qu'elle suivra le dossier.

Le rapport de la Régie n'a cependant pas rassuré le président de l'Association des locataires du Village, Lawrence Morgan. Le résumé qu'en fait le communiqué confirme à son avis le «risque potentiel» évoqué plus tôt cette semaine.

«Ce rapport ne touche que des éléments superficiels, dit-il. Il ne parle que très peu des autres surfaces où il y a de l'affaissement, comme les planchers et les plafonds, et pourtant il y a beaucoup de vallonnement.»

On ne peut porter un jugement définitif à partir des quelques informations données par la Régie, pense M. Morgan. «Est-ce que les rides cachent un cancer? Bien malaisé de le dire maintenant.»

Aussi dit-il souhaiter qu'une troisième partie, «indépendante», se livre à ses propres examens. «Il s'agit d'une régie d'État qui surveille une autre régie d'État, enchaîne-t-il. J'ai beaucoup de respect pour les institutions d'État, mais je pense que ce n'est pas à l'abri de tout soupçon non plus.»

La Régie des installations olympiques a de son côté accueilli les conclusions de la Régie du bâtiment avec satisfaction, déplorant par ailleurs «qu'on ait inutilement inquiété les résidants en véhiculant des propos alarmistes...»

Consommation

Mercredi, dans le cahier consommation, *La Presse* vous propose **Y'a du printemps dans l'air**



Un article signé **Danielle Bonneau**

La Presse

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Les relations publiques : une fonction stratégique

À partir de l'analyse de situations réelles, comprendre le rôle stratégique des relations publiques et établir les différents éléments d'un plan de communication.

Mardi 9h-17h
7, 14 mai 1992
1.4 UFC - 565 $

La commandite : outil de communication, source de financement

Comment faire de la commandite une opération publicitaire rentable. Un atelier d'une journée qui s'adresse à la fois aux promoteurs et aux commanditaires d'événements.

Jeudi 9h-17h
30 avril 1992
.7 UFC - 295 $

renseignements : 343-6990

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Le savoir en action

Université de Montréal

Un cours qui s'emporte en vacances

Cours autodidactique de français écrit

café

Pour améliorer votre français écrit, un cours comprenant exercices, questions, réponses et explications suffisantes pour travailler seul... même en vacances.

Ouvert à tous

Date limite d'inscription : le 30 avril 1992

Frais d'inscription : 58,50 $ (payable sur réception de la facture seulement)

Renseignements : (514) 343-7393

Veuillez m'envoyer votre dépliant

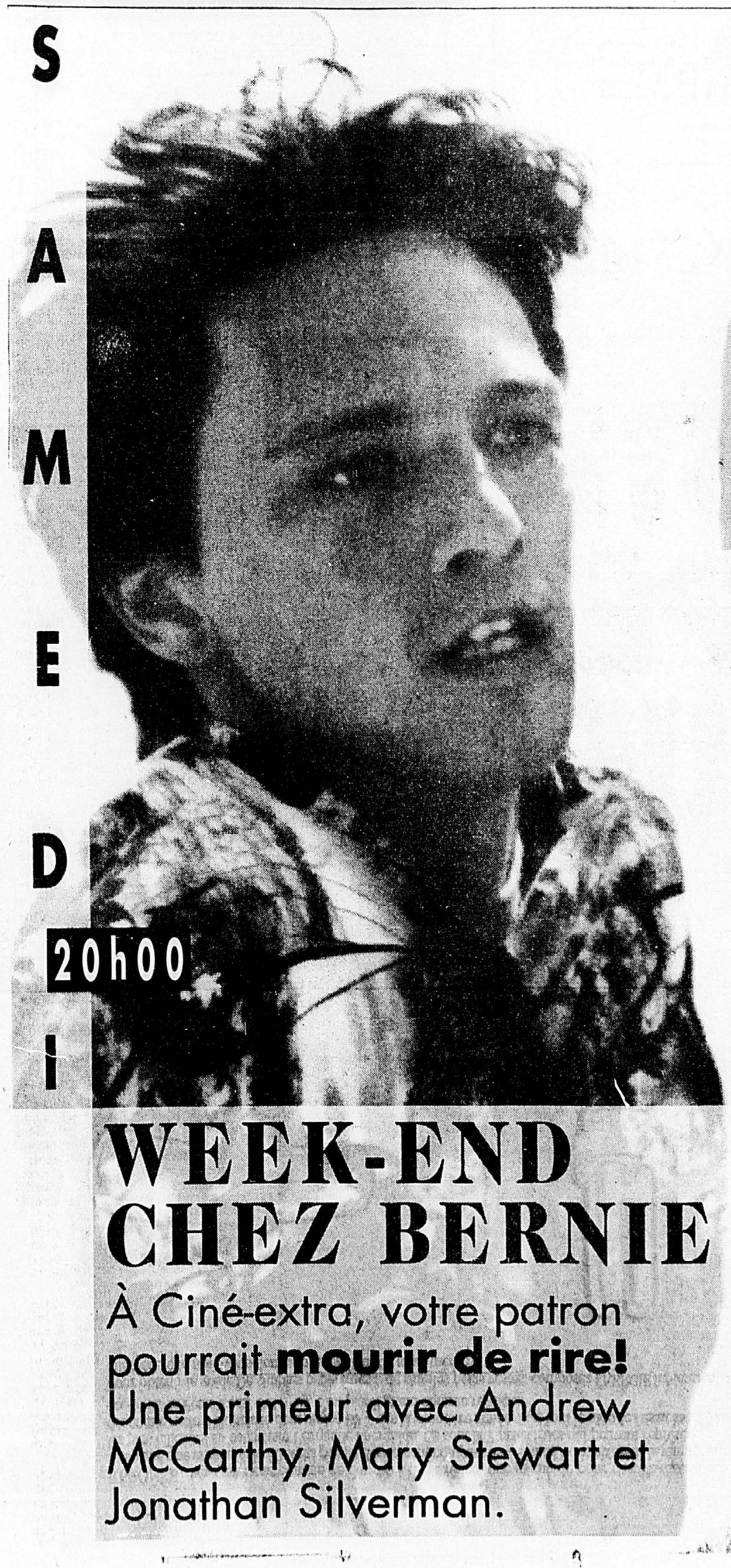
Nom/prénom

Adresse

Ville Code postal

Retourner ce coupon à :
CAFÉ
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec), H3C 3J7

(0059)





RBO: ANTHOLOGIE DU PLAISIR

L'escadron de l'humour féroce, les plus belles morsures... **et les victimes !!!**

DIABLE, VOIS-TU CE QUE J'ENTENDS?

Au Cinéma du dimanche, un aveugle et un sourd dans une aventure qu'il faut voir ~~entendre~~ rire! **Une primeur avec Richard Pryor et Gene Wilder!**

WEEK-END CHEZ BERNIE

À Ciné-extra, votre patron pourrait **mourir de rire!** Une primeur avec Andrew McCarthy, Mary Stewart et Jonathan Silverman.

21h00

CFTM

LE SAVOIR UN INVESTISSEMENT

VOULEZ-VOUS RESTER À LA FINE POINTE DU SAVOIR? ON EST LÀ POUR VOUS AIDER À ATTEINDRE VOS OBJECTIFS.

Pour être admis aux programmes identifiés par un (*) vous devez posséder un grade universitaire.

COMPTABILITÉ
- ☐ Programme menant aux examens de comptable agréé*
- ☐ Certificat en comptabilité

GESTION DES AFFAIRES
- ☐ Baccalauréat en commerce (temps partiel)
- ☐ Diplôme en management (Appliqué)*
- ☐ Diplôme en management (Tourisme)*
- ☐ Diplôme en fiscalité*

Certificats: Certains ou tous les cours à l'intérieur de ces programmes sont offerts concurremment en anglais et en français.

- ☐ Immobilier appliqué
- ☐ Systèmes informatiques
- ☐ Perfectionnement des responsables de la formation dans les secteurs commercial et industriel
- ☐ Gestion des services de santé et des services sociaux
- ☐ Management
- ☐ Marketing
- ☐ Gestion des ressources humaines
- ☐ Gestion des relations publiques
- ☐ Transports
- ☐ Vérification interne

COURS, SÉMINAIRES EN ATELIERS
☐ Gestion ☐ Micro-information ☐ Génie

SCIENCES DE L'ÉDUCATION
☐ Un vaste éventail de programmes de certificats et de diplômes conçus pour ceux qui sont déjà titulaires d'un diplôme d'enseignement reconnu.

LANGUES

Programmes de Certificats de compétence:
- ☐ Anglais
- ☐ Français
- ☐ Allemand
- ☐ Espagnol
- ☐ Italien
- ☐ Russe

Cours hors programme: (débutant ou intermédiaire)
- ☐ Chinois
- ☐ Japonais

TRADUCTION
☐ Certificat en traduction

ENRICHISSEMENT CULTUREL ET PERSONNEL
- ☐ Archéologie
- ☐ Histoire et connaissance de l'art
- ☐ Histoire
- ☐ Comportement humain
- ☐ Littérature
- ☐ Musique
- ☐ Études religieuses
- ☐ Études sur la femme
- ☐ Sciences
- ☐ Composantes de notre patrimoine culturel

INSTITUT D'ÉTUDES À LA RETRAITE
☐ Programme de groupe d'études de l'Institut (I.E.R.M.)

PASSEZ NOUS VOIR...

... à la salle Redpath Hall, le mardi 24 mars entre 17h30 et 19h. Vous pourrez vous renseigner sur nos programmes et obtenir des conseils au sujet de ces programmes et des cours qui sont offerts au printemps 1992. (Des rafraîchissements seront offerts)!

SI VOUS NE POUVEZ PAS ÊTRE DES NÔTRES...

Remplissez le coupon ci-dessous en cochant le ou les programme(s) qui vous intéresse(nt) et faites-le-nous parvenir au Centre d'éducation permanente, Service de renseignement, 3461, rue McTavish, Montréal, Québec H3A 1Y1 ou composer le 398-5042, service téléphonique disponible jusqu'au 27 mars seulement.

Nom (EN LETTRES MOULÉES S.V.P.)

Adresse

Ville Province Code Postal

McGill Centre d'éducation permanente
L'endroit parfait pour vous perfectionner

Arrestations et saisies

■ Dans le cadre de deux enquêtes, la Sûreté du Québec a arrêté jeudi sept personnes à Joliette et à Longueuil en possession de cocaïne et de marijuana évaluées à 36 000 $.

Trois personnes, dont une femme, ont été appréhendées à Joliette vers 22h dans une maison unifamiliale du chemin des Prairies. À cet endroit, les policiers ont saisi 32 grammes de cocaïne ainsi que 6 grammes de marijuana évaluées à 16 000 $.

Les deux hommes ont comparu hier au Palais de justice de Joliette sous des accusations de possession de stupéfiants pour fin de trafic. Marc Brochu, 27 ans, demeure incarcéré jusqu'à son enquête sous caution fixée à lundi.

Serge Bleau, également dans la vingtaine, a été libéré. La femme doit comparaître par voie de sommation.

À Longueuil, deux perquisitions ont été effectuées. Elles ont permis aux policiers de saisir 39 grammes de cocaïne et 33 grammes de résine de cannabis ainsi qu'une balance électronique et un montant en argent de 1500 $. La marchandise est évaluée à 20 000 $.

Quatre personnes, dont une femme, ont fait face, au Palais de justice de Longueuil, à des accusations de possession de stupéfiants pour fin de trafic. Il s'agit d'Yvon Caron, 46 ans, Michel Blanchette, 32 ans, Nicole Blanchette, 28 ans, et Mario Reeves, 31 ans.

C'est une affaire de famille au...



Château WESTMOUNT
Centre d'accueil pour personnes en perte d'autonomie

Vous êtes cordialement invités, vous et vos parents, à notre brunch du printemps
Le dimanche 5 avril de 11:00 h à 2:00 h dans notre Centre

- Au coeur d'un environnement luxueux, vous pourrez savourer un délicieux repas en compagnie de notre personnel qualifié.
- La visite de nos installations vous convaincra de nous confier vos parents, et ce en toute tranquillité d'esprit. Ils seront toujours traités avec les meilleurs soins infirmiers.

Soyez nos invités; cette visite ne vous engage à rien! Réservez dès maintenant! Les réservations doivent être faites avant le 3 avril.
Nous attendons votre appel au **369-3000**

4860, boul. de Maisonneuve Ouest, Westmount (Québec) H3Z 3G2 Inf.: 369-3000 487-9442

QUESTION DE 7 PETITS TRUCS

RÉPONSE : vous avez une pomme de douche à débit réduit, une minuterie pour chauffe-moteur automobile, une couverture isolante sur votre chauffe-eau électrique, des wiyaux bien isolés; vous avez remplacé une ampoule de 60 watts par un fluorescent compact de 15 watts, vous abaissez la température de vos thermostats la nuit, et quand vous remplacez vos électroménagers, vous les choisissez parmi les plus efficaces en consultant l'étiquette Énerguide. Ce sont là 7 petits trucs qui peuvent représenter, après un investissement d'environ 95 $ (excluant le coût de remplacement des électroménagers), une économie nette d'électricité d'au moins 80 $ dès la première année. Et si tout le monde faisait la même chose, c'est plusieurs centaines de millions de dollars d'électricité par année que le Québec pourrait économiser. Petits trucs? Oui mais, c'est plutôt grand comme résultats!

Pour obtenir le guide De simples petits trucs... de simples petits gestes, composez ÉNERGIE à Montréal, ou 1 800 ÉNERGIE partout ailleurs au Québec. C'est aussi en nous efforçant de donner réponse à vos questions que nous vous donnons le meilleur de nous-mêmes.







Québécois accusés d'avoir importé de l'héroïne

MARTIN PELCHAT

■ Un Montréalais et une résidante de Sainte-Adèle, dans les Laurentides, ont été accusés hier d'avoir importé de Thaïlande environ un million de dollars d'héroïne blanche, dissimulée dans six éléphants en peluche expédiés par voie postale.

Ces jouets ont été saisis à Vancouver, le 13 mars dernier, grâce à la vigilance des agents des douanes postales. Un peu moins d'un kilo de cette drogue avait été ensaché et glissé avec la rembourrure.

À Vancouver, les six éléphants ont été délestés de la plus grande partie de l'héroïne et le colis qui les contenait a poursuivi sa route postale jusqu'à son destinataire montréalais, grâce aux bons soins de la Gendarmerie royale du Canada.

«On l'a simplement livré nous-mêmes», a indiqué hier le sergent d'état-major Allen Lockwood, de la GRC.

Vers 10h, jeudi, le colis a été remis à une occupante d'une résidence de la rue Henri-Bourassa et correspondant à l'adresse inscrite par les expéditeurs. L'endroit a été surveillé toute la journée par la GRC.

Plus tard pendant la journée, une autre femme y a pris livraison du colis et l'a emporté à sa résidence de Sainte-Adèle, dans les Laurentides, a indiqué le sergent Lockwood.

Les policiers ont maintenu leur surveillance pendant quelques heures, pour voir si les éléphants en peluche allaient passer entre d'autres mains. Puis vers 22h, ils ont appréhendé les suspects à Sainte-Adèle et sur la rue Henri-Bourassa.

À ce dernier endroit, ils ont arrêté un journalier de 42 ans, Denis Corriveau. Dans les Laurentides, ils ont embarqué Diane Fortin-Tétreault, une ménagère de 38 ans.

Ils ont été inculpés hier d'importation de stupéfiants. Les deux suspects demeureront en prison jusqu'à lundi, alors que seront entendues leurs demandes de libération sous caution.

L'enquête de la GRC n'est toutefois pas terminée et l'équipe du sergent Lockwood ignore encore si les suspects sont liés à un réseau connu. On n'en sait pas plus sur les expéditeurs thaïlandais.

Les policiers croient que l'héroïne était destinée au marché montréalais. Selon les données du rapport annuel 1990 de la GRC, la moitié de la population héroïnomane du Canada vivrait à Montréal. Ces 10 000 à 14 000 héroïnomanes montréalais pourraient compter, toujours selon ce rapport, sur une cinquantaine de piqueries.

Information



Ville de Montréal

Assemblée du Conseil

La prochaine assemblée du Conseil aura lieu le lundi 6 avril 1992, à 19 h 30.

L'hôtel de ville de Montréal est situé au 275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars).

Assemblée publique des commissions permanentes et des comités du Conseil

Commission permanente du développement économique

Le jeudi 26 mars 1992,
à 14 h
Salle du Conseil
Hôtel de ville
275, rue Notre-Dame Est

Thèmes:

- Adoption du rapport sur la Promotion du produit touristique montréalais
- Étude publique du projet de modifications au Règlement sur les subventions à la rénovation ou à l'agrandissement des bâtiments industriels (7526, modifié)

Promotion du produit touristique montréalais

En septembre 1991, la Commission du développement économique a tenu des audiences publiques sur la promotion du produit touristique montréalais. À cette occasion, la Commission a reçu les commentaires et avis de 26 organismes et deux citoyens engagés dans le domaine du tourisme.

Au cours de l'assemblée du 26 mars, la Commission adoptera le rapport faisant suite à cette consultation.

Modifications au Règlement 7526

Le Règlement 7526 régit le Programme de coopération industrielle de Montréal (PROCIM) qui offre des subventions à la rénovation et à l'agrandissement de bâtiments utilisés en tout ou en partie à des fins manufacturières.

Les modifications proposées au Règlement visent l'élargissement des critères d'admissibilité au PROCIM:

- à tout le territoire de la Ville;
- à la démolition - reconstruction de bâtiments désuets qui ne peuvent être rénovés à des fins manufacturières sur une base rentable;
- à la construction de nouveaux bâtiments manufacturiers.

Ces modifications visent également:

- à réviser à la baisse le minimum de travaux requis pour l'admissibilité d'un projet;
- à rendre admissibles les bâtiments où sont exercées des activités d'administration ou de recherche liées aux activités manufacturières;
- à reporter, du 29 octobre 1992 au 31 octobre 1993, la date limite pour la présentation des demandes de subvention.

Lors de l'assemblée, une période est réservée aux commentaires et questions du public. Pour y participer, le public doit s'inscrire sur place, 30 minutes avant le début de l'assemblée.

Toute correspondance doit être adressée à la Division des commissions et des comités du Conseil, 85, rue Notre-Dame Est, bureau R-200, Montréal (Québec) H2Y 1B5.

Renseignements: 872-6822

Le 21 mars 1992

Le greffier de la Ville,
Léon Laberge

VIVRE **MONTRÉAL** ET EN PARLER

LE SAINT-MALO

RÉSIDENCE POUR RETRAITÉS



Vivre sa retraite avec bonheur, la vivre activement débarrassé des mille petits soucis quotidiens. Au Manoir Saint-Malo, on passe tout son temps à vivre pleinement loin de tous les tracas. Tout est sur place: salle à manger, salon de coiffure, potagers, services religieux, surveillance médicale personnalisée.

À son gré, on peut y mener une vie retirée dans l'intimité de ses appartements ou partagée avec son entourage.

Le Saint-Malo est vraiment un manoir qu'on peut appeler sa maison, avec une vue magnifique sur Montréal.

Situé à deux pas d'une bouche de métro.

AU SAINT-MALO, NOUS NOUS ENGAGEONS À NE JAMAIS AUGMENTER VOTRE LOYER AUSSI LONGTEMPS QUE VOUS Y RÉSIDEREZ!

Oui, je désire recevoir, sans frais et sans obligation de ma part, des informations supplémentaires concernant la vie au Saint-Malo.

Nom
Adresse
Ville Province Code postal
Tél.

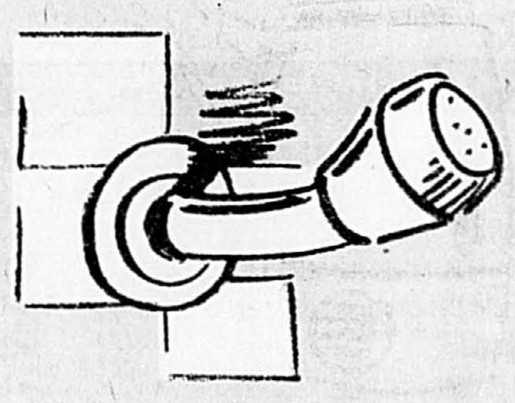
Veuillez retourner ce coupon à:
LE SAINT-MALO
390, rue Bord de l'Eau
Longueuil, Qc J4H 3Z4
Tél.: (514) 651-0290

LE SAINT-MALO
Nos 10 ans d'expérience sont l'assurance de votre qualité de vie.

Qu'est-ce qui, en bout de ligne,
a de quoi vous mettre la tête à l'envers
et le budget à l'endroit?







Hydro-Québec

Le meilleur de nous-mêmes

Québec expérimente le traitement des eaux usées à l'aide de plantes

Plusieurs municipalités européennes utilisent ce système d'épuration

PIERRE GINGRAS

■ De concert avec des petites municipalités, le ministère québécois de l'Environnement procèdera au cours l'été à des expériences en vue d'épurer des eaux usées domestiques en utilisant exclusivement des plantes sauvages.

Le végétal utilisé sera surtout le phragmite, cette plante longue, surmontée d'un «plumeau», que lon trouve en abondance le long des routes québécoises, dans les fossés humides. Le fait que le phragmite (ou roseau) soit doté d'un système radiculaire qui s'enfonce assez profondément dans la terre permettrait d'utiliser les capacités de la plante à filtrer même au cours de l'hiver, a fait valoir hier le chef du service de l'évaluation technique au ministère, Serge Hamel.

Participant hier, au Jardin botanique de Montréal, à un colloque sur l'épuration par les plantes des eaux usées, M. Hamel a expliqué qu'en Europe de nombreuses petites municipalités dont la population pouvait parfois atteindre 4000 personnes utilisaient les plantes comme élément épurateur de leurs eaux usées d'origine domestique. Non seulement le procédé est-il efficace, mais il est économique. Reste à savoir si on peut l'appliquer au Québec l'année durant, compte tenu de la froide température hivernale.

Toutefois, comme l'a indiqué le chercheur Gilles Vincent, de l'Institut de recherche en biologie végétale, le système d'épuration végétale est utilisé avec succès depuis deux ans, au cours de l'été, pour nettoyer les eaux du parc-plage de l'île Notre-Dame.

Ce lac de 120 000 mètres carrés puise ses eaux directement dans le fleuve. Les eaux usées sont ensuite dirigées vers des bassins de décantation artificiels tapissés de plantes aquatiques et semi-aquatiques qui filtrent l'eau. À la fin du traitement naturel, 90 p. cent des matières en suspension sont disparues, a expliqué M. Vincent. Toutes les plantes utilisés vivent un peu partout au Québec. Il s'agit notamment de scirpes, de quenouilles et de potamots.

Greenpeace veut installer un camp de la paix sur le site des essais nucléaires français

Agence France-Presse

PAPEETE (Polynésie française)

■ L'organisation internationale de défense de l'environnement Greenpeace a lancé un nouveau défi aux autorités françaises en annonçant hier son intention de «débarquer sur Mururoa» et d'installer un camp de la paix sur cet atoll du Pacifique, site des essais nucléaires français.

La campagne de tirs français pour 1992 doit commencer en mai et comprendre de quatre à six explosions souterraines.

Les autorités à Papeete (Polynésie française) ont décliné tout commentaire sur cette annonce, qu'elles semblaient néanmoins considérer comme ayant surtout une valeur médiatique, à la veille de l'appareillage du navire porte-drapeau de l'organisation écologiste, le Rainbow Warrior II, un ancien remorqueur de la Mer du Nord long de 56 mètres qui jauge 550 tonnes.

Cet aspect a été indirectement confirmé par le responsable de Greenpeace France, qui a déclaré qu'«il est bien certain que cette décision est un des éléments de notre stratégie médiatique».

Joan Guitart, son capitaine espagnol, a estimé qu'il devrait aborder mardi la zone d'exclusion des 12 milles nautiques autour de Mururoa, situé à 650 milles de Papeete. À son bord, outre les 14 membres d'équipage, ont pris place 16 militants, scientifiques et journalistes.

Selon la porte-parole de l'opération, Mlle Stephanie Mills, Greenpeace entend procéder à une étude des effets sur l'environnement des 130 tests nucléaires réalisés à Mururoa et sur l'atoll voisin de Fangataufa depuis le lancement de son programme nucléaire, en 1963.

Le haut commissaire français à Papeete, M. Michel Jau, a réitéré mardi, lors d'une rencontre avec les écologistes, l'interdiction officielle de franchir la zone des 12 milles, tout en invitant Mlle Stephanie Mills et le responsable de Greenpeace-France, M. Jean-Luc Thierry, à visiter Mururoa. L'invitation a été déclinée, le haut commissaire leur ayant signifier l'interdiction de recueillir des échantillons d'eau et de flore marine.

Depuis le début de la contestation des essais nucléaires par des navires étrangers ou français, la politique de Paris a consisté à prévenir de cette interdiction, intercepter les bateaux contrevenants, les saisir et déporter leur équipage s'il est étranger, les nationaux étant, eux, ramenés à Papeete.

Mais en 1985, les autorités françaises avaient commandité une opération des services secrets qui ont coulé, dans la nuit du 9 au 10 juillet, le Greenpeace dans le port d'Auckland en Nouvelle-Zélande, causant la mort d'un photographe portugais, et déclenchant une grave crise dans les relations avec ce pays ainsi qu'en France même.

Une frégate de la Marine a été assignée à la surveillance du navire, dès son arrivée dans les eaux territoriales françaises.

Pendant ce temps, l'équipage s'affairait aux derniers préparatifs, installant notamment un émetteur satellitaire qui devrait envoyer des images de qualité télévisuelle lorsque les cinq dinghies gonflables que transporte le Greenpeace II tenteront de pénétrer dans la zone des 12 milles.

À bord du navire, on relevait notamment la présence de l'ancien ministre soviétique de l'Environnement, le généticien Nikolai Vorontsov, du biologiste Valery Smith et du docteur John Hassard, du College Impérial de Londres, qui s'est présenté comme «étant totalement indépendant de Greenpeace et de son université».

Au moins deux Polynésiens doivent également participer à cette mission, dont Oscar Temaru, conseiller territorial, maire de la commune de Faaa et président du parti indépendantiste antinucléaire, le Tavini Huiraatira.

Appel à la «bienveillance»

À Paris, le ministre français de l'Environnement, Brice Lalonde, a appelé hier les autorités «à la bienveillance» à l'égard de la mission projetée par Greenpeace à Mururoa, après que l'organisation de défense de l'environnement eut annoncé son intention de «débarquer sur Mururoa».

Dans un communiqué diffusé hier soir, M. Lalonde souhaite aussi «que toutes les données concernant les impacts des essais nucléaires sur l'environnement soient clairement établies» et rappelle qu'il est «partisan d'un traité international interdisant tous les essais nucléaires».

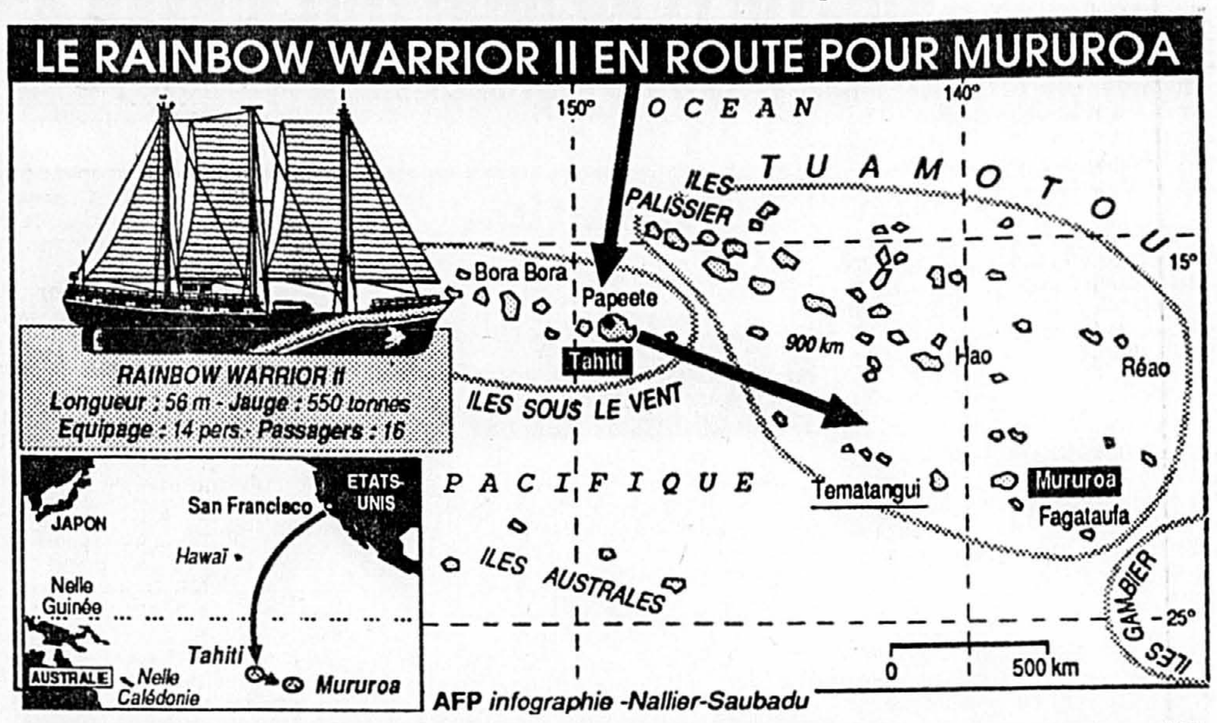
Le ministre rappelle également que Greenpeace «a été invitée à visiter le site de Mururoa comme naguère Haroun Tazieff, le commandant Cousteau, la mission de scientifiques néo-zélandais conduite par M. Atkinson et, plus récemment, la section française de l'APPNW (association de médecins hostiles à la guerre nucléaire)».

L'armée en alerte

Après l'annonce par Greenpeace de son intention d'installer un camp de la paix sur le site des essais nucléaires français dans le Pacifique, les forces armées françaises présentes à Mururoa ont été placées en état d'alerte, a-t-on par ailleurs appris hier à Papeete de sources militaires.

Le «Rainbow Warrior», navire de l'organisation internationale de défense de l'environnement, devait quitter le port de Papeete hier matin (heure locale) pour l'atoll de Mururoa. Il ne partira finalement qu'aujourd'hui vers 6h30 (heure locale), a annoncé Greenpeace.

Un journaliste russe doit en effet se rendre à Tahiti et se joindre à la délégation qui tentera de débarquer sur l'atoll français.



L'organisation internationale de défense de l'environnement Greenpeace a lancé un nouveau défi aux autorités françaises en annonçant son intention de débarquer sur l'atoll de Mururoa, site des essais nucléaires français.

À FAIRE POMPER LES POMPISTES



À PARTIR DE 8 240$* MOINS 500$** DE REMISE

Avec ses 4,5 litres aux 100 kilomètres (63 milles au gallon) sur autoroute et ses 5,6 litres aux 100 kilomètres (50 milles au gallon) en ville***, la petite Metro de GEO a vraiment tout ce qu'il faut pour faire enrager les pompistes.
La petite Metro de GEO, c'est la liberté sur quatre roues...
à un prix qui fait des jaloux.

ÉQUIPEMENT DE SÉRIE

- Moteur 3 cylindres de 1 litre, à injection électronique de carburant
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Deux rétroviseurs extérieurs, gauche téléréglable
- Moulures latérales de carrosserie noires
- Glaces teintées
- Glaces de custode pivotantes
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Pneus radiaux P145/80R-12 ceinturés d'acier, flancs noirs, toutes saisons
- Enjoliveurs de 12 po couvrant entièrement les roues
- Avertisseurs d'oubli de clé de contact et d'extinction des phares
- Sièges-baquets avant à dossier haut inclinable
- Dossier de siège arrière entièrement pliant
- Tapis intégral de plancher et d'espace à bagages
- Compteur journalier
- Indicateurs de vitesse, de carburant et de température
- Désembueur électrique de lunette arrière
- Protège-tissu Scotchgard^mc
- Freins assistés à disque avant/tambour arrière
- Suspension avant et arrière à roues indépendantes

GARANTIE GM TOTAL^mc DE 3 ANS/60 000 KILOMÈTRES, SANS FRANCHISE

METRO GEO
JE VEUX MA LIBERTÉ!
CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE
CHEVROLET · GEO · Oldsmobile

*Prix de détail suggéré par le fabricant pour le modèle de base. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Taxes et transport en sus. **Remise de 500 $ offerte par General Motors du Canada, applicable sur les nouveaux modèles Metro 1992. Cette offre ne dure qu'un temps limité. Consultez votre concessionnaire GM participant pour plus de détails. ***Consommation calculée selon des méthodes approuvées par Transport Canada, avec un moteur 1,0 litre et une boîte manuelle à 5 vitesses.

L'ANGLAIS À McGILL

Cours de 45 heures débutant la semaine du 27 avril 1992.
Choisissez l'horaire qui vous convient le mieux.

COURS DU SOIR: 18 h à 21 h deux fois par semaine pour 8 semaines.
COURS DU MATIN: 7 h 30 à 10 h, deux fois par semaine pour 9 semaines.
COURS DU SAMEDI: 9 h à 15 h pour 9 semaines
DROITS: 225 $

IL EST NÉCESSAIRE QUE TOUT ÉTUDIANT PASSE UN TEST DE CLASSEMENT POUR POUVOIR PRENDRE CES COURS. LES PLACES SONT LIMITÉES.

Dates du test: les 1er et 9 avril à 19 h.

Les billets pour le test peuvent être obtenus en personne ou par courrier (veuillez compléter et retourner le coupon ci-dessous). Les droits du test sont de 10 $ non remboursables.

EN PERSONNE: Les étudiants doivent se présenter avant la date choisi de 9 h à 18 h 30 du lundi au jeudi ou de 9 h à 17 h 30 le vendredi, frais payables en espèces.

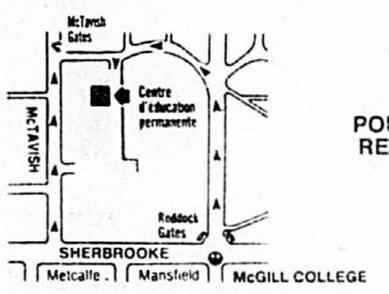
PAR COURRIER: Les demandes doivent nous parvenir au moins 10 jours avant la date du test. Veuillez préciser la date choisie et joindre un mandat postal.

OUI, j'aimerais obtenir un billet d'admission au test de classement du:
Veuillez cocher l'une des dates suivantes:
☐ **le 1er avril** ☐ **le 9 avril**
NOM .....
ADRESSE .....
.....
Code postal
TÉL. (jour).....
Vous trouverez ci-joint un mandat postal de 10 $.
Veuillez retourner ce formulaire à l'adresse mentionnée en bas.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS
Appelez, écrivez ou venez nous voir au département de langues et de traduction

salle 214, pavillon de la bibliothèque Redpath
3461, rue McTavish
Montréal (Québec) H3A 1Y1
Tél.: (514) 398-6160

Pour recevoir la brochure ainsi que l'horaire des cours pour la session de printemps, veuillez appeler le **398-3725.**



POUR S'Y RENDRE

Les droits de scolarité sont déductibles d'impôt.

McGill Centre d'éducation permanente
L'endroit parfait pour vous perfectionner.

Un texte de 136 mots pour dire... fesses

Agence France-Presse

SAINT AUGUSTINE (Etats-Unis)

■ Inquiète de voir trop de postérieurs féminins se montrer sur les plages et au Café Erotica, la municipalité de St. Augustine, station balnéaire de Floride, s'est lancée dans une définition merveilleusement alambiquée de cette partie de l'individu.

Incluse dans un projet de résolution visant à interdire les maillots de bain trop réduits, ce texte, de 136 mots en anglais, s'attache à définir comme suit ce qu'il ne faudra plus montrer:

«Fesses: la partie de l'arrière du corps humain qui se situe entre deux lignes imaginaires parallèles au sol lorsqu'une personne est debout, la première de ces lignes ou ligne supérieure se situant au sommet de la séparation des masses charnues (c'est à dire les renflements formés par les muscles allant de l'arrière de la hanche à l'arrière de la jambe), et la seconde, ou ligne inférieure, située au plus bas du point visible le plus bas de cette séparation ou du point le plus bas de la courbe de la protubérance charnue, et entre les lignes imaginaires situées de chaque côté du corps, lignes perpendiculaires au sol et aux lignes horizontales décrites ci-dessus, lesquelles lignes perpendiculaires sont tirées par le point auquel chaque masse charnue rejoint la partie extérieure de chaque jambe».

La plupart des dictionnaires américains se contentent de définir les fesses par bas du dos ou arrière-train.

Secousses telluriques

Reuter

GUATEMALA

■ Des secousses telluriques ont été enregistrées hier au Guatemala, au Salvador et à Cuba, mais on ne faisait état d'aucune victime.

Un séisme d'une magnitude de 3,2 sur l'échelle de Richter a frappé à 11 h 15 heure locale la ville de Guatemala, ont annoncé les autorités guatémaltèques.

Au Salvador, l'Institut sismologique a enregistré une secousse de 4,8 sur l'échelle de Richter.

À Cuba, un tremblement de terre de faible ampleur — entre quatre et cinq sur l'échelle de Mercalli — a touché la ville minière de Moa, dans l'est de l'île. Des fissures sont apparues sur certaines façades.

BouClair

SPECIAL 3 JOURS
SUR LES TISSUS DE BASE
SEULEMENT samed le 21 mars, lundi le 23 mars et mardi le 24 mars 1992

33 1/3% DE RABAIS

- Poly/coton permapress uni et piqué
- Entoilages • Doublures • Feutre
- Ratine de coton
- Finette de coton unie et imprimée
- Tricot "Supérieur"
- Molleton "Olympique"

CENTRE-VILLE
2110 Ste-Catherine O.
989-8934

BouClair
Pour tous vos besoins en couture!

AUSSI GRANBY ET ST-HYACINTHE
OUVERTURE BIENTÔT:
REPENTIGNY!

MONTRÉAL-NORD
5630 Henri-Bourassa
327-1113

LAVAL
3350 boul. St-Martin
687-8480

TERREBONNE
1350 ch. Moody
471-9494

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
180 St-Joseph
348-1145

ST-CONSTANT
400 route 132
635-8407

DOLLARD
3149 boul. des Sources
683-4711

CHOMEDEY
965 Curé-Labelle
973-8208

LASALLE
363 ave. Dollard
365-7337

LAVAL
1720 b. des Laurentides
667-3120

ST-LÉONARD
4305 Jean-Talon
725-9175

POUR S'ENRICHIR D'UN PAYS



Les Québécois et les Québécoises auront bientôt à décider de leur avenir. Le choix est simple : demeurer à l'intérieur du régime fédéral ou faire la souveraineté. Perpétuer les interminables disputes fédérales-provinciales ou récupérer tous les pouvoirs pour prendre les décisions chez nous selon nos priorités et nos besoins afin d'engager le Québec sur la voie de la prospérité économique.

Plus que jamais, la souveraineté apparaît comme le seul choix crédible !

DEVENEZ MEMBRE DU PARTI QUÉBÉCOIS

Pour devenir membre ou pour contribuer financièrement au Parti Québécois, remplissez et postez le coupon réponse avec votre chèque libellé à l'ordre du Parti Québécois à :

Parti Québécois
7370, rue St-Hubert
Montréal (Québec)
H2R 2N3

Parti Québécois

☐ ADHÉSION ☐ FINANCEMENT
☐ RENOUVELLEMENT ☐ NON-MEMBRE
N° DE MEMBRE SI CONNU
NOM DE FAMILLE PRÉNOM
ADRESSE APP.
LOCALITÉ CODE POSTAL
CARTE 5 $
TÉL. DOMICILE TÉL. TRAVAIL
FINANCEMENT $
DATE DE NAISSANCE JOUR MOIS ANNÉE SEXE (M/F)
TOTAL $
SIGNATURE DATE

Bonnes nuits.

Le vol et
6 nuits à l'hôtel
À compter de 699 $.*

Avec les vacances 'Séjour ville/campagne', choisissez entre deux forfaits aussi différents que le jour et la nuit, mais aussi intéressants l'un que l'autre.
Pendant un temps limité, en avril et en mai seulement, profitez de tout ce que Londres offre de mieux, ou visitez plutôt la campagne anglaise. Vous n'avez qu'à choisir... et aussitôt que possible.
Optez pour le forfait 'Séjour ville' et obtenez 6 nuits dans un hôtel londonien à compter de seulement 699 $,* petit déjeuner continental tous les jours, frais de service et TVA inclus.

Bons jours.

Le vol et
7 jours en voiture de location
À compter de 559 $.

Avec le forfait 'Séjour campagne' à compter de seulement 559 $, utilisez votre kilométrage illimité pour voir, visiter et explorer la Grande-Bretagne au printemps pendant 7 jours en voiture de location.
Quel que soit le forfait, votre vol Montréal-Londres se fera sans escale en classe World Traveller, l'exceptionnelle classe économique de British Airways.
Le nombre de sièges est limité. Faites vite votre choix de 'Séjour ville/campagne' et appelez British Airways au 287-9133 ou communiquez avec votre agent de voyages.

VACANCES BRITISH AIRWAYS

Séjour minimum de 6 jours/7 nuits; retour au plus tard le 15 juin 1992. Frais supplémentaires pour les week-ends. Certaines conditions sur les réservations anticipées et les paiements prévalent.
Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre promotionnelle ou au programme pour titulaires de la carte Privilège. Cette offre est sujette à l'approbation gouvernementale. *Prix par personne, occupation double.

Amendements à la Loi sur le port d'arme réclamés

Presse Canadienne

■ Le syndicat représentant les 700 travailleurs des compagnie Secur et Loomis a demandé hier au ministre de la Justice de resserrer les normes de sécurité dans le secteur du transport des valeurs.

Il a notamment réclamé une révision de la Loi sur le port d'arme afin que ces préposés soient autorisés à travailler l'arme au poing lors de la manipulation des valeurs, comme c'était le cas avant que la loi ne soit modifiée.

Selon le syndicat, le droit d'avoir l'arme à la main constitue un facteur dissuasif pour d'éventuels voleurs.

«Les employés de Secur et de Loomis craignent pour leur vie et celle du personnel et des clients des nombreuses institutions financières», a déclaré le représentant du Local 791 de la FTQ, M. Normand Laverdure.

En moins d'une semaine, dans la région de Montréal, des employés de Loomis ont été victimes de deux vols à main armée qui ont rapporté à leurs auteurs 350 000$.

Le syndicat demande aussi la collaboration des institutions financières pour qu'elles assurent elles-mêmes leur sécurité dans leurs succursales et participent à l'identification des succursales à risques.

Shirley Carr honorée au Venezuela

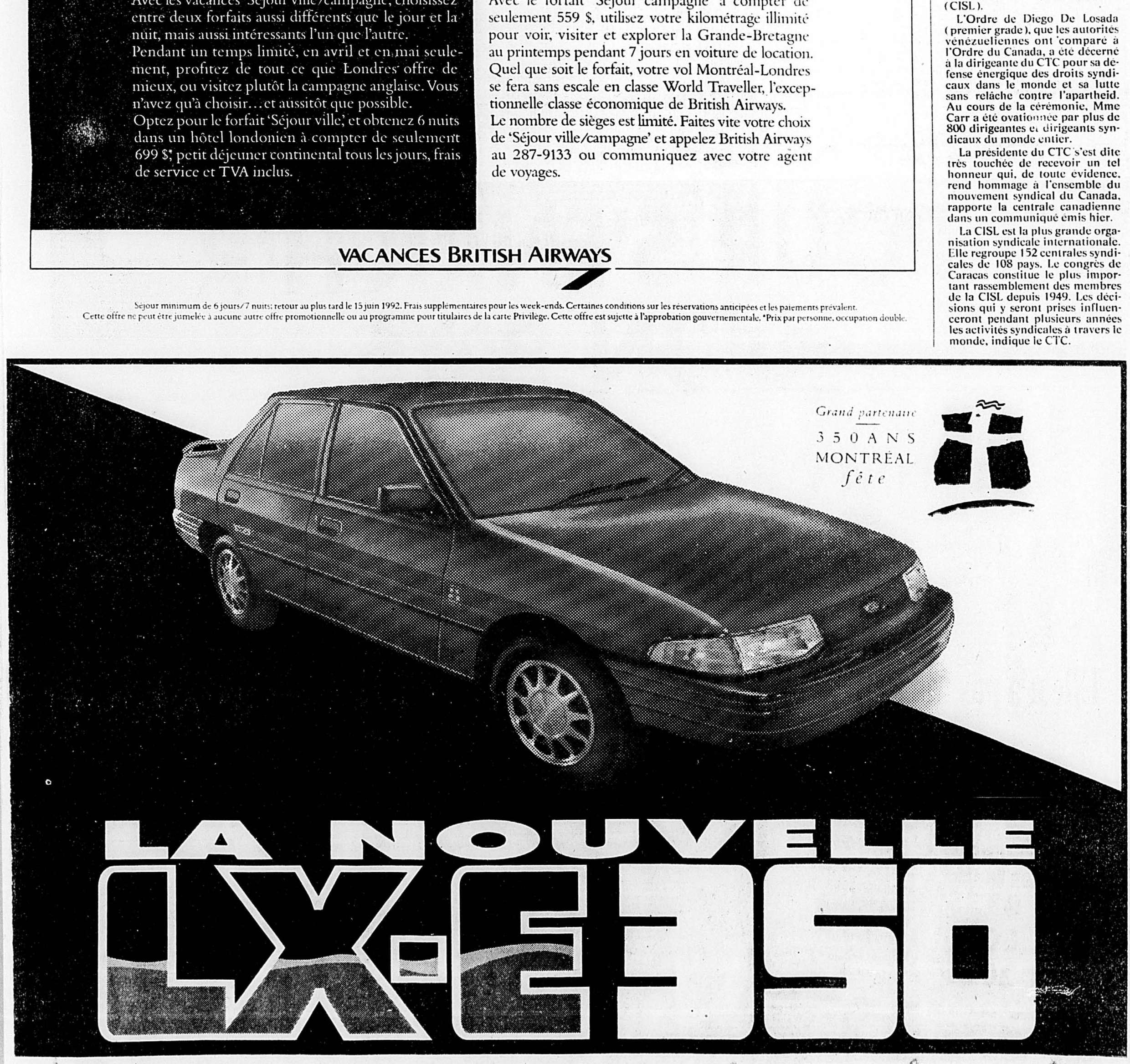
Presse Canadienne

■ L'une des plus prestigieuses distinctions honorifiques du Venezuela a été attribuée hier à Caracas à la présidente du Congrès du travail du Canada (CTC), Shirley Carr, au cours de la séance d'ouverture du XVe Congrès mondial de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL).

L'Ordre de Diego De Losada (premier grade), que les autorités vénézuéliennes ont comparé à l'Ordre du Canada, a été décerné à la dirigeante du CTC pour sa défense énergique des droits syndicaux dans le monde et sa lutte sans relâche contre l'apartheid. Au cours de la cérémonie, Mme Carr a été ovationnée par plus de 800 dirigeantes et dirigeants syndicaux du monde entier.

La présidente du CTC s'est dite très touchée de recevoir un tel honneur qui, de toute évidence, rend hommage à l'ensemble du mouvement syndical du Canada, rapporte la centrale canadienne dans un communiqué émis hier.

La CISL est la plus grande organisation syndicale internationale. Elle regroupe 152 centrales syndicales de 108 pays. Le congrès de Caracas constitue le plus important rassemblement des membres de la CISL depuis 1949. Les décisions qui y seront prises influenceront pendant plusieurs années les activités syndicales à travers le monde, indique le CTC.



Les homosexuels de plus en plus victimes de violence

Agence France-Presse

WASHINGTON

■ Les cas de violence faite aux homosexuels ont augmenté de 31 p. cent dans cinq grandes villes américaines en 1991, avec un total de 1822 incidents allant des menaces au meurtre en passant par les agressions physiques et les abus policiers, a révélé jeudi une organisation de défense des homosexuels.

L'enquête a été menée dans les villes de Chicago, San Francisco, New York, Boston et Minneapolis/Saint-Paul, a indiqué Kevin Berrill, un responsable du National Gay and Lesbian Task Force (NGLTF) Policy Institute au cours d'une conférence de presse à Washington.

M. Berrill a précisé que, toujours dans ces cinq villes, il y avait notamment eu l'an dernier huit meurtres directement «liés à la haine anti-homosexuelle et 775 agressions.

Pour le groupe d'action, cette hausse des statistiques peut s'expliquer en partie par le fait que les victimes informent de plus en plus les autorités policières et les organisations de défense.

Mais il a estimé que le problème de la haine contre les minorités «continue de s'intensifier». «Les attaques contre les membres de la communauté homosexuelle surviennent dans un contexte de hausse de la violence contre les juifs, les gens de couleur et les femmes», a-t-il rappelé.

Dénonçant le «fanatisme qui émane régulièrement d'Hollywood, des couloirs du Congrès et des pupitres de la droite religieuse», M. Berrill a appelé les candidats aux élections présidentielles à «condamner explicitement la violence anti-homosexuelle et à soutenir les mesures pour contrer la discrimination et les crimes liés à la haine».

BROSSARD

TERRAINS À VENDRE

- Section «R»
- 60 terrains disponibles pour constructeurs ou privés
- Prix compétitifs
- Rues complétées, quartier en voie de développement
- Hâtez-vous avant l'entrée en vigueur de la T.V.Q.

À qui la chance, n'hésitez pas à communiquer avec:

Denise Leclerc Bur.: 273-8891 Soir: 353-3920

LES LANGUES: UNE AFFAIRE RENTABLE

anglais parlé anglais écrit — français parlé français écrit

Session de 3 semaines 15 heures/semaine — Session de 4 semaines 25 heures/semaine

L'INFORMATIQUE À LA PORTÉE DE TOUS

Dactylo sur ordinateur — Connaître l'IBM-PC — *Groupe maximum de 10 personnes.* — Vrais débutants — Wordperfect 5.1

Pour les langues: inscription les 30 et 31 mars, 1er et 2 avril entre 12h et 14h et entre 16h et 18h
Pour l'informatique: inscription dès maintenant
début de session le 6 avril

YMCA Centre-ville
1450,Stanley (métro Peel)
849-8393 postes 712 et 732

TOURS CHANTECLERC
la qualité à tous prix
ET SES DIVISIONS
ACCENT Voyages ET exploratours
FÉLICITENT
LE RÉSEAU CLUB VOYAGES®
POUR DIX ANNÉES DE PROFESSIONALISME!
BRAVO!
1749121-321

Voici la première brique d'une maison qui ne sera jamais construite... à cause de la TVQ !



Imposer la TVQ dans le secteur de l'habitation, c'est taxer l'épargne des Québécois.

LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC

- Augmentera de 3 à 5,5 % le coût de votre future maison neuve.
- Augmentera de 5 à 6 % le coût de vos travaux de rénovation.
- Occasionnera, à court terme, 2 250 mises à pied.
- Empêchera, à moyen terme, 5 000 d'entre vous d'accéder à la propriété.

APPUYEZ CONCRÈTEMENT CETTE CAMPAGNE, DÉCOUPEZ ET POSTEZ, DANS UNE ENVELOPPE, LE COUPON-RÉPONSE CI-JOINT.

Monsieur le ministre, je désire manifester mon opposition à l'imposition de la taxe de vente du Québec dans le secteur de l'habitation à compter du 1er juillet 1992. Sachant que gouvernement veut encourager des mesures d'accession à la propriété, je crois que la TVQ viendra annuler tous les efforts déployés à cet égard, en plus de mettre un frein à la relance économique.

Signature _____

Adresse _____

a/s M. Gérard D. Lévesque, Ministre des Finances
Gouvernement du Québec, 12, rue Saint-Louis,
1er étage, Québec (Québec) G1R 5L3

APCHQ
ASSOCIATION PROVINCIALE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS DU QUÉBEC INC.

La nouvelle LX-E 350 de Ford

Elle n'a pas fini de vous étonner!

3 383$* D'ÉQUIPEMENT SANS FRAIS! POUR UN TEMPS LIMITÉ, OBTENEZ:

1 083$* de réduction sur le groupe d'équipement 021A.
1 000$* de remise ou le financement de Ford.
1 300$* de remise spéciale pour le 350e anniversaire de Montréal.

POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT, VOS CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY VOUS OFFRENT D'ÉCONOMISER À L'ACHAT DE LA NOUVELLE LX-E 350* 4 PORTIÈRES SPÉCIALEMENT ÉQUIPÉE. *CLIMATISEUR INCLUS!*

ENCORE PLUS D'ÉQUIPEMENT...

- MOTEUR 4 CYLINDRES DE 1.8L À DACT/16 SOUPAPES
- CHAUFFE-MOTEUR
- BOÎTE AUTOMATIQUE À 4 VITESSES SURMULTIPLIÉE
- DIRECTION ASSISTÉE
- CLIMATISEUR
- PROGRAMMATEUR DE VITESSE
- VOLANT SPORT RÉGLABLE
- GROUPE ÉCLAIRAGE/MIROIR DE COURTOISIE ÉCLAIRÉ SUR LES DEUX PARE-SOLEIL
- SIÈGES BAQUETS SPORT INCLINABLES
- SONORISATION HAUTE QUALITÉ: RADIO AM/FM STÉRÉO ÉLECTRONIQUE AVEC LECTEUR DE CASSETTES ET MONTRE
- RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS SPORT À COMMANDE ÉLECTRIQUE
- OUVERTURE À TÉLÉCOMMANDE DU COFFRE À BAGAGES ET DE LA TRAPPE À CARBURANT
- FREINS ASSISTÉS AUX 4 ROUES
- PNEUS P185/60R14 82H, HAUTE PERFORMANCE
- JANTES STYLISÉES EN ALUMINIUM
- SPÉCIAL 350e DE MONTRÉAL: LETTRAGE ET APPLIQUES LATÉRALES, AILERON SPORT SUR LE COUVERCLE DU COFFRE À BAGAGES

D'ALLURE JEUNE, DYNAMIQUE, LA NOUVELLE LX-E 350 VOUS SURPRENDRA EN TOUT POINT! FAITES-EN L'ESSAI CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD OU MERCURY.

REMISES EN ARGENT ET TAUX DE FINANCEMENT DU MANUFACTURIER OFFERTS SUR PLUSIEURS AUTRES PRODUITS

*Basé sur une remise de 1 083 $ à l'achat de l'Escort LX-E 350 1992 comprenant le groupe d'équipement 021A plus une remise de 1 300 $ offerte exceptionnellement par Ford du Canada à l'occasion du 350e anniversaire de la ville de Montréal plus au choix, une remise additionnelle de 1 000 $ ou le financement du manufacturier présentement offerts à l'achat d'une Escort 1992. La remise de 1 300 $ est offerte uniquement sur les Escort LX-E 350 et LX-E spécialement équipées du groupe d'équipement 021A et de la boîte automatique. La LX-E 350 est disponible chez les concessionnaires Ford et Mercury participants de la région de Montréal. Tous les détails chez votre concessionnaire Ford ou Mercury.

LES CONCESSIONNAIRES FORD MERCURY LINCOLN DU QUÉBEC

Encore plus pour vous!

LE «COMBO» PARFAIT

PAUL HOUDE LE MATIN

DE 5h15 À 8h45

LE «RETOUR» AVEC MICHEL BEAUDRY

DE 15h00 À 17h45

CKAC 73 AM

LES NOUVELLES ...

15 MINUTES PLUS TÔT

Bob White intervient pour régler le différend qui oppose GM à ses employés d'Oshawa

SUZANNE DANSEREAU
de la Presse Canadienne
TORONTO

■ Le président des Travailleurs unis de l'automobile (TUA) mènera peut-être sa dernière bataille contre General Motors d'ici les prochains mois.

Bob White a en effet décidé hier de venir à la rescousse des syndiqués du local 222 des TUA à Oshawa qui sont en conflit avec l'employeur et avec leur nouveau leader syndical, M. John Caines.

Lundi, le comité de négociation syndical a rejeté une entente en vertu de laquelle les syndiqués devaient faire des concessions quant aux heures supplémentaires.

Malgré ce refus, le leader syndical a soumis l'entente aux membres. Mais ces derniers l'ont rejetée de justesse, dans un vote serré où le taux de participation n'était que de 25 p. cent. M. Caines a depuis indiqué qu'il voulait tenir un autre vote.

Dans une lettre envoyée jeudi à M. Caines, Bob White lui demande de ne pas tenir d'autre vote et de le laisser intervenir personnellement dans le dossier.

«J'ai été impliqué dans les négociations avec GM depuis 1973 et à chaque fois, les membres ont ratifié nos ententes dans une forte proportion. Cela ne servirait à rien, dans l'état actuel des choses, de tenir un autre vote», écrit M. White.

M. Caines a accepté l'offre de M. White.

Division

Toute cette affaire démontre à quel point les employés de General Motors à Oshawa sont divisés quant à leur avenir.

En décembre dernier, GM a annoncé que 74000 employés perdraient leur emploi et que 21 usines seraient fermées dans le cadre d'une vaste restructuration.


Bob White

Mais GM n'a pas encore annoncé toutes les fermetures, de sorte que l'on ne sait pas où elles auront lieu. Il est fort possible qu'une partie des usines d'Oshawa, qui emploient présentement 14000 personnes, soient touchées. Si cela devait être le cas, on parle d'au moins 3800 mises à pied.

Parallèlement à cette annonce de décembre, l'employeur d'Oshawa demandait aux employés d'accepter de faire des heures supplémentaires obligatoires. Le syndicat, alors dirigé par Tom Hoar, refusait catégoriquement.

Les négociations patronales-syndicales ont toutefois été interrompues pendant trois semaines en début d'année à cause de la campagne en vue de l'élection d'un nouveau chef syndical. L'ancien chef Tom Hoar, un partisan de la ligne dure et allié de Bob White, réclamait un nouveau mandat. Son adversaire John Caines promettait d'être plus modéré.

Après une campagne où chaque partie accusait l'autre d'avoir commis des irrégularités, c'est finalement M. Caines qui l'a emporté de justesse.

Le syndicat a par la suite repris les négociations avec l'employeur qui voulait une entente avant le 18 mars.

Défaite morale

C'est donc une défaite morale qu'a subie M. Caines mardi, lorsque les membres ont rejeté l'entente qu'il venait de conclure avec GM.

L'arrivée de Bob White dans le dossier n'est pas un désavoeu de M. Caines, a dit hier le secrétaire trésorier des TUA, M. Jim O'Neil.

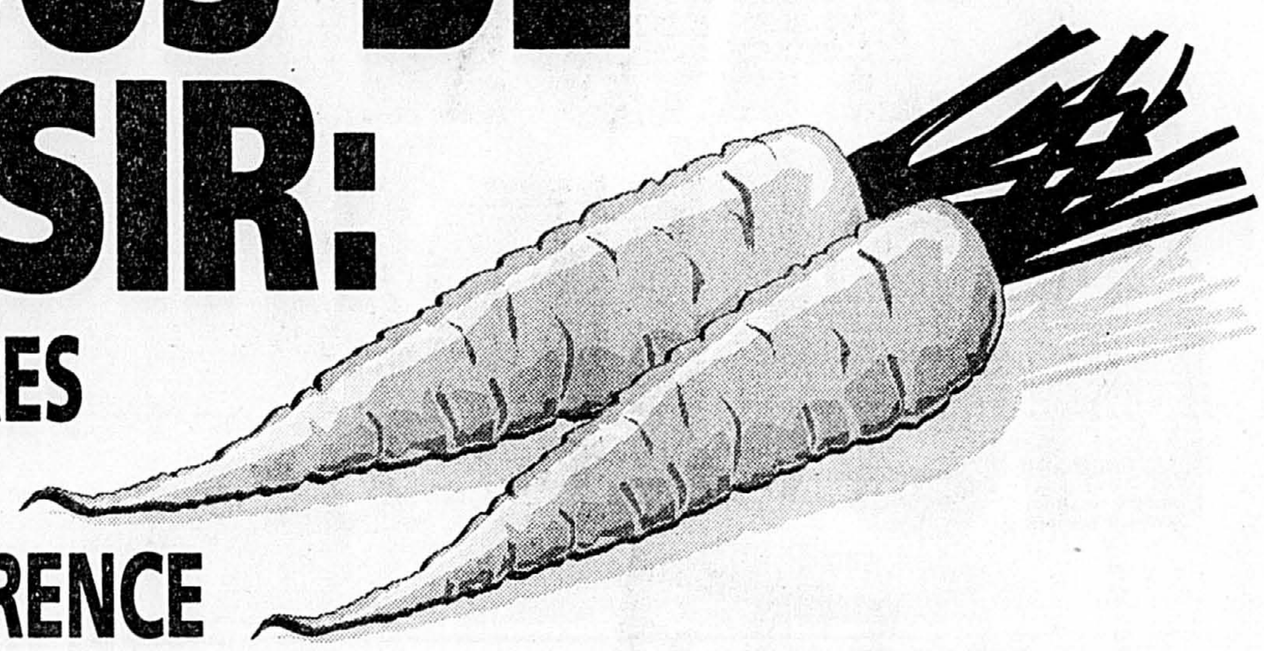
«En décembre dernier, nous avions offert notre aide aux deux leaders — M. Hoar et M. Caines — et les deux avaient refusé», a-t-il expliqué. «Maintenant, M. Caines accepte.»

L'équipe de M. White est contre le heures supplémentaires obligatoires.

Bob White, qui est devenu le leader syndical canadien le plus célèbre après avoir amené les Travailleurs unis de l'automobile à se séparer du syndicat américain au début des années 80, doit quitter son poste de président des TUA en juin s'il est élu à la tête du Congrès du travail du Canada.

Économisez jusqu'à 9$ par année
en ajoutant des aérateurs à vos robinets.

ÉCOKILO 333-KILO

À VOUS DE CHOISIR:
LES OFFRES DE LA CONCURRENCE

OU NOTRE TRIPLE CHOIX
REMISE EN ARGENT DE 1000$*
OU
FINANCEMENT À 6,9% PENDANT 48 MOIS*
OU
PROTECTION ÉTENDUE SUR 48 MOIS OU 100 000 KM*
DE VRAIES AUBAINES SUR LES
TEMPO/TOPAZ 92
VOICI D'AUTRES VRAIES AUBAINES:

ESCORT	AEROSTAR	RANGER	SÉRIE-F
5,9% SUR 48 MOIS OU 1 000$*	6,9% SUR 48 MOIS OU 1 250$*	6,9% SUR 48 MOIS OU 1 000$*	7,9% SUR 48 MOIS OU 1 000$*

OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE. FAITES VOTRE CHOIX ET ÉCONOMISEZ ENCORE PLUS!
LES CONCESSIONNAIRES FORD MERCURY LINCOLN DU QUÉBEC
Encore plus pour vous!
* Les offres de financement, de remise et de protection étendue sont exclusives et ne peuvent être combinées. Financement disponible sur approbation du crédit. Exemples de financement basés sur un montant à financer de 15 000,00 $: (1) Pour un taux d'intérêt annuel de 6,9% pendant 48 mois, les versements mensuels sont de 358,50 $, le coût du prêt est de 2 208,00 $ et le total à rembourser, 17 208,00 $. Si l'offre de financement est choisie au lieu de la remise, le taux d'intérêt réel est de 9,85% et le coût du prêt, incluant la remise de 1 000,00 $ non utilisée, est de 3 208,00 $. En se basant sur un montant de remise de 1 250,00 $ le taux d'intérêt réel est de 10,57% et le coût du prêt, incluant le montant de la remise de 1 250,00 $ non utilisée est de 3 458,00 $. (2) Pour un taux d'intérêt annuel de 5,9% pendant 48 mois, les versements mensuels sont de 351,59 $, le coût du prêt est de 1 876,32 $ et le total à rembourser, 16 876,32 $. Si l'offre de financement est choisie au lieu de la remise, le taux d'intérêt réel est de 8,68% et le coût du prêt, incluant la remise de 1 000,00 $ non utilisée est de 2 876,32 $. (3) Pour un taux d'intérêt annuel de 7,9% pendant 48 mois, les versements mensuels sont de 365,49 $, le coût du prêt est de 2 543,52 $ et le total à rembourser, 17 543,52 $. Si l'offre de financement est choisie au lieu de la remise, le taux d'intérêt réel est de 10,81% et le coût du prêt, incluant la remise de 1 000,00 $ non utilisée est de 3 543,52 $. Les taux d'intérêt et les coûts des prêts varient en fonction des véhicules achetés et des montants financés. Offres d'une durée limitée sur les modèles 1992 et certains modèles d'années précédentes achetés au détail à partir des inventaires des concessionnaires seulement. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

La Presse
requiert les services de
PRÉPOSÉ(E)S À LA LIVRAISON À DOMICILE
dans les secteurs suivants:
Pierrefonds
Roxboro
Dollard-des-Ormeaux
Kirkland
Dorval
Pointe-Claire
Sainte-Anne-de-Bellevue
Île-Perrot
Beaconsfield
Île-Bizard
Lachine
Baie d'Urfée
Senneville
Montréal centre-ville
Travail à temps partiel
— Livraison de *La Presse* devant être effectuée avant 7 h.
— Responsabilité de la perception dans certains cas.
Exigences
— Posséder une voiture (petite cylindrée de préférence)
Rémunération à commission
TÉLÉPHONEZ AU
285-6911

FORUM
La maîtrise de la langue
FACTEUR ESSENTIEL DE RÉUSSITE SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE
26 et 27 mars 1992
Hôtel Le Méridien, Montréal
Complexe Desjardins
Un événement organisé par la
Fédération des cégeps
LE CÉGEP une présence essentielle
En collaboration avec l'Association provinciale des commissions de formation professionnelle (A.P.C.F.P.), la Confédération des syndicats nationaux (C.S.N.), la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (C.R.E.P.U.Q.), le Conseil du patronat du Québec (C.P.Q.), la Centrale de l'enseignement du Québec (C.E.Q.), la Fédération autonome du collégial (F.A.C.), la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (F.T.Q.), le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (M.E.S.S.), le ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle (M.M.S.R.F.P.), l'Office de la langue française (O.L.F.).
Desjardins
L'incroyable force de la coopération.
La Presse

La Rivière-Cachée continue de servir de champ de bataille à Boisbriand

LILIANNE LACROIX

■ La petite Rivière-Cachée, à Boisbriand, continue de servir de champ de bataille à l'administration du maire Michel Gagné et aux dirigeants de SOS Boisbriand.

En conférence de presse hier matin, le maire Gagné répliquait aux attaques de ses adversaires: «Le creusage et l'élargissement du fossé de la Rivière-Cachée sont nécessaires au drainage de 60 p.cent de la superficie de la ville. Déjà, 80 p. cent de ce territoire est occupé par des résidences ou des industries.»

Selon M. Clément Sauriol, président de SOS Boisbriand et ancien directeur général de Boisbriand, ces travaux ne sont absolument pas nécessaires, sauf dans l'éventualité où on dézonerait les terrains agricoles environnants pour y faire de la promotion immobilière. Selon lui, les seuls à qui ces travaux de quelque 3,6 millions profiteront, c'est aux spéculateurs.

— C'est faux, réplique le maire. Depuis 1987, on est au maximum de débit. Ces travaux sont non seulement essentiels, mais urgents. Sinon, on risque d'avoir des inondations comme cela s'est produit à Saint-Constant.

— Un mensonge! rétorque M. Sauriol. Il n'y a aucun risque d'inondation. C'est juste un spectre que tente de brandir le maire.

Les deux hommes s'accusent mutuellement de mentir à la population. Sur à peu près tout. Il y a quelques mois, SOS Boisbriand a d'ailleurs réclamé publiquement la destitution pure et simple du maire Gagné.



Le maire Michel Gagné

On ne s'accorde sur rien, même pas sur les mots qu'on emploie. Alors que le maire parle d'un fossé, M. Sauriol insiste: «Il s'agit d'une rivière».

— Si le projet se réalise, la Rivière-Cachée deviendra un égout à ciel ouvert, dit M. Sauriol. Ce serait un massacre pour l'écologie. Une fois qu'une rivière est canalisée, ça n'est même plus bon pour les grenouilles...

— Archi-faux, dit le maire. Le reprofilage se fera de façon à conserver le caractère naturel du fossé afin qu'il continue de s'harmoniser à notre concept de ville «verte». D'ailleurs, notre projet a été accepté par le ministère de l'Environnement.

Alors que M. Sauriol parle d'une augmentation probable de quelque 200$ à 300$ du compte de taxes moyen, M. Gagné évalue cette hausse à 20$ pour 1993 et 18$ pour 1994.

M. Gagné reproche à M. Sauriol de se livrer à un jeu politique puisqu'il ne s'était pas opposé, alors qu'il était le premier fonctionnaire de la ville, au règlement de 1,2 million qui assurait la première phase du projet, d'ailleurs déjà commencée.

«Quand j'étais employé, je devais défendre publiquement les politiques du conseil, mais je ne me suis jamais caché pour manifester mon désaccord aux élus en ce qui concerne la Rivière-Cachée», répond M. Sauriol.

Une consultation publique à ce sujet doit avoir lieu lundi et jeudi prochains à l'hôtel de ville. Les citoyens devront se présenter à deux reprises puisque l'administration municipale a décidé de scinder le projet en deux. Un total de 500 signatures dans les deux cas est requis pour bloquer le projet. On se souvient que l'an dernier, plus de 600 personnes avaient réussi à mettre un holà sur le même projet, unique cette fois, en signant une demande de référendum. Considérant le projet trop important pour «laisser la population être prise en otage de façon aussi cavalière par un groupe de mécontents», le maire a décidé de récidiver malgré cet échec.

«L'an dernier déjà, la population avait fait savoir au maire qu'elle ne voulait pas de son projet, lance M. Sauriol. Il tente encore de l'imposer, cette fois en le divisant en deux règlements et en forçant ainsi les gens à se déplacer deux fois pour manifester leur désaccord. Il fait tout pour empêcher la population de s'exprimer».

Justement, pourquoi deux règlements, puisqu'il s'agit d'un seul projet dont une phase serait absolument inutile sans l'autre?

Quatre fois, cinq fois, le maire Gagné a habilement esquivé la question. Finalement, il a laissé tomber: «Ça a déjà été refusé l'an dernier. Ça commence à presser...»

L'ANEQ entend défendre la gratuité des cégeps

Presse Canadienne

■ L'Association nationale des étudiants du Québec tient mordicus à la gratuité dans les cégeps et entend se battre si le gouvernement y impose des frais de scolarité.

L'ANEQ a lancé ce message par voie de communiqué, hier, à la suite du message inaugural prononcé à l'occasion de l'ouverture de la session, jeudi à l'Assemblée nationale.

Le premier ministre a alors fait part de son intention d'évaluer en profondeur les cégeps, 25 ans après leur création.

«Les étudiants vont défendre comme la prunelle de leurs yeux le principe de la gratuité scolaire pour préserver l'accessibilité pour toutes et tous aux études collégiales», avertit l'ANEQ.

Déjà, l'ANEQ annonce une manifestation, le 7 avril à Québec.

IL FAUT FAIRE DE LA PLACE

PAPA PAIERA VOTRE ESSENCE
... Aller-retour! Venez de 500 milles ou 500 pieds, ce vaut la peine de magasiner AU BON MARCHÉ

C'EST INCROYABLE! CHOIX DE 20 000 STYLES ET COULEURS DE STORES VERTICAUX, HORIZONTAUX, STORES PLISSÉS ET STORES DE TOILE, FABRIQUÉS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ, AUX PLUS BAS PRIX GARANTI!

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE!
Papa est de retour avec des achats de MILLIONS de DOLLARS de nouvelle marchandise, MAINTENANT, IL FAUT CRÉER DE LA PLACE! Nous liquidons tout notre inventaire, PROFITEZ de nos SUPER-SPÉCIAUX à travers TOUS NOS RAYONS! Pour le printemps, «AU BON MARCHÉ» c'est toujours le MEILLEUR ENDROIT POUR DÉCORER votre intérieur!

CÉLÉBREZ AVEC NOUS!
SUPER-SPÉCIAL NO. 1 — SUPER SPÉCIAL NO. 2 — IL FAUT FAIRE DE LA PLACE 1/2 PRIX!

STORES VERTICAUX
NOUS SOMMES LES «PROS» DES VERTICAUX! TRINGLE DE LUXE KADILAC GARANTIE À VIE!
CHOIX DE 40 COULEURS!

TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE
VERTICAUX PVC RIGIDES — EN STOCK, 75" x 84" — Blanc, champagne, ivoire, gris, tan, sable — NOUS FABRIQUONS TOUTES LES GRANDEURS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ! — SPÉCIAL 37.99
VERTICAUX ALUMINIUM — EN STOCK, 75" x 84" — Choix de 8 couleurs! — NOUS FABRIQUONS TOUTES LES GRANDEURS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ! — SPÉCIAL 39.99
VERTICAUX «BELLINI» — EN STOCK, 75" x 84" — Choix de 5 couleurs! — NOUS FABRIQUONS TOUTES LES GRANDEURS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ! — SPÉCIAL 49.99
VERTICAUX «GROOVER» — EN STOCK, 75" x 84" — Blanc ou champagne — NOUS FABRIQUONS TOUTES LES GRANDEURS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ! — SPÉCIAL 59.99
VERTICAUX EN TISSU — EN STOCK, 75" x 84" — Choix de 8 couleurs! — NOUS FABRIQUONS TOUTES LES GRANDEURS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ! — SPÉCIAL 69.99
VERTICAUX MINI PVC 2" — EN STOCK, 75" x 84" — Brun, vieux rose, bourgogne, orange, bleu, rose — NOUS FABRIQUONS TOUTES LES GRANDEURS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ! — SPÉCIAL 49.99
VERTICAUX MINI ALUMINIUM — EN STOCK, 75" x 84" — Choix de 8 couleurs! — NOUS FABRIQUONS TOUTES LES GRANDEURS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ! — SPÉCIAL 59.99
VERTICAUX MIROIR DE LUXE — EN STOCK, 75" x 84" — NOUS FABRIQUONS TOUTES LES GRANDEURS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ! — SPÉCIAL 119.99
VERTICAUX EN DENTELLE — EN STOCK, 75" x 84" — Choix de 6 motifs! — NOUS FABRIQUONS TOUTES LES GRANDEURS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ! — SPÉCIAL 149.99

STORES HORIZONTAUX FAITS SUR MESURE EN ALUMINIUM 1" «Triomphe» — SUPER SPÉCIAL! Profitez-en
1/2 PRIX!
- Première qualité!
- Choix de 40 couleurs!
- Livraison rapide 3 jours!
IL FAUT FAIRE DE LA PLACE... VENEZ PROFITER!

STORES PLISSÉS EN TISSUS EN STOCK
100% polyester, 7 couleurs populaires: blanc, ivoire, chameau, rose, rouge, bleu, noir. Style: «Classique».

Grandeur	Rég.	½ prix	Grandeur	Rég.	½ prix
18x45	13.99	6.99	18x64	18.99	9.49
20x45	15.99	7.99	20x64	20.99	10.99
23x45	17.99	8.99	23x64	21.99	10.99
24x45	18.99	9.49	24x64	23.99	11.99
26x45	19.99	9.99	26x64	25.99	12.99
27x45	20.00	10.49	27x64	26.99	13.49
30x45	21.99	11.49	30x64	28.99	14.49
31x45	22.99	11.49	31x64	30.99	15.49
35x45	23.99	11.99	35x64	31.99	15.99
36x45	24.99	12.49	36x64	32.99	16.49
38x45	25.99	12.99	38x64	37.99	18.99
40x45	26.99	13.49	40x64	40.99	20.49
44x45	30.99	15.49	44x64	42.99	21.49
48x45	32.99	16.49	48x64	43.99	21.99
54x45	37.99	17.99	54x64	48.99	24.49
60x45	43.99	21.99	60x84	64.99	27.49
64x45	54.99	27.49	64x64	65.99	32.99
72x45	65.99	32.99	62x64	76.99	38.49

IL FAUT FAIRE DE LA PLACE 60% DE RABAIS
- STORES PLISSÉS «BRIGHTON» EN STOCK 6 COULEURS
- STORES PLISSÉS «MIRAGE» EN STOCK 6 COULEURS
- STORES PLISSÉS DENTELLE «DUCHESSE» EN STOCK BLANC OU IVOIRE

STORES HORIZONTAUX
15 MODÈLES EN 78..... TOUJOURS EN STOCK AUX PLUS BAS PRIX!
11 COULEURS À CES BAS PRIX!
STORES HORIZONTAUX PVC 1"
COULEURS: BLANC, IVOIRE, GRIS, ROSE, BOURGOGNE, PÊCHE, ROUGE, JAUNE, BLEU,

HAUTEUR	45"	64"	78"
Largeur 18"X	2.49	6.99	19.99
20"X	3.49	7.99	24.99
24"X	3.99	8.49	29.99
27"X	4.99	8.99	34.99
30"X	5.49	7.99	39.99
36"X	6.49	9.99	42.99
Largeur 40"X	7.99	10.99	44.99
48"X	8.99	13.99	47.99
54"X	10.49	14.77	49.99
60"X	11.49	14.99	59.99
72"X	15.49	20.49	69.99

Porte-patio 78" X 84" 39.99
Aussi disponible dans plusieurs autres grandeurs populaires au plus bas prix:

STORES HORIZONTAUX 100% aluminium 1" oslo
PREMIÈRE QUALITÉ, 6 COULEURS DÉCORATIVES

hauteur / largeur	45" haut	64" haut	78" haut
20" x	8.99	12.99	17.99
24" x	12.99	18.99	21.99
27" x	14.99	18.99	27.99
30" x	17.99	22.99	39.99
36" x	22.99	29.99	32.99
38" x	24.99	32.99	37.99
40" x	26.99	36.99	42.99
42" x	28.99	38.99	44.99
44" x	30.99	40.99	46.99
48" x	36.99	44.99	49.99
60" x	42.99	47.99	54.99
72" x	49.99	62.99	74.99

SUPER-SPÉCIAL NO. 3
Pour le meilleur choix et les plus bas prix, venez voir notre vaste rayon de literie et de salle de bain!

DOUILLETTES FORMAT GÉANT
Douillettes imprimées assortiesé Poly/coton. Nouvelle sélection dans chaque grandeur!
Rég. 49.99-69.99
SIMPLE 21.99 — DOUBLE 24.99 — REINE 29.99

COUVRE-DUVETS
Nouvelle sélection de couvre-duvets imprimés assortis.
Rég. 49.99-109.99
SIMPLE 21.99 — DOUBLE 24.99 — REINE 29.99

SERVIETTES ALEXANDRA 100% Coton. Rég.; SPÉCIAL
Bain 6.99 2.79
Main 4.99 1.79
Débarbouillette 2.99 .49

OREILLERS DE QUALITÉ FORMAT GÉANT
Nouveau! Oreillers deluxe synthétiques. Lavable/séchable à la machine, non-allergène. Couleur: blanc.
Standard SPÉCIAL 2/9.49
Reine SPÉCIAL 2/15.49

ENSEMBLE DE BASSINETTE 3 MCX
Inclus: Douillette, drap contour et pare-chocs. Rég. 79.99
SPÉCIAL 39.99 l'ens.

RIDEAUX DE DOUCHE EN VINYLE
Un vrai bon marché. Rég. 19.99
SPÉCIAL 11.99

STORES OPAQUES BLANCS 1er QUALITÉ

Grandeur	Unis	Frange
28 1/4x58	9.99	13.99
37 1/4x70	12.99	17.99
37 1/4x82	14.99	20.99
43 1/4x70	15.99	20.99
43 1/4x82	17.99	22.99
49 1/4x70	18.99	23.99
49 1/4x82	20.99	28.99
55 1/4x70	23.99	30.99
55 1/4x82	27.99	33.99
64 1/4x58	29.99	35.99
64 1/4x70	30.99	35.99
73 1/4x58	30.99	38.99
73 1/4x70	31.99	40.99
78 1/4x70	UNIS	49.99
85 1/4x70	UNIS	59.99
97 1/4x70	UNIS	69.99

POUR PORTE PATIO 73 1/4" x 90" 49.99 EN STOCK OU FABRIQUÉS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ

SERVIETTES CALDWELL
Style «Camille» 90% coton 10% polyester 8 couleurs décoratives

	Rég.	SPÉCIAL
Bain	8.99	4.99
Main	6.99	3.99
Débarbouillette	3.99	1.99

RIDEAUX DE DOUCHE
Double-panneau avec 2 attaches et doublure compris. Styles: Lucerne/Diamanti
Rég. 59.99 SPÉCIAL 19.99 l'ens.

ENSEMBLES DE DRAPS WABASSO
Polycoton. Motifs unis et imprimés assortis faits au Canada. Inclus: 12 ou 2 taie(s) d'oreiller, 1 drap plat et 1 drap contour.

SPÉCIAL l'ens.		
Simple	13.99	
Double	21.99	
Reine	28.99	

ENSEMBLES DE DOUILLETTES
Motifs assortis! Inclus: Douillette très épaisse, 1 ou 2 cache-oreiller, jupe de lit.

Simple	Spécial l'ens.
Rég. 99.99 149.99	69.99
Double	Spécial l'ens.
Rég. 129.99 169.99	79.99
Reine	Spécial l'ens.
Rég. 149.99 189.99	99.99

RAYON DE DUVET
Tous nos oreillers et édredons de duvet en stock sont maintenant réduits. Vous trouverez seulement la meilleure qualité et les plus bas prix! Venez voir la plus grande sélection de duvets et oreillers de duvet au Canada. Chacun est fabriqué avec des matériaux de la plus haute gamme et avec une attention de détail sans pareil.
LE DUVET OFFRE LE CONFORT DE LA CHALEUR L'HIVER ET LA FRAÎCHEUR L'ÉTÉ!
DUVET D'OIE BLANC QUALITÉ SUPRÊME
Pique style canal 6 x 2 de construction première qualité. Tissu de coton 100% percale 233 FILS P.C. double maille avec le cordon contour. Couleur blanche.

Simple 21 on.	Double 27 on.	Reine 36 on.	Roi 42 on.
SPÉCIAL 148.99	SPÉCIAL 198.99	SPÉCIAL 218.99	SPÉCIAL 288.99

COUVRE-LITS PIQUÉS MOTIFS ASSORTIS
Simple Rég. 59.99 24.99
Double Rég. 69.99 29.99
Reine Rég. 79.99 34.99

ENSEMBLES DE DRAPS POUR LIT D'EAU ASSORTIS
Inclus: 2 caches oreiller
Rég. 35.99 à 69.99
Reine ou Roi 1 seul prix: 26.99 l'ens.

VALENCES BLOUSON «VOGUE»
70" x 16" approx. 100% polyester. Couleurs: Pêche, blanc, ivoire, bleu pâle.
Rég. 24.99 SPÉCIAL 13.99 ch.

VALENCES ET PANNEAUX DE DRAPERIES ASSORTIS
Style Vista 100% polyester. Couleurs et grandeurs variées.
Rég. 9.99-34.99 SPÉCIAL 4.99-14.99 ch.

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION DU MONDE
Au Bon Marché
BOUL MÉTROPOLITAIN — BOUL BERVILLE — BOUL ST-JOSEPH — BOUL ST-MICHEL — 3500 — SHERBROOKE EST — DAVIDSON — BOUL PIE IX
UNE SEULE ADRESSE
3500, boul. ST-JOSEPH Est 259-3500
(entre boul. St-Michel et Pie-IX)
Rabais d'essence basé sur le prix local d'essence et applicable jusqu'à un maximum de 20% de votre achat total. Un rabais par auto par jour.
CHÈQUES ACCEPTÉS
HEURES D'AFFAIRES: Lundi au mercredi: 9h15 à 18h; Jeudi, vendredi: 9h15 à 21h; Samedi: 9h à 17h
VASTE STATIONNEMENT GRATUIT

Morts par électrocution: Hydro-Québec est blanchie

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Selon le coroner Gerald Locas, la mort par électrocution de cinq personnes, le 14 septembre 1991, à Sainte-Félicité et Saint-Augustin-de-Desmaures, est imputable à l'imprudence et l'insouciance des victimes, plutôt qu'à un mauvais fonctionnement d'équipement.

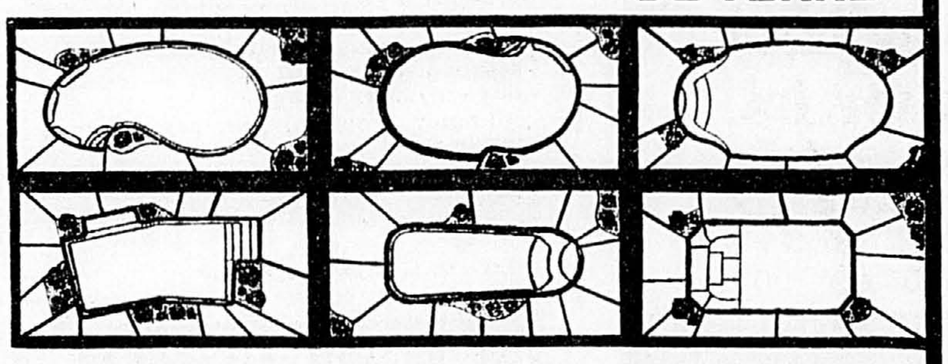
En conséquence, Me Joncas ne formule aucune recommandation, exhortant plutôt la population à s'informer davantage sur les dangers à exécuter des travaux à proximité de lignes à haute tension.

«Hydro-Québec a fait plus que sa part dans la publicisation de l'information relative aux dangers de l'électricité. Il appartient désormais aux citoyens d'assumer leurs propres responsabilités dans l'accomplissement de leurs devoirs de prudence et de vigilance face aux situations de danger qu'ils connaissent», note le coroner Joncas dans son rapport rendu public hier.

La première tragédie s'est produite dans la matinée du 14 septembre, à Sainte-Félicité, dans la région de Montmagny: trois membres d'une même famille et un ami, qui tentaient d'installer une antenne de télévision, ont trouvé la mort lorsque la structure de métal est entrée en contact avec un fil électrique de 14400 volts. Réjean Bernier, Dany Bernier et Richard Bernier, ainsi que Nicolas Pelletier, ont été tués instantanément.

L'autre accident mortel s'est produit quelques heures plus tard, à Saint-Augustin-de-Desmaures, en banlieue de Québec. Robert Gauthier a été tué en hissant, avec l'aide d'un ami, une échelle métallique qui a touché une ligne à haute tension de 40000 volts.

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
ayant plus de 25 ans d'expérience avec
Fibro 25 ANS DE GARANTIE
PISCINES MONOCOQUES EN FIBRE DE VERRE



PISCINE 27 x 12 pi INSTALLÉE
8 900 $
ou
147 $/mois

Grand choix de piscines intérieures avec jet de natation. Aussi piscines de petites dimensions pour espaces restreints. 11 modèles et grandeurs.

CARACTÉRISTIQUES:
- Bancs moulés à l'intérieur.
- Tourbillon inclus.
- Isolation avec mousse polyuréthane.
- Économie de produit chimique grâce au système de filtration exclusif à Fibro.
- Installation en une journée.
- Aucun sous-traitant.

1456, rue de Jaffa, Fabreville, Laval
(sortie 16, autoroute des Laurentides)
622-2664 628-0088

Le Centre McGill d'études sur le vieillissement
Vous présente une
CONFÉRENCE PUBLIQUE (*BILINGUE*)
«NOTRE CULTURE NOUS REND-ELLE INVISIBLES?»
conférenciers
anthropologues des universités Laval et McGill
BERNARD ARCAND et MARGARET LOCK
LE DIMANCHE 22 MARS 1992
14:00 - 16:00
l'Hôtel Delta de Montréal
450, rue Sherbrooke ouest
Métro McGill College
ENTRÉE LIBRE
Le cycle de conférences publiques du Centre McGill d'études sur le vieillissement est parrainé par la compagnie Merck Frosst Canada Inc. et l'Hôtel Delta de Montréal
Renseignements: Suzanne Murray, 934-8096

Voyez nos rabais printaniers!



Et informez-vous sur nos tarifs d'été.

Aller-retour de Montréal à	à partir de
TORONTO du 6 avril au 15 juin	139 $
NEW YORK du 4 avril au 15 mai	148 $
CHICAGO du 4 avril au 15 mai	189 $
HALIFAX du 6 avril au 15 juin	155 $

Aller-retour de Montréal à	à partir de
THUNDER BAY du 6 avril au 15 juin	204 $
WINNIPEG du 6 avril au 15 juin	256 $
ST. JOHN'S du 6 avril au 15 juin	231 $
GANDER du 6 avril au 15 juin	231 $

Aller-retour de Montréal à	à partir de
MIAMI du 30 mars au 30 avril	279 $
CALGARY du 6 avril au 15 juin	309 $
EDMONTON du 6 avril au 15 juin	309 $
RÉGINA du 6 avril au 15 juin	310 $

Aller-retour de Montréal à	à partir de
SASKATOON du 6 avril au 15 juin	310 $
VANCOUVER du 6 avril au 15 juin	329 $
LOS ANGELES du 15 avril au 15 juin	379 $
SAN FRANCISCO du 15 avril au 15 juin	379 $

Aller-retour de Montréal à	à partir de
MONTEGO BAY du 2 au 26 avril	399 $
BARBADE du 5 au 26 avril	399 $
LONDRES du 1 avril au 15 mai	499 $
PARIS du 15 avril au 15 juin	598 $

Aller-retour de Montréal à	à partir de
FRANCFORT du 15 avril au 27 mai	628 $
LYON du 15 avril au 17 juin	648 $
BERLIN du 15 avril au 27 mai	658 $

Aller-retour de Montréal à	à partir de
ZURICH du 15 avril au 27 mai	679 $
GENÈVE/BÂLE du 15 avril au 27 mai	679 $
VIENNE du 15 avril au 27 mai	749 $

* En collaboration avec Air Jamaïque.
** En collaboration avec Swissair.
Nombre de sièges limité, sujet à la disponibilité. Séjour minimal/maximal selon promotion et autres conditions d'application. Certains tarifs sont soumis à l'homologation gouvernementale. Les taxes sont en supplément et sujettes à changement sans préavis.
Adressez-vous à un agent de voyages ou Air Canada au 393-3333 pour obtenir plus de détails.
Les transporteurs aériens membres des associations internationales de transport aérien.

Air Canada

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal
HEC

1re 2e 3e



Johanne Laurin



Diane Joly



Marie-Josée Ross

Au sommet des honneurs

L'École des Hautes Études Commerciales tient à féliciter trois de ses étudiantes ou diplômées qui se sont classées aux trois premiers rangs au Canada, sur 371 candidats, à l'examen de fiscalité 509 de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec. Il s'agit de:

- Johanne Laurin, étudiante aux programmes de certificat, 1re au Canada avec une note de 93%;
- Diane Joly (B.A.A. 86), 2e ex æquo avec une note de 91%; et
- Marie-Josée Ross (B.A.A. 90), 3e ex æquo avec une note de 90%.

Leurs résultats sont remarquables. Leur succès fait notre fierté.

au Canada
à l'examen de fiscalité
de la Corporation professionnelle
des comptables généraux licenciés du Québec (C.G.A.)

L'esprit d'entreprise

Le LAIT ET LES PRODUITS LAITIERS présentent
LE TOUR DE L'ÎLE
Colorez la ville !



DIMANCHE 7 JUIN 1992
Inscrivez-vous dès maintenant
Formulaires d'inscription disponibles dans tous les Canadian Tire du Québec

CKAC 73 AM · SRC · La Presse
Info-Tour de L'interurbain Bell (514) 847-Tour
LE TOUR DE L'ÎLE ACCEPTE LES FRAIS D'APPELS
en collaboration avec CANADIAN TIRE
Commanditaire officiel

Un musée consacré aux atrocités soviétiques provoque des «malaises»

Associated Press

BUCHENWALD, Allemagne

■ Buchenwald, petit village allemand dont le nom reste associé au camp de concentration qui y fut ouvert en 1937, pourrait bientôt abriter un musée relatant les atrocités commises par les soldats soviétiques contre des Nazis et d'autres Allemands après la Deuxième Guerre mondiale.

Pour Thomas Hofmann, directeur du mémorial de Buchenwald érigé à la mémoire des 56000 hommes, femmes et enfants de 35 pays morts dans ce camp entre 1937 et 1945, ce projet de musée provoque «un malaise considérable» parmi les victimes des Nazis. «Ils craignent que les coupables et les victimes soient célébrés de la même manière».

L'implantation du musée, un bâtiment d'un étage et d'une demi-douzaine de presse, pose problème et doit encore obtenir l'accord de l'administration fédérale et de l'État allemand.

Comme compromis un jury d'historiens a proposé que le musée soit construit à l'écart du mémorial. Le bâtiment sera quand même inclus dans les limites de ce site.

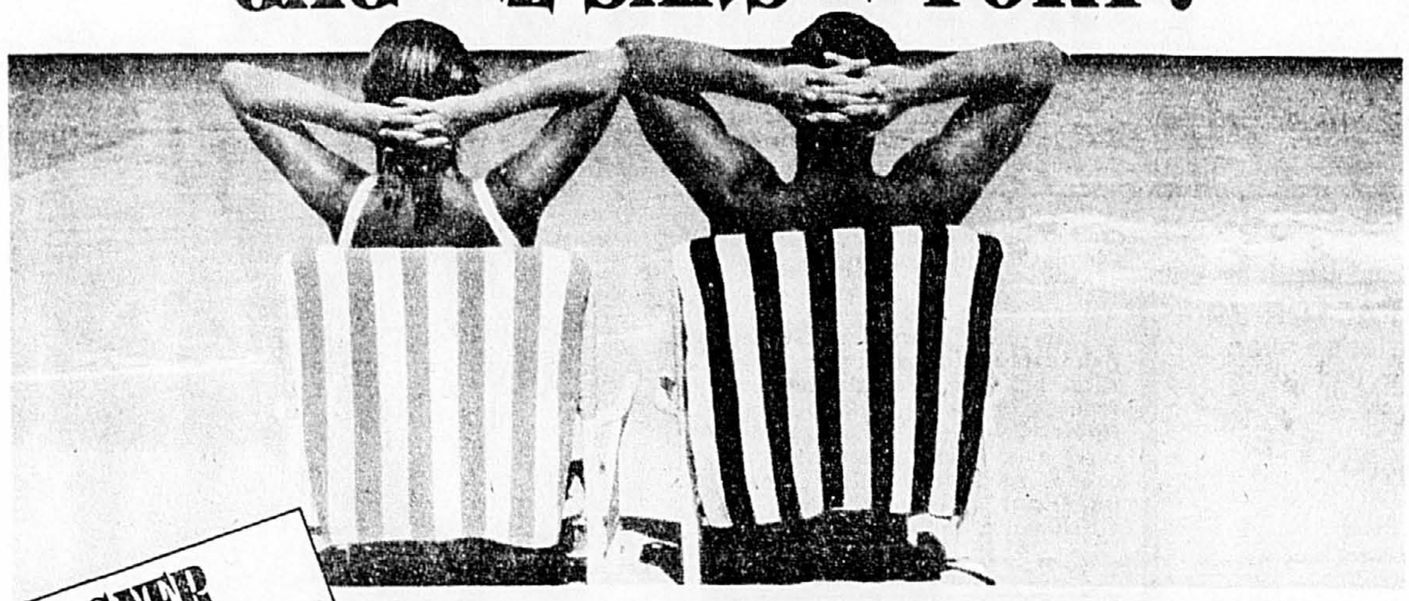
Environ 32 000 Allemands dont des Nazis, des responsables du gouvernement, des militants anti-communistes et des innocents ont été internés dans ce camp par les Soviétiques. Entre 8000 et 13000 prisonniers seraient morts de faim et de maladies entre 1945 et 1950. Les communistes est-allemands avaient interdit toute information sur ces morts.

Pour le directeur du Conseil central des juifs d'Allemagne, Michel Friedman, le musée est une «perversion». «Les camps de concentration sont exclusivement des monuments à la mémoire des victimes des Nazis qu'ils soient juifs ou tziganes», a estimé M. Friedman. Pour lui, toute tentative de modifier la présentation du mémorial doit être rejetée.

Pierre Durand, président du comité des anciens détenus de Buchenwald, a expliqué qu'il n'a pas «protesté contre ce projet, mais nous ne l'approuvons pas parce que nous n'avons pas été consultés».

Les tombes des prisonniers de guerre allemands de ce camp doivent être déplacées dans un cimetière où les membres de leur famille pourront venir se recueillir. Pour l'instant 18 croix de bois se dressent près de ces tombes.

GAGNEZ SANS EFFORT !



GAGNER AVEC CITÉ 107,3 FM ROCK·DÉTENTE

20 voyages pour 2 à Varadero,
35 lecteurs au laser
et de nombreuses sorties!

Complétez le coupon ci-dessous en y inscrivant 3, 6, ou 9 pièces entendues sur les ondes de CITÉ ROCK·DÉTENTE 107,3 FM entre 9h00 et 17h00.

C'est tout!
Pas d'attente près du téléphone.
Trois piges par jour du lundi au vendredi du 16 mars au 24 avril '92.
Vous gagnez instantanément:
3 chansons: Des sorties au cinéma, au musée, des compacts de vos artistes préférés...
6 chansons: Des lecteurs au laser...
9 chansons: Des escapades pour deux sous le soleil de Varadero.

COUPON DE PARTICIPATION

I. Êtes-vous du type: «je suis très occupé(e) mais j'ai pu retenir 3 pièces»
Pièce ou artiste — Jour et heure
1. _____
2. _____
3. _____

II. Ou plutôt: «trop facile, j'en ai retenu 6, aurais-je un plus gros prix?»
4. _____
5. _____
6. _____

III. À moins que vous soyez «sans blague...pour 3 autres pièces je peux gagner un voyage au soleil de VARADERO».
7. _____
8. _____
9. _____

Faites parvenir à: CITÉ 107,3 FM ROCK·DÉTENTE
C.P. 107, Succursale B, Montréal H3B 3J5

MEUBLES ET PORCELAINES DE CHINE

NOUS PAYONS LA T.P.S.

4 CONTENEURS DE MARCHANDISES À LIQUIDER
JUSQU'AU 11 AVRIL SEULEMENT

TAIWAN — NOUVEAU: TECK MASSIF SCULPTE
Mobiliers de chambre, tables à café, buffets, coffres, etc. en TECK SCULPTE. Aussi mobiliers de salle à manger, vitrines, vaisseliers, bars, mobiliers de chambre, secretaires, bibliothèques, etc. en LAQUE BRILLANTE, bois massif avec décor peint, certaines pièces étant ornées de MARBRE.

CHINE: BOIS DE ROSE — 1 CONTENEUR COMPLET
4 salles à manger, buffets, vaisseliers, coffres, bars, tables gigognes, miroirs, cabinets, etc., TOUT EN BOIS DE ROSE MASSIF. Aussi meubles en LAQUE peinte ou avec pierre de savon, cabinets, tables, paravents, coffres, plaques murales, meubles de télé, tabourets, etc., PLUS des PORCELAINES et VASES peints à la main.

VITRINE 1290$ et 1490$

THAÏLANDE: statues en bronze et en bois, objet d'art thai, poteries en terre cuite, comme antiques, avec fleurs, éléphant, Égypte, etc.

CORÉE: commodes, cabinets, meubles de vidéo, etc. en MARQUETERIE de couleur brun foncé.

Salle à manger en bois de rose. 2 490$

PAS DE FAUSSE REMISE: LES PRIX LES PLUS BAS AU CANADA QUELQUES EXEMPLES:

Salle à manger en bois de rose, 11 pièces, table 80 po	2 490$
Cabinet en laque 30 et 35 po à partir de	185$
Paravent 6 pieds, 4 panneaux, en laque de Coromandel	345$
Vitrine 86 po en laque peinte	1 290$
Buffet-vaisselier en laque 56 x 17 x 80 po	2 150$
4 tables gigognes en laque et pierre à savon	270$

NOUS PAYONS LA T.P.S.

LES TRÉSORS DE L'ORIENT
Place Newman — DÉCARIE — 6290 — Van Horne
6290, DÉCARIE
345-0212
SORTIE JEAN-TALON VERS LE SUD, COIN PLACE NEWMAN, JUSTE AU NORD DE VAN HORNE
VENEZ VITE PLUS DE CHOIX (STOCK LIMITÉ)

MULTI● AUBAINES !

EN VEDETTE AU CLUB MULTI-POINTS DU 23 AU 30 MARS 1992

TÉLÉPHONE SANS FIL NIKKO

56,99

AVEC 18800 MULTI ● POINTS

PRIX COURANT 99,99



Article no. 23474

Modèle NCP 150 de NIKKO muni de:
- Réducteur de bruits
- 64000 codes de sécurité numériques
- Intérupteur à clavier à pression
- Antenne flexible
- Télé appel 1 voie
- Boîtier blanc
- Garantie 1 an

Seulement 56,99$ et 18800 Multi-points (taxes et frais applicables en sus).

COMMANDEZ DÈS LUNDI EN COMPOSANT DE MONTRÉAL LE 251-8688 OU SANS FRAIS LE 1-800-563-8688

CLUB Multi-points

DES MULTI•POINTS. OÙ ÇA? CHEZ LES PARTENAIRES SUIVANTS:
Vidéotron ltée — CFTM — CKAC 73AM — CITÉ 107,3 FM — CJAD 800 AM — La Presse — BANQUE NATIONALE Notre banque nationale

Malenfant devra rembourser deux millions à la SDI s'il vend Pin Rouge

Presse Canadienne

NEW-RICHMOND

■ L'homme d'affaires Raymond Malenfant devra rembourser 2 138 000$ à la Société de développement industriel (SDI) du Québec s'il parvient à vendre le centre de ski Pin Rouge, à New-Richmond, dans la Baie-des-Chaleurs.

C'est ce que révèle le protocole d'entente signé entre la famille Malenfant et la SDI pour l'octroi d'une subvention de 3 millions, dont le quotidien québécois Le Soleil a obtenu copie en vertu des disposition de la Loi d'accès à l'information.

La famille Malenfant, selon cette clause du contrat, s'engageait «... à maintenir en opération et ne pas céder ou vendre ou autrement aliéner les équipements ou immobilisation compris au projet durant cinq ans à défaut de quoi la contribution de trois millions de dollars deviendra immédiatement remboursable.» Une tranche de 2 138 000$ de cette subvention a été versée.

Le directeur des communications à la SDI, M. Michel Surprenant a confirmé que la société d'État n'hésitera pas à demander à l'homme d'affaires le remboursement de la subvention s'il vend le centre de ski.

Le syndic responsable des biens de Raymond Malenfant, Marc Sheedy, a déjà annoncé il y a quelques mois que le centre de ski était à vendre.

La station de ski n'a toujours pas remboursé la dizaine de créanciers privilégiés qui ont déposé en justice des actions et privilèges pour près de un million$ contre Raymond Malenfant.

PRÉPAREZ
VOTRE AVENIR!
AMÉNAGEMENT D'INTÉRIEURS
DESSIN DE MODE
MISE EN MARCHÉ DE LA MODE
(514) 875-9777
Service de placement et d'aide financière
Prochaine session le 4 Mai, 1992
Académie INTERNATIONALE DE LA MODE ET DU DESIGN
MONTRÉAL TORONTO CHICAGO TAMPA
CASE POSTALE 55, MART D, 36 DAWSON
PLACE BONAVENTURE, MONTRÉAL P.Q., H5A 1A3

La Presse
requiert les services de
PRÉPOSÉ(E)S À LA LIVRAISON À DOMICILE
dans les secteurs suivants:
Pierrefonds
Roxboro
Dollard-des-Ormeaux
Kirkland
Dorval
Pointe-Claire
Sainte-Anne-de-Bellevue
Île-Perrot
Beaconsfield
Île-Bizard
Lachine
Baie d'Urfée
Senneville
Montréal centre-ville
Travail à temps partiel
— Livraison de *La Presse* devant être effectuée avant 7 h.
— Responsabilité de la perception dans certains cas.
Exigences
— Posséder une voiture (petite cylindrée de préférence)
Rémunération à commission
TÉLÉPHONEZ AU
285-6911

Le Mexique en 92 Mieux que jamais!

Vous avez tous les deux besoin d'une «grande évasion» vers un paradis pour abriter et nourrir votre amour... le Mexique. Faites-vous plaisir. Détendez-vous dans un hamac sous les étoiles. Sirotez un Margarita glacé, préparé dans la tradition de ceux qui l'ont inventé.

Arpentez les marchés locaux imprégnés d'une joyeuse animation et inondés d'une féerie de couleurs. Au coucher du soleil, libérez-vous... Dansez... Fermez les yeux et laissez-vous emporter par la musique. Téléphonez à votre agent de voyages dès maintenant!

Demandez des précisions sur notre vaste gamme de forfaits abordables vers nos magnifiques plages: ***Cancun, Acapulco, Puerto Vallarta, Cozumel, Huatulco, Ixtapa-Zihuatanejo, Los Cabos et Manzanillo,*** *là où votre budget-vacances sera aussi à l'aise que vous.*

La température est idéale... le plaisir est au rendez-vous. À vous d'agir... le rêve coûte moins cher que vous pensez.



MEXIQUE '92
Mieux que jamais!

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONCERNANT NOS FORFAITS-VACANCES CET HIVER, CONSULTEZ LE CAHIER VACANCES VOYAGE.

DÉFI CORPORATIF CANDEREL

N'HÉSITEZ PAS... EMBOÎTEZ LE PAS!

Venez marcher, courir ou encourager les coureurs... Participez au sprint enlevant de **4km** dans les rues du centre-ville de Montréal.

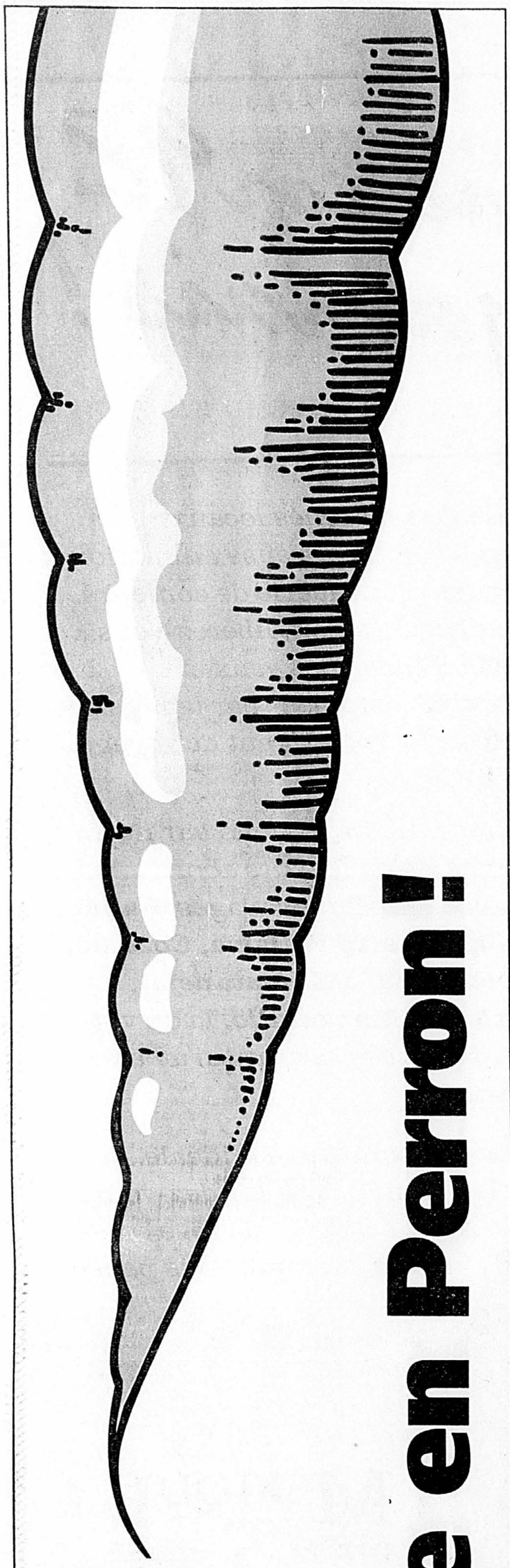
Les bénéfices sont versés au Centre de cancérologie de l'Université McGill et à l'Institut du cancer de Montréal (affilié à l'Université de Montréal).

LA TROISIÈME ÉDITION DU DÉFI CORPORATIF CANDEREL
LE VENDREDI, 8 MAI 1992
à midi (12h00)
GAGNEZ UNE BMW!



Inscrivez-vous dès maintenant!
842-8636

CANDEREL SNC Automobiles Canbec Parc Avenue BMW Boulevard St-Martin Auto BMW Kirkland CJMS 128 CANTEL CJAD La Presse MIX 96 VARIÉTÉ MOLSON EXPORT AUTOPORT



Perron !

pousse en

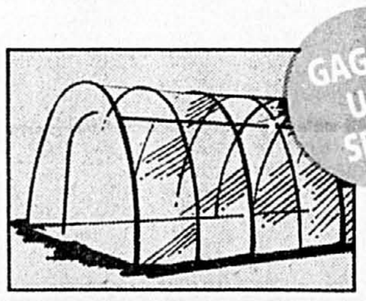
On récolte ce que l'on sème... tôt !

Hâtez-vous de venir faire votre choix de semences parmi notre très vaste sélection. Vous trouverez plus de 1 200 variétés de semences de légumes et de fleurs, dans chacun de nos 2 centres jardin de Laval et Boucherville.

Une petite carotte...

Votre visite chez W.H. Perron de Boucherville ou de Laval pourrait vous faire gagner l'une des quatre serres domestiques «Abrigel» d'une valeur de 589,95 $.

Tous les détails en magasin.



Ça

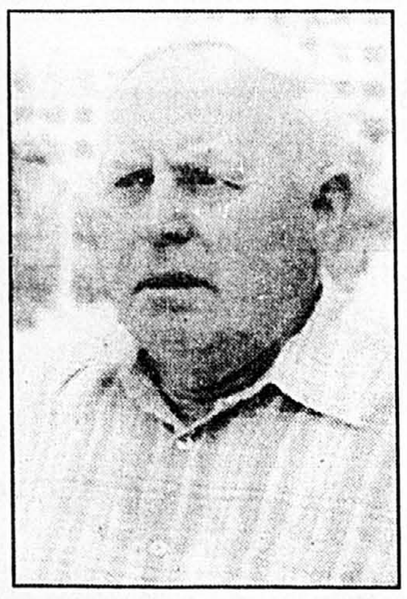
Hâtez-vous, c'est en plein le temps de choisir vos semences.

W.H.PERRON

Ouvert le dimanche

LAVAL
2900, boulevard Labelle
682-9767

BOUCHERVILLE
1451, rue Ampère
449-6473



Michael Pawlowski. PHOTO PC

L'accusé qui ne l'est plus a droit à 151 000 $

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le gouvernement fédéral devra payer 151 000 $ en frais juridiques à un retraité qui a été accusé de crimes de guerre mais n'a jamais subi de procès, a décidé un juge.

Le juge James Chadwick, de la Cour de l'Ontario, a dit hier qu'on devait compenser Michael Pawlowski pour ce qu'il avait dû débourser pour défendre sa cause, vu que le ministère de la Justice avait décidé la semaine dernière d'abandonner les poursuites contre lui.

Il est extrêmement rare que, dans une cause criminelle, le tribunal accorde des dédommagements au défendeur pour ses frais d'avocat, même quand les accusations sont abandonnées.

Mais le juge Chadwick a souligné, dans un jugement écrit, que le cas de M. Pawlowski constituait une des rares fois où il convenait que le gouvernement compense les dépenses du défendeur.

«Un tel cas est tout à fait unique et on peut se demander s'il y aura jamais une poursuite semblable à celle-ci», a dit le juge.

D'après la preuve qu'on lui a soumise, a-t-il dit, il était peu vraisemblable que, si M. Pawloski avait subi son enquête préliminaire, il eut été cité à son procès.

On tient d'ordinaire une enquête préliminaire pour décider si une accusation est assez bien appuyée pour justifier un procès. Or, le ministère de la Justice a plutôt poursuivi M. Pawlowski par inculpation ayant préséance, un mécanisme juridique qui élimine une telle enquête.

Décision à étudier

M. Pawlowski, citoyen naturalisé Canadien, est un menuisier à la retraite d'Hydro Ontario qui vit avec sa femme dans une maison modeste à Renfrew, près d'Ottawa.

Le juge Chadwick a noté qu'une accusation de cette importance (crimes de guerre) exige d'un accusé qu'il soit très riche pour se permmettre une défense appropriée — ou très pauvre pour avoir droit à l'aide juridique. M. Pawlowski n'est ni l'un ni l'autre.

Volontairement, le gouvernement lui a versé environ 55 000 $ pour des frais juridiques antérieurs.

Mme Kim Campbell, ministre de la Justice, a fait savoir qu'elle étudierait la décision du juge Chadwick.

«C'est un jugement inhabituel et étonnant et j'aimerais avoir le temps d'y réfléchir pour voir s'il n'y a pas lieu d'aller en appel», a dit Mme Campbell.

En 1989, on a accusé M. Pawlowski d'avoir participé à l'assassinat de plus de 400 Juifs en 1942, durant la Deuxième Guerre mondiale, dans l'ancienne Biélorussie.

M. Pawlowski, qui a fait partie de la police locale d'allégeance nazie, a nié avoir pris part au massacre.

Bandes refusées

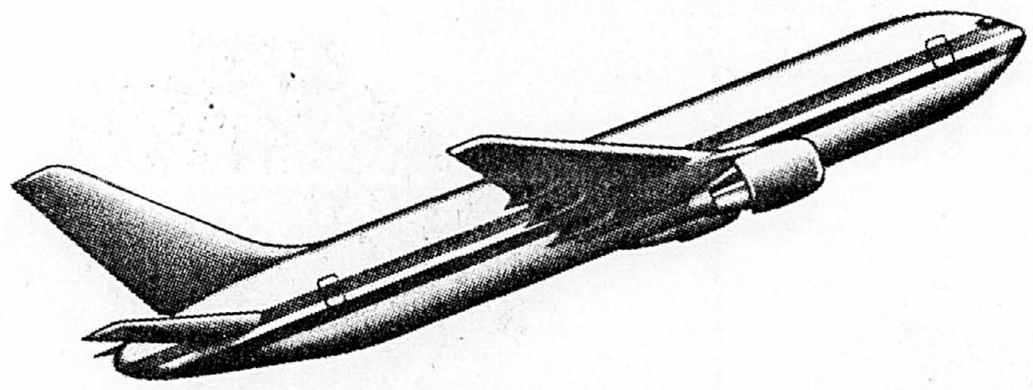
Les procureurs du gouvernement n'ont pas réussi à persuader des témoins de venir au Canada pour témoigner, et à deux reprises ils n'ont pas réussi à convaincre le juge Chadwick de leur permettre de recueillir, en Biélorussie même, des témoignages sur vidéocassettes pour les utiliser devant un tribunal canadien.

Le ministère de la Justice a décidé d'abandonner les accusations après que le juge Chadwick eut rejeté la deuxième demande d'utilisation de preuves sur bandes magnétiques.

Le juge Chadwick a déclaré que le recours à de telles bandes violerait le droit de M. Pawlowski à un procès juste et rapide. Il a conclu que, selon la Charte des droits et libertés, il avait aussi le pouvoir d'accorder une compensation pour les frais juridiques d'un défendeur quand on a empiété sur ses droits.

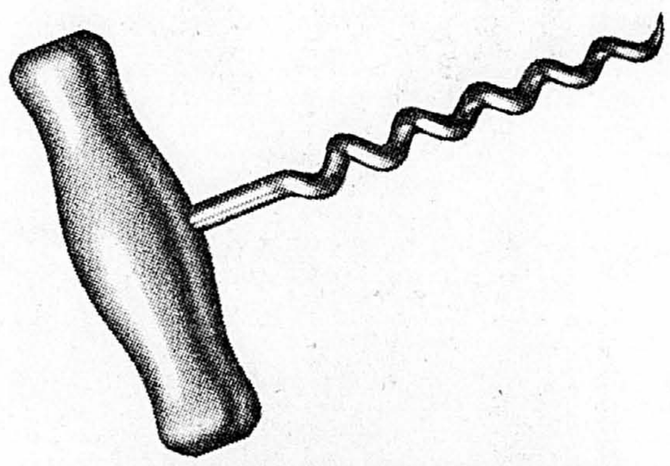
Le juge Chadwick n'a pas accordé des dommages à M. Pawloswki parce qu'il a été poursuivi injustement, mais simplement pour ce qu'il lui en a coûté pour lutter contre la demande de recours à des témoignages sur vidéocassettes.

DEUX EXCELLENTES FAÇONS DE DÉCOUVRIR LES VINS ITALIENS



Un séjour en Italie

Imaginez que vous pouvez vous permettre de partir pour l'Italie. On vous y sert de délicieux vins blancs comme les Soave et les Gavi. Vous pouvez déguster des mousseux de styles nouveaux et variés. Si vous préférez le rouge, vous n'avez que l'embarras du choix entre les Chianti, les Dolcetto, les Valpolicella, les Bardolino et les Barolo. Un séjour en Italie est toujours une aventure gustative inoubliable. On y découvre que la qualité est un art de vivre.



Une petite visite à la SAQ

Une façon beaucoup plus accessible de savourer les vins italiens est de vous arrêter tout simplement à la SAQ. Jusqu'au 11 avril dans la plupart des succursales, on vous invite à goûter à certains d'entre eux. Mieux encore, vous aurez l'occasion de participer au concours *La qualité est un art de vivre* et de courir la chance de gagner un voyage pour deux personnes en Italie. Les gagnants s'envoleront sur les ailes d'Alitalia et séjourneront durant six jours à Sienne.

Jusqu'au 11 avril, un petit détour par la SAQ pourrait vous mener jusqu'en Italie!

LES VINS D'ITALIE

La qualité, un art de vivre!

Le plaisir de choisir.

Société des alcools du Québec